

ISSN 0758 - 170 X

28^e année (2010) n° 2 (juin)

A.N.C.A.-A.D.E.A.F

**Nouveaux
Cahiers
d'Allemand**

Revue de linguistique et de didactique

Publiée avec le concours du

**GRUPE DE LEXICOGRAPHIE FRANCO -ALLEMANDE
de L'ATILF(UMR7118 - CNRS/ UNIVERSITÉ NANCY 2)**

Sommaire

Lucie Houx-Guenzet : La mise en scène du réchauffement climatique dans le docufiction en Allemagne	123'140
Markus Kuhn : Qualitative Forschungsmethoden – Grundlagen für die Sprachlehrforschung	141-162
Adeline Haug : Les jeux de société en cours d'allemand	163-181
Philippe Gréciano & Sylvie Monjean-Decaudin : Sécurité intérieure en Europe. Les enjeux de la traduction.	183-201
Yves Bertrand : Vrai faux passeport	203-206
Yves Bertrand : Traduire les noms composés français. De <i>faute d'orthographe</i> à <i>fer à souder</i> .	207-232

Reportage et comptes-rendus.

Un séminaire de linguistique juridique organisé le 8 mars 2010 au Centre de Ressources en Langues à l'Université Paris 7-Denis Diderot, par Philippe Gréciano (233-237) ; *L'enseignement des langues régionales en France aujourd'hui : état des lieux et perspectives*. Revue *TRÉMA* (IUFM Montpellier) N° 31/ septembre 2009, par Anémone Geiger-Jaillet et Daniel Morgen (238-240) ; *Langues régionales, cultures et développement. Étude de cas en Alsace, Bretagne et Provence*. Travaux réunis par Dominique Huck et René Kahn, 2009., Paris : l'Harmattan = Espaces discursifs, par Daniel Morgen (240-242) ; Beate Baumann, Sabine Hoffmann, Martina Nied Curcio Hrsg., (2009) *Qualitative Forschung in Deutsch als Fremdsprache*, = "Deutsche Sprachwissenschaft international" Band 4 (herausgegeben von Rudolf Hoberg und Claudio Di Meola), Peter Lang, Frankfurt/Main, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien, par Ingeborg Rabenstein-Michel (243-244); Korakoch Attaviriyanupap (2009), *Hochdeutsch als zweite Fremdsprache. Spracherwerbung von thailändischen Immigrantinnen in der Schweiz*, Peter Lang, Frankfurt/Main etc, par I.Rabenstein-Michel (244-245) ; Jürgen Kreft (2009): *Aufsätze zum Deutschunterricht und zur Literaturdidaktik* = Beiträge zur Geschichte des Deutschunterrichts Band 64 (herausgegeben von Botho Lecke), Peter Lang, par I.Rabenstein-Michel (245-247); Neubauer, Skadi (2009). „Gewinkt oder gewunken - Welche Variante ist richtig?“ *Tendenzen von Veränderungen im Sprachgebrauch aus Sicht der Sprachberatungsstelle der Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg*. (= *Wittenberger Beiträge zur deutschen Sprache und Kultur* 6), Frankfurt am Main [u.a.]: Peter Lang, 215 p., par Vincent Balnat (247-248) ; Mathieu Guidère (2010), *Traduction et médiation humanitaire*, Le Manuscrit, Paris, 212 p, par Philippe Gréciano (249-250).

Annonces : Presses universitaires de Nancy (*Hommage à Marthe Philipp*) p.182; *MULTICONCORD* Université de Nancy 2, p.202 ; Walter de Gruyter (*Partikelwörterbuch*) p.251-252

La mise en scène du réchauffement climatique dans le docufiction en Allemagne

Introduction

Cette contribution vise à examiner la façon avec laquelle le docufiction (Dokufiktion), forme hybride de documentaire télévisuel très en vogue depuis une petite dizaine d'années, s'adresse au téléspectateur et tente d'agir sur lui.

À la croisée entre le documentaire et la fiction, ce nouveau type de programme revendique la finalité du premier – une logique de sérieux –, tout en recourant tout ou partie aux ressorts dramatiques de la seconde – une logique de plaisir. Apprendre quelque chose au public tout en le divertissant, tel est le contrat proposé par la structure mixte du docufiction. C'est la raison pour laquelle ce dernier est souvent présenté comme doublement attractif : sur le fond, il permet de rendre accessibles les sujets qu'il traite (périodes historiques ou faits de société, découvertes scientifiques...) ; sur la forme, utilisant volontiers reconstitutions et/ou images de synthèse, il est jugé moins ennuyeux qu'un documentaire de facture classique.

Le corpus soumis ici à l'analyse est la série documentaire allemande en deux parties *Rückkehr der Sintflut*, réalisée par Thomas Hies et Jens Monath pour la ZDF et diffusée sur Arte les 31 mars et 1^{er} avril 2008 à 19h00 dans la case « Arte Découverte » („Arte Entdeckung“). Le sujet principal est le réchauffement climatique, dont l'actualité internationale récente rencontre l'ancrage politique et culturel solide et plus ancien des questions environnementales dans les pays de culture germanique. Les deux volets, *Wenn das ewige Eis schmilzt* et *Wie unsere Kinder leben werden*, de 43 minutes chacun, reposent sur un va-et-vient entre le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui (parties « documentaire ») et celui qui pourrait nous attendre demain, en 2032 (parties « fiction »), si rien n'est dès à présent engagé en matière d'action environnementale. Caractérisée par la chaîne de „zweiteilige Dokumentation“¹, la série *Rückkehr der Sintflut* présente en fait dans sa structure les traits définitoires du docufiction établis par exemple par Veyrat-Masson (2008) : 1. Entre les composantes traditionnelles du documentaire (archives, interviews de scientifiques, bancs-titres...), qui représentent respectivement 60% de l'épisode 1 et 58% de l'épisode 2, sont insérées sur un mode narratif des séquences de fiction, jouées par des acteurs, qui occupent pour leur part 25% et 33% ; 2. Le programme fait usage d'images

¹ Sur le site d'Arte <http://www.arte.tv/de/programm/242,day=3,week=14,year=2008.html>.

de synthèse ; 3. Un commentaire en voix *off* assure la liaison entre les différentes parties « documentaire » et « fiction », à hauteur de 52% dans le premier épisode, de 68% dans le second.

On montrera que la coexistence du documentaire et de la fiction dans *Rückkehr der Sintflut* correspond certes à l'objectif premier de transmettre savoir et connaissances au plus grand nombre, mais qu'elle le dépasse au profit d'un appel à la mobilisation du téléspectateur face à l'urgence climatique : « faire savoir » se mue ici en « faire (ré-)agir ». Le discours d'alerte, justification de ce programme de service public, obéit à trois principes argumentatifs : un principe de divertissement, un principe de proximité et un principe de dramatisation. Tous trois accrocheront au mieux l'attention du téléspectateur.

1. Instruire sur un mode divertissant

La série documentaire analysée suit pleinement l'évolution des grilles de programmes vers un formatage serré et des stratégies économiques qui jouent un rôle majeur dans le succès du docufiction auprès des chaînes de télévision à l'heure actuelle.² Elle représente un bon exemple de fictionnalisation du genre documentaire, fictionnalisation que nous allons à présent étudier.

Dans *Rückkehr der Sintflut*, parties « documentaire » et parties « fiction » s'entremêlent. Les parties « documentaire » se composent d'une part de séquences tournées auprès de scientifiques durant leurs séjours de recherche (au Groenland, au Pérou) et auprès de l'association « Netz », en mission humanitaire au Bangladesh ; d'autre part d'interviews d'experts dans leur laboratoire et univers de travail habituel (en Allemagne, aux États-Unis, aux Pays-Bas, dans les Émirats arabes) et de l'un des membres de l'antenne de « Greenpeace » à Hambourg ; enfin d'interviews de la population locale, témoin direct des changements (une communauté d'esquimaux du fjord d'Ilulissat au pôle Nord, une famille de bergers du glacier Quelccaya dans les Andes péruviennes, un habitant des îles Halligen en Allemagne). Ces séquences constituent le socle documentaire à proprement parler du programme, dont le sérieux est attesté par la participation de climatologues renommés au dispositif. Elles sont filmées de nos jours sur des lieux que le citoyen lecteur et téléspectateur a vus dans des magazines, reportages ou actualités.

Entre ces parties « documentaire », sont intercalées des parties « fiction », qui se jouent en 2032 et mettent en scène un monde vulnérable, en proie à de violents dérèglements climatiques. Elles utilisent de forts procédés émotionnels, dans la mesure où elles racontent trois histoires ayant chacune pour personnage

² Cf Hickethier (1998 : 526 sqq.), Wolf (2003).

principal un enfant, dont la vulnérabilité et le photogénisme augmentent la compassion et donc l'engagement affectif du téléspectateur. Le premier scénario, le plus important puisque couvrant à lui seul 50% des parties « fiction », se déroule en Allemagne, à Cologne, où Christopher lutte pour la survie de sa famille aux prises avec une crue spectaculaire du Rhin. Le deuxième (35% des parties « fiction ») a lieu aux États-Unis, à New York, ville dans laquelle Louisa et sa mère subissent ouragans et maladies tropicales. Le scénario 3 occupe une place plus modeste (15% des parties « fiction »), mais montre un fort impact psychologique, puisqu'il relate la fuite de Fatima et de sa famille, chassées par la mer qui a envahi leur village du Bangladesh. Ces trois scénarii sont systématiquement caractérisés par la voix *off* d'anticipations basées sur les travaux d'éminents climatologues, leur valeur scientifique soulignée en permanence. Mais ils relèvent aussi et surtout de la volonté de maintenir l'attention du téléspectateur et de le divertir, logique traditionnellement associée à la fiction. Là où le documentaire est censé filmer le réel, c'est-à-dire un monde qui préexiste à la caméra, proposant un contrat de *vérité*, la fiction promet un contrat de *vraisemblance*, de l'ordre du « comme si ». Elle permet d'évoquer le réel tout en gardant une distance avec lui, y compris celle qui fait passer de l'ennui du réel à l'intérêt d'une vie plus mouvementée, plus concentrée en événements. La fiction, plus libre et qui peut se solder par un dénouement heureux, est garante d'une meilleure audience, et donc de meilleurs scores pour les diffuseurs. Elle est, comme le rappelle Veyrat-Masson, « intrinsèquement liée au récit qui lui aussi constitue une des sources originelles de plaisir et de compréhension de l'esprit humain » (2008 : 62).

Dans cette optique, les scénarii de *Rückkehr der Sintflut* ne se contentent pas de proposer au téléspectateur des hypothèses concernant l'état de la planète en 2032. Le titre même du programme montre combien ils jouent avec les références de la fiction grand public. La tournure « Rückkehr + génitif », qui fait penser à d'autres titres tels que *Draculas Rückkehr*, *Die Rückkehr der Zombies*, ou encore *Die Rückkehr des Tanzlehrers* (adaptation cinématographique du roman policier de H. Mankell), est empruntée au registre du film d'horreur, d'action ou du thriller. Elle plonge le téléspectateur d'emblée dans la menace vitale, source de tension dramatique. La tension est d'ailleurs soutenue par la structure en épisodes : la sérialisation est un procédé caractéristique du feuilleton qui vise à fidéliser le téléspectateur en relançant l'intrigue à la fin de chaque partie. La trame narrative des trois scénarii repose par ailleurs sur le même modèle à suspense : situation initiale, élément perturbateur, péripéties, climax et dénouement, structure commune à la tragédie et au conte populaire. Par exemple, la fin du premier épisode de *Rückkehr der Sintflut* intervient à un moment critique pour les personnages des fictions 1 et 2 : la prolifération de produits chimiques et bactéries dans les eaux du Rhin en crue et le manque d'eau potable,

qui entraînent la contamination des habitants de la ville dont la famille de Christopher (fiction 1) ; la menace de propagation d'un virus tropical responsable de la mort de milliers d'Américains et dont l'insecte qui a piqué Louisa alors que celle-ci se promenait à Central Park avec sa mère est porteur (fiction 2). Ce n'est que dans l'épisode 2, qui s'ouvre sur un rappel des temps forts du premier, un procédé également typique de la forme feuilletonnante, que les deux scénarii développent, sur fond de musique de fosse³ dramatisante, péripéties et happy end. Christopher parvient à transporter sa sœur jusqu'à l'hôpital, où elle est prise en charge *in extremis* ; de son côté, Louisa n'est finalement pas contaminée, elle bénéficie d'une vaccination à l'hôpital, que les secours évacuent par ailleurs de justesse suite à l'arrivée d'un ouragan dans la région. Seule la fiction 3 connaît une issue malheureuse au milieu de l'épisode 1.

Ces quelques éléments de fictionnalisation (sérialisation, narrativisation, effets de tension dramatique) ne sont pas d'une originalité particulièrement remarquable. Comme souvent dans le docufiction, les ficelles sont plutôt grosses, les acteurs ont peu de répliques (au profit de la voix *off*, véritable moteur narratif) et leur jeu reste dans l'ensemble assez plat. Les procédés de fictionnalisation du documentaire recherchent visiblement davantage le plaisir du téléspectateur. Ils reposent sur le postulat que ce dernier se laisse d'autant plus séduire qu'on lui raconte une histoire supposée le tenir en haleine et qui, de par le sujet traité dans *Rückkehr der Sintflut* et le recours aux images de synthèse, se prête aisément au spectaculaire. Ils fonctionnent comme une *captatio benevolentiae* disséminée tout au long du programme. En divertissant, ils suscitent l'intérêt du récepteur pour le discours qui lui est par ailleurs présenté. « Atout charme » en quelque sorte du docufiction, le principe de plaisir généré par la fiction rencontre précisément l'esprit de la case „Arte Entdeckung“, dans le descriptif qu'en propose la chaîne sur son site :

- (1) „Werktags beginnt das ARTE-Abendprogramm um 19 Uhr mit Naturdokumentationen und Abenteuergeschichten. Die filmisch hochwertigen, zumeist internationalen Koproduktionen machen auf unterhaltsame Weise und mit beeindruckenden Bildern Wissens- und Entdeckungswertes zugänglich. (...) Die Filme haben entweder einen direkten Bezug zum Alltag oder sind besonders spektakulär und außergewöhnlich.“⁴

Associés à un objectif de médiatisation et d'accessibilité du savoir au grand public, « documentaires sur la nature » et « récits d'aventure » obéissent ainsi à une logique de « divertis[sement] ». Celle-ci va de pair avec des « images » visant à « impression[ner] », à toucher des téléspectateurs que, ne l'oublions pas, le jargon des chaînes de télévision qualifie de publics-*cibles*, une appellation que l'on rencontre à l'identique en allemand (*Zielgruppen*).

³ À la différence de la musique d'écran, qui émane directement de l'action, la musique de fosse est une musique *off*, ajoutée pour créer une ambiance.

⁴ <http://www.arte.tv/de/ARTE-Entdeckung/807506,CmC=881384.html>. C'est nous qui soulignons.

Pour toucher le récepteur, et comme le souligne la fin de la citation, les programmes d'„Arte Entdeckung“ recourent à la suggestion d'une proximité avec le « quotidien » du téléspectateur, ou bien au « spectaculaire », à l'« exceptionnel ». Ces deux aspects se retrouvent dans *Rückkehr der Sintflut*, nous allons successivement les examiner en rapport avec l'appel à la conscience écologique développé dans le programme.

2. Des personn(ag)es comme vous et moi : l'influence de la télé réalité

Une fois les « faveurs filmiques » du téléspectateur acquises, encore faut-il que le sujet du docufiction le concerne. Séduire le téléspectateur s'accompagne donc de la mise en place d'un terrain commun entre ce qui est dit (et montré) et l'auditoire – germanophone – du programme. Cette connexion entre le discours et le public auquel il est adressé s'établit à travers la recherche d'une proximité, par laquelle *Rückkehr der Sintflut* tend au téléspectateur un miroir dans lequel ce dernier est susceptible de se reconnaître. C'est aussi à travers ce miroir que se glisse le discours d'alerte et d'exhortation à une attitude écologique plus responsable.

Comme nous avons commencé à le voir, les trois scénarii de *Rückkehr der Sintflut* ne racontent pas la vie d'augustes personnages accomplissant de hauts faits. De façon similaire aux émissions dites de « télé réalité », ils se focalisent au contraire sur la vie quotidienne de citoyens ordinaires (les trois enfants et leur famille). Ces derniers constituent autant de figures de projection et d'identification possibles pour le téléspectateur. Aux côtés de l'expert dans les parties « documentaire », dont la parole remplit une fonction de légitimation du propos, domine ainsi l'individu dans les parties « fiction », auquel revient le rôle de témoin et/ou de victime. Cette suggestion de proximité avec le téléspectateur s'accompagne également de la recherche d'intimité : c'est par exemple autour de scènes de genre comme le repas familial (fiction 1) ou la promenade au parc (fiction 2), que l'on découvre pour la première fois des personnages que la voix *off* nomme directement par leur prénom, créant une familiarité immédiate. Cette familiarité est d'autant plus évidente pour le téléspectateur allemand que la fiction 1, la plus représentée quantitativement dans le programme, se déroule précisément en Allemagne, à Cologne.

De la même façon, les parties « documentaire » du programme accordent une place de choix aux interlocuteurs germanophones : sur les sept experts climatologues interviewés, trois sont allemands, un quatrième suisse allemand ; parmi les quatre spécialistes autres que chercheurs (architectes, responsable de la protection civile...) se trouve un Colonnais ; quant aux associations rencontrées dans

Rückkehr der Sintflut, elles sont toutes les deux allemandes : il s'agit de l'association « Netz » et de l'antenne hambourgeoise de « Greenpeace ». S'ajoutent enfin au milieu de l'épisode 2 des séquences « documentaire » tournées de nos jours dans le Nord de l'Allemagne, aux îles Halligen, menacées à terme de disparition.

L'importance de la « coloration germanique » dans ce docufiction entretient une stratégie qui vise à ce que le téléspectateur se sente concerné par des phénomènes dont il est en 2008 relativement épargné, voire dont il ne se préoccupe guère. C'est du moins cette image insouciante qui domine dans *Rückkehr der Sintflut*, celle d'un auditoire témoin passif du réchauffement climatique et qu'il s'agit de mobiliser. Dans cette optique, la recherche de proximité sert de tremplin à un discours d'alerte plus engagé. Ce discours militant est incarné dans les parties « documentaire » par C. Bussau, membre de l'organisation « Greenpeace », dont voici un extrait de son interview dans l'épisode 1 :

Fig.1a et 1b : ITW Christian Bussau, ép.1 TC 12.59 / 13.06



Fig.1a



Fig.1b

- (2) **ép.1 TC 12.59**
/ documentaire Allemagne – ITW Christian Bussau /
[insert : Dr. Christian Bussau, Greenpeace Hamburg]

wenn sich die Klimaerwärmung SO WEITER fortsetzt wie wir das jetzt im Moment ERAHNEN . dann werden wir regelmäßig so genannte Jahrhunderthochwasser in Köln bekommen . und dann werden Stadtteile von Köln . die Altstadt . Teile wie Rodenkirchen oder auch Teile im Norden von Köln nicht ZU HALTEN SEIN . normalerweise müsste man sagen wer .. ein bisschen Verstand hat . wird erkennen d i e s e Stadtteile sind nicht zu halten und sollten eigentlich so hart wie sich das anhört so unglaublich wie sich das anhört aufgegeben werden⁵

⁵ Dans les extraits du programme reproduits ici, nous utilisons des codes de transcription qui ne tiennent pas compte de la ponctuation usuelle de l'écrit. Les points correspondent à des pauses dans le discours (un point = petite pause, deux points = pause moyenne...), les majuscules à une mise en relief par accentuation, l'espacement entre les lettres d'un même mot ou d'une même expression à un ralentissement du débit, le soulignement à son accélération.

Dans ce passage évoquant la situation de Cologne, C. Bussau lance un appel à l'homme de « raison ». Mis en valeur par les pauses prosodiques qui l'encadrent, cet appel citoyen à tout un chacun est alimenté par la vivacité du ton du propos, la répétition „nicht zu halten sein“/„sind nicht zu halten“, les modalisateurs „normalerweise“ et „eigentlich“, et les deux concessives qui renforcent l'effet choc du verdict final. Le montage de cet extrait joue un rôle important, dans la mesure où ce passage intervient juste après une séquence de la fiction 1, dans laquelle Christopher et son père entreprennent de barricader l'entrée de leur immeuble suite à l'inondation du quartier de la vieille ville de Cologne, qu'ils se refusent à quitter. Glissant sur le même sujet de la fiction au documentaire, le docufiction colore le discours de l'interviewé évoquant « des crues qu'on appelle séculaires » et amenées, si rien ne change, à se produire « régulièrement » à Cologne, de celle de la séquence de la fiction 1 qui le précède. Un rapprochement s'opère ainsi entre les deux situations, « documentaire » (fig.1a) et « fiction » (fig.1b). Ce rapprochement est renforcé par le jeu des relations intersémiotiques, dans la mesure où l'interview fait alterner des images de C. Bussau en plan fixe (partie « documentaire ») et de la séquence de « fiction » à Cologne, qui, par moments, l'entrecoupe visuellement ; au niveau audio en revanche, c'est toujours la voix de l'interviewé que l'on entend. L'appel à un auditoire universel permet également de disqualifier en retour l'attitude de ceux qui, comme la famille de Christopher, figure potentielle du téléspectateur, s'obstineraient à rester chez eux en pareilles circonstances. Un désaveu que confirme la suite de la fiction : ayant refusé de rejoindre les structures d'hébergement mises en place pour les personnes sinistrées, Christopher et sa famille se retrouvent livrés à eux-mêmes. La forme hybride du docufiction accompagne ainsi l'esquisse d'un récepteur qui, par inconscience des dangers, pourrait faire les mauvais choix. Elle soutient l'urgence à agir pour la sauvegarde de la planète développée dans le programme.

De la proximité avec le téléspectateur germanophone, on passe donc à un discours plus engagé cherchant à l'alerter sur les enjeux du réchauffement climatique et la nécessité de faire bouger les choses dans le présent afin d'éviter le pire d'ici à quelques années. Ce discours d'urgence à agir peut aller jusqu'à la culpabilisation du téléspectateur. Une double culpabilisation : à l'égard des générations futures d'une part, des pays en voie de développement d'autre part. À l'instar du titre du second épisode : *Wie unsere Kinder leben werden, Rückkehr der Sintflut* est martelé par le motif de l'enfance. Cette focalisation sur les jeunes générations traverse le scénario des parties « fiction », qui, privilégiant l'histoire de Christopher, Fatima et la « petite Louisa », comme l'appelle parfois la voix *off*, joue sur la représentation socio-culturellement partagée d'après laquelle les enfants sont des êtres par définition innocents. De même, les parties « documentaire » nourrissent ce sentiment moral, source de pitié. Le début de l'épisode 1

par exemple, peu après le prologue et le générique, est marqué par une tension temporelle présent/futur, déclinée en « notre comportement actuel »/« l'avenir de nos enfants » sur deux générations :

Fig.2a et 2b : ITW Mojib Latif, ép.1 TC 01.20 / 01.36



Fig.2a



Fig.2b

(3) **ép.1 TC 01.12**

/ documentaire Groenland – voix off – musique de fosse /

was wir heute tun . entscheidet daher zu einem großen Teil über das Klima der Zukunft ..

[fin musique de fosse]

/ documentaire Allemagne – ITW Mojib Latif – regarde en partie droit dans la caméra /

[insert : Prof. Dr. Mojib Latif / Meteorologe und Klimaforscher IFM Geomar, Kiel]

unser derzeitiges Verhalten entspricht dem WORST case also dem schlimmsten Fall den der UNO-Klimarat bisher . berechnet hat . das würde eine der größten Katastrophen in der Menschheitsgeschichte bedeuten wir werden die Entwicklung jetzt mitbekommen . aber unsere Kinder und VOR ALLEM unsere Enkelkinder . DIE werden das auszubaden haben

Accru par le statut du chercheur interviewé (fig.2a), figure dépositaire du savoir, l'effet d'adresse provoqué par le regard droit dans la caméra (fig.2b) vaut pour mise à l'index du téléspectateur, le seuil de tolérance critique de la planète, exprimé par les superlatifs, ayant été atteint. Remarquons le recours à des procédés d'évaluation subjective, couplés à un élargissement à l'humanité toute entière („eine der größten Katastrophen in der Menschheitsgeschichte“), ainsi que le passage du subjonctif II à l'indicatif, mode récurrent dans le programme et qui « scelle » („entscheidet“) le sort des générations futures. L'accusation est cependant modulée par l'emploi de la première personne du pluriel, dans laquelle le locuteur s'intègre.

Au nom de « nos enfants », victimes injustes des négligences des adultes, le téléspectateur est donc interpellé et incité à réagir. Cette préoccupation pour l'avenir se double d'un procès à charge contre les pays dits « riches ». C'est dans cette optique que s'explique le dénouement de la fiction 3 dans l'épisode 1,

qui voit le village de Fatima détruit par la montée des eaux, alors que les fictions 1 et 2 connaissent une issue heureuse. Réfugiés climatiques, les habitants du village se pressent devant l'ambassade américaine pour obtenir le droit d'asile. Suit alors un travelling balayant le regard de dizaines de Bangladeshis qui attendent derrière les grilles du bâtiment. Suggérant visuellement une image d'enfermement et de condamnation (fig.3), que soutient la musique de fosse, la séquence s'accompagne du texte suivant, qui dessine une dénonciation reposant sur l'antithèse „diese Menschen“/„die Industrie-Nationen“ :

Fig.3 : Fiction 3, ép.1 TC 28.46



(4) **ép.1 TC 28.51**

/ **fiction 3 – voix off – musique de fosse /**

diese Menschen sind nicht Schuld am Klimawandel . doch tragen vor allem SIE die Folgen . und die werden immer dramatischer . wenn die Industrie-Nationen weiterhin soviel Treibhausgase produzieren . oder gar MEHR als bislang

L'accentuation prosodique sur le pronom personnel „sie“, mis lui-même en relief par le modulateur „vor allem“, renforce la valeur concessive de „doch“, qui introduit le statut de victime injuste. Celui-ci est encore marqué par la graduation au degré I de l'adjectif affectif „dramatisch“ et la correction du comparatif d'égalité, repris en fin d'énoncé par un comparatif de supériorité. L'accumulation de ces procédés à valeur hyperbolique, couplée au travelling sur la population bangladaise, qui regarde ici aussi directement dans la caméra, désigne les coupables, faisant ricocher la « faute » sur les pays industrialisés. L'article défini („die Industrie-Nationen“) permet toutefois de rester suffisamment général pour ne pas accuser directement le téléspectateur.

C'est un propos similaire que l'on rencontre cette fois dans une séquence « documentaire », à Dubaï, où des architectes hollandais travaillent à des projets défiant la mer. Sur des images montrant ces réalisations futuristes, images qui font par ailleurs la célébrité de l'Émirat et que le téléspectateur connaît de reportages qu'il a vus ou lus, on rencontre le texte suivant en voix *off* :

ép.2 TC 38.48

/ documentaire Dubaï – voix off /

machbar sind solche Projekte natürlich nur in den reichen Ländern dieser Welt . die Kosten betragen dutzende Milliarden . undenkbar für Staaten wie B a n g l a d e s c h

On retrouve la même opposition entre ceux qui ont les moyens de financer une avancée artificielle sur la mer, et ceux qui ne les ont pas, comme l'accentue encore la restriction introduite par „nur“. La pause prosodique précédant la fin de l'énoncé, averbale, achève de fixer l'antinomie, soulignée également par le préfixe privatif de l'adjectif „undenkbar“.

Le docufiction *Rückkehr der Sintflut* procède ainsi à une accusation du téléspectateur, mais qui se fait le plus souvent en creux (par la fiction) ou de façon métonymique (le public allemand faisant partie des pays dits « riches »). Jamais en effet le téléspectateur n'est désigné directement, une stratégie qui vise à « préserver la face » de l'interlocuteur, pour reprendre la terminologie de Goffman. C'est dans cette même logique que s'explique le recours à la voix passive, tournure qui permet au locuteur de ne pas mentionner directement l'agent, comme dans l'exemple (6), couplé à une forme de subjonctif II et l'exemple (7), cette fois à l'indicatif :

(5) **ép.1 TC 12.52**

/ fiction 1 – voix off /

um den erwarteten Extremhochwassern zu begegnen müssten schon heute radikale Lösungen angedacht werden . die Experten seit langem anmahnen

(6) **ép.1 TC 20.39**

/ documentaire Groenland – voix off /

um diesen Prozess zu verlangsamen gibt es nur einen Weg . der Ausstoß von Kohlendioxid muss drastisch verringert werden . weltweit

Toucher le téléspectateur passe donc par la création d'une proximité avec lui à travers la mise en scène de figures auxquelles il puisse s'identifier. L'examen plus poussé du discours dévoile dans le même temps une forme atténuée de culpabilisation. L'appel lancé au téléspectateur, qui recourt au sentiment de pitié que le sort des générations futures et des pays en voie de développement est censé éveiller, répond au souci de le « faire (ré-)agir ». Jouant sur des ressorts affectifs, cette rhétorique mobilisante n'est de fait pas étrangère aux procédés de dramatisation utilisés également dans ce programme pour atteindre le téléspectateur. Ces derniers s'expriment particulièrement dans la dimension « spectaculaire » – évoquée par la chaîne en (1) – des images et des mots qui dépeignent une nature déchaînée.

3. Déluge, Exode et Apocalypse : les images d'une nature en colère

Dans *Rückkehr der Sintflut*, le « spectaculaire » est facilement identifiable dans la mise en scène audiovisuelle des séquences de « fiction » à forte tension dramatique, images de synthèse à l'appui. Dans la fiction 2 par exemple, la violence de l'ouragan qui s'abat sur New York fait exploser les vitres des bâtiments de la ville et déclenche une pluie de verre qualifiée de « danger mortel » (épisode 2, TC 13.24). Ce spectaculaire audiovisuel est relayé par des procédés de dramatisation par expressivité du commentaire de la voix *off*, côté « fiction » comme « documentaire ». Convoquant un imaginaire collectif autour de la colère naturelle, image de la colère divine, le docufiction cherche à « faire ressentir », à émouvoir au sens étymologique et rhétorique du verbe *movere*.

Se situant entre le ton neutre du documentaire et la diction plus emphatique de la fiction, le commentaire en voix *off* est traversé dans *Rückkehr der Sintflut* par l'évaluation subjective. Ainsi le premier épisode s'ouvre-t-il sur une séquence « documentaire » au Groenland, dont les paysages de glace sont filmés d'abord seuls, puis accompagnés de la voix *off*. Le discours glisse alors d'une description statistique, créant un effet d'objectivité, à celle d'un univers instable qui associe le réchauffement climatique à l'idée de châtement divin :

(7) **ép.1 TC 00.05**

/ documentaire Groenland – voix off /

[début musique de fosse] *Grönland . der Eisfjord vor der Stadt Ilulisat . vierzig Kilometer lang . sieben Kilometer breit . eintausendzweihundert Meter tief .. eine Welt aus Eis die aus dem Gleichgewicht geraten ist . die seit Jahren stärker abschmilzt als alle vorher gesagt haben .. mit dramatischen Folgen ...* **[insert :**

RÜCKKEHR DER SINTFLUT

1. Teil : Wenn das ewige Eis schmilzt

Film von Thomas Hies und Jens Monath]

es ist eine Welt die uns nur wenig Zeit lässt uns anzupassen . wir werden einen hohen Preis dafür zahlen .. die Erwärmung des Klimas hat weltweit zum Abschmelzen der Gletscher geführt . und dieser Prozess wird immer schneller . er scheint unaufhaltsam zu sein . der Meeresspiegel wird in den nächsten Jahrzehnten so stark ansteigen . dass er Millionen bedroht

Le début de ce passage est marqué par une série d'indications chiffrées, livrant superficie et profondeur du fjord filmé à l'écran. La construction parataxique du premier énoncé, averbal, qui contribue au caractère dépouillé du commentaire se donnant comme objectivant, s'explique aussi sémiotiquement par le fait que le référent de [*Grönland . der Eisfjord vor der Stadt Ilulisat .*] se trouve à l'écran : on est là dans la « fonction d'ancrage » de l'image par le texte, le second permettant de « fixer la chaîne flottante des signifiés » de la première (Barthes 1982 : 31). À ces premières indications topographiques succède la présentation

d'un « monde » à « l'équilibre » rompu, dont la disparition, aux « conséquences dramatiques », débouche sur la vision diluvienne (cf. l'insert) d'un « processus (...) irréversible ». Ce prologue offre un bon condensé des procédés déployés tout au long du docufiction : rhétorique de l'urgence, qu'alimente le recours à la forme comparative („stärker abschmilzt als...“, „wird immer schneller“) et au modulateur scalaire „nur“, à valeur restrictive ; rhétorique du paradoxe, comme dans le titre *Wenn das ewige Eis schmilzt* ; rhétorique du tragique („mit dramatischen Folgen“, les pauses prosodiques qui encadrent cette expression accentuant encore son rejet syntaxique ; „einen hohen Preis dafür zahlen“). Le propos est également dramatisé par des procédés d'intensification à valeur consécutive („so stark ... dass“), de généralisation („weltweit“, „in den nächsten Jahrzehnten“, „Millionen“), enfin par une temporalité enveloppante qui couvre aussi bien le passé, le présent que le futur. L'examen de ces réseaux co-référentiels permet de voir le dérapage sémantique en cascades qui s'opère dans le discours : de la présentation d'un fait on passe à un effet pragmatique d'émotion, d'effroi, de peur.

« Faire peur » fait donc partie intégrante de *Rückkehr der Sintflut*. C'est dans cette perspective que s'interprète la référence au mythe du Déluge, qui, jusque dans le titre principal, sature ce docufiction, aussi bien le discours de la voix *off*, comme en (8), (9), (10) ou (11), que celui des scientifiques interrogés, comme dans l'exemple (3) analysé plus haut ou (12) ci-après, ou encore des personnages, comme c'est le cas de la fiction 1 en (13) :

(8) **ép.1 TC 25.43**

/ **fiction 3 – voix off** /

[**début musique de fosse**] *b a n g e n . bei jeder dunklen Wolke die einmal mehr zu sintflutartigen Regenfällen führen könnte ... und selbst wenn es in der Zukunft in jedem Dorf* [**fin musique de fosse**] *einen Küstenschutz gibt . bedeutet das n i c h t . dass die Menschen in diesen Küstengebieten von Hochwasserkatastrophen verschont bleiben ... auch die besten Beobachtungssysteme der Zukunft werden nur messen können . wie der Anstieg des Meeresspiegels B a n g l a d e s c h . immer mehr verschluckt*

(...) **TC 27.07**

/ **fiction 3 – voix off – musique de fosse** /

auch Fatima und ihre Mutter werden gehen müssen . bevor die Wassermassen alles hinwegreißen

(9) **ép.2 TC 00.02**

/ **documentaire Groenland – voix off** /

hoch im Norden hat das große Schmelzen begonnen . vor uns die Sintflut

(10) **ép.2 TC 29.38**

/ **documentaire Pérou – voix off** /

die Rückkehr der Sintflut ist längst programmiert . mit fast unvorstellbaren Folgen . in den kommenden Jahrhunderten

ép.1 TC 29.45

/ documentaire Allemagne – ITW Hans Joachim Schellnhuber /

welche Menschen leben heute in den betroffenen Küstenzonen hm da kommen Sie sehr schnell auf . fünfhundert Millionen bis eine Milliarde .. nun würden diese Menschen natürlich nicht warten bis sie . ertrinken dort sondern sie würden sich auf jeden Fall wegbewegen viele würden . sich woanders versuchen eine Heimat zu suchen . das wär' eine b i b l i s c h e . Völkerwanderung die ausgelöst würde

(11) **ép.1 TC 11.09**

/ fiction « Allemagne » – personnages /

Vater : *und Christopher wie sieht's aus . geht die Welt schon unter . regnet immer noch oder*

Christopher : *ja . ist wirklich wie bei ein' Sintflut . das Wasser steigt immer höher*

Les occurrences du Déluge renvoient dans ces exemples à un certain imaginaire partagé des relations de l'homme à la nature, ancré dans la mémoire collective. Elles sont en effet associées au déchaînement de la nature, comme dans l'extrait (9), où Fatima et sa famille, « trembl[ant] de peur », s'apprêtent à abandonner leur village, alors que la mer, tel un prédateur, « ingère » sa proie morceau après morceau („immer mehr verschluckt“), avant de « tout » balayer sur son passage. Une situation identique à celle de l'exemple (13), dans lequel les répliques des personnages suggèrent une vision apocalyptique. La référence au Déluge sert également une rhétorique de la fatalité („längst programmiert“ en (12)), de l'inexorabilité des phénomènes („vor uns die Sintflut“ en (11)), contraignant les êtres humains à l'exil, le scientifique H.J. Schellnhuber employant à cet égard l'expression d'« exode biblique ». Ces occurrences sont appuyées, principalement dans le discours de la voix *off*, par les mêmes mécanismes que ceux entrevus dans les exemples (4) et (8) : graduation au degré I et II couplée au modulateur „nur“ qui, en (9), accentuent le caractère implacable de « la montée des eaux » ; procédés de généralisation, dont fait partie le recours à l'article défini et à aux quantificateurs globaux „jed-“ et „all-“. S'adjoint enfin l'emploi de l'itératif „einmal mehr“, qui introduit l'idée de répétition d'un fait antérieur, « retour » dont on souligne en (11) les « répercussions quasi-inimaginables pour les siècles à venir » et qui réintroduit la dimension totale d'une temporalité intégrant aussi bien le passé que l'avenir.

C'est cette même puissance invincible et perpétuelle de la nature qu'exprime, quoique sur un mode plus résigné – ou apaisé (c'est selon) –, le passage suivant, extrait d'une séquence « documentaire » aux îles Halligen (fig.4a), qui précède l'interview de l'un de leurs habitants (fig.4b) :

Fig.4a et 4b : documentaire « Allemagne » et ITW Frerk Johanssen, ép.2 TC 20.57 / 21.13



Fig.4a



Fig.4b

(12) **ép.2 TC 20.52**

/ documentaire Allemagne – voix off /

auf Langeneß . der größten Halliginsel . wohnt der Bauer Frerk Johanssen .. er hat mehr schwere Sturmfluten erlebt . als jeder seiner Vorfahren . inzwischen . so meint er . helfe nur noch Gelassenheit ..

/ documentaire Allemagne – ITW Frerk Johanssen /

man braucht nicht versuchen .. gegen die Natur anzugehen .. man muss irgendwie sehen dass man da immer . einigermaßen [rires] gut mit längs kommt dabei fährt man am besten .. Widerstand ist zwecklos .. [rires]

Dans cet exemple, le portrait de F. Johanssen brossé par la voix *off*, qui insiste sur son expérience familiale, « ances[trale] », des « forts raz-de-marée », confère à ces derniers un caractère intemporel, que renforcent une fois de plus la forme comparative et l'emploi du quantificateur „jed-“. Quant aux propos de l'interviewé, forme de sagesse populaire, ils soulignent la vanité d'une « résistance » humaine face aux forces naturelles. Ils convoquent de nouveau la représentation collective de la fragilité du premier face à l'hybris de la seconde, image traditionnellement associée à la toute-puissance divine. Quoique non explicitée comme telle ici, cette référence se donne à lire en filigrane comme loi générale qui se perd dans la nuit des temps.

L'ensemble des désignations et constructions syntaxiques se rattachant au couple homme/nature s'inscrivent dans une logique dramatisante à l'égard du téléspectateur. Dans leur « fonctionnement mémoriel », elles fournissent un bon exemple de « la mémoire des mots et des dire » analysée par Moirand dans les discours de la presse quotidienne (2004, 2007). Moirand montre en effet que les médias portent en eux, à différents niveaux qui constituent autant de strates à plus ou moins court ou long terme, la trace de « rappels mémoriels », qui réfèrent à « des savoirs antérieurs » (2007 : 134), et qui, selon la façon avec laquelle ces derniers sont activés, « viennent étayer un point de vue ou une argumentation » (2007 : 140). En faisant resurgir cette histoire ancienne des rapports de l'homme à la nature, *Rückkehr der Sintflut* aborde l'histoire récente du réchauffement climatique sous un certain angle, un angle volontairement dramatisant qui vise à inspirer la crainte, à susciter les affects du téléspectateur. De cet emboîtement en couches successives, soutenant l'orientation argumentative du pro-

gramme, témoigne le texte suivant, extrait du résumé initial du projet d'émission adressé par la ZDF à Arte⁶ :

- (13) *20.000 Meilen unter dem Meer - Fluch und Segen der Ozeane*⁷
*Das "Jahrhundert der Meere" ist gekommen : Der Anstieg des Meeresspiegels wird immense Zerstörungen anrichten und das Gesicht der Erde radikal verändern. Gleichzeitig werden die Ozeane das Überleben der Menschheit sichern. Die zweiteilige Dokumentation entwickelt zwei atemberaubende Szenarien. Beide werden in naher Zukunft Realität sein.*⁸
Seit jeher lebt die Menschheit mit den zwei Gesichtern des Meeres: Es ist ein Quell des Lebens und birgt schier unerschöpfliche Rohstoffvorräte, kann aber auch entsetzliche Verwüstungen anrichten. Nie zuvor trat diese uralte Naturgesetzlichkeit so deutlich zu Tage wie in der Gegenwart. Der Tsunami vom Dezember 2004 ist nur ein Beispiel für die Zerstörungskraft der Ozeane. Durch den Klimawandel wird der Meeresspiegel bis zum Jahr 2100 global um etwa 1,20m ansteigen, ganze Landstriche werden überflutet, Millionen Menschen umgesiedelt werden. Zum Vergleich : im gesamten vergangenen Jahrhundert stieg der Meeresspiegel nur um 20cm an, doch allein im letzten Jahrzehnt waren es schon 30cm. Die Tendenz ist alarmierend. Einen Anstieg um 1,20m, wie ihn Meteorologen jetzt vorhersagen, gab es noch nie. Er wird das Gesicht der Erde radikal verändern. Städte wie New York, Hamburg oder Amsterdam werden nicht mehr wiederzuerkennen sein. (...)

Dans ce passage, plusieurs strates viennent s'emboîter les unes dans les autres. L'histoire présente, marquée par « l'augmentation du niveau de la mer » et « les changements climatiques », est d'abord rapportée à l'histoire récente, à court terme, du « tsunami de décembre 2004 ». Toutes deux sont ensuite resituées dans l'histoire ancienne des « lois ancestrales de la nature », qui « de tout temps », ont rythmé la « [vie de] l'humanité ». La symbolique religieuse du titre („Fluch und Segen der Ozeane“) introduit les « deux visages » à long terme d'une nature tout à la fois « bonne fée », image qui affleure au début du second paragraphe, et destructrice, facette nettement privilégiée dans le reste du résumé. En avant-titre, la référence à l'œuvre de Jules Verne („20.000 Meilen unter dem Meer“) redouble cet imaginaire de la menace, dont rendent compte également, plus bas, l'adjectif évaluatif „alarmierend“ ainsi que les deux dernières phrases du passage, qui soulignent le caractère irrémédiable des phénomènes évoqués. Cette dernière dimension implacable est appuyée par l'emploi du futur modal en *werden*, qui relève du ton prophétique.

« Faire peur » pour « faire réagir » constitue donc un ressort essentiel de ce docufiction. On peut cependant se demander jusqu'à quel point la mobilisation de cette « interdiscursivité » à plus ou moins long terme doit et/ou peut être conçue comme pleinement assumée, voire consciente. Dans les exemples (9) à (13)

⁶ C'est nous qui soulignons.

⁷ Très certainement le titre de travail ou celui initialement prévu par la ZDF pour *Rückkehr der Sintflut*.

⁸ Dans la première version du programme, il n'était question que de deux scénarii au lieu de trois comme dans la version finale.

cités plus haut, il est en effet frappant de constater que le mythe du Déluge, commun à de nombreuses cultures, tend à devenir interchangeable avec les épisodes bibliques de l'Exode (comme en (12)) et de l'Apocalypse (exemple (13)). C'est sans doute que ces renvois valent moins pour eux-mêmes que pour ce qu'ils sont susceptibles d'éveiller émotionnellement chez le récepteur – Moirand parle à ce sujet de « déclencheurs mémoriels » (2004 : 90). Édulcorés, flous, ils semblent plutôt se situer dans

« un jeu subtil entre la mémoire et l'oubli : oubli de l'histoire des mots et des dires dont on use de manière allusive, qui sont rarement remplacés dans leur historicité, et dont on a également oublié les paramètres situationnels originels. » (Moirand 2007 : 143)

Dans cette optique, on peut remarquer que l'expression « pluies diluviennes », dont il est question dans l'exemple (9), est totalement passée dans le langage courant, aussi bien en français qu'en allemand („sintflutartige Regenfälle“) : rappel intentionnel et/ou coïncidence, il est difficile de trancher. De la même façon, l'expression „vor uns die Sintflut“ de l'exemple (10), si elle réfère expressément au Déluge, représente également une variation sous forme de défigement du phrasème „nach mir die Sintflut“, qui est en fait le résultat d'une triple stratification. Utilisée de nos jours, „nach mir die Sintflut“ sert à (dis-)qualifier une attitude peu soucieuse du lendemain ; mais cet emploi courant figé provient de l'histoire à moyen terme de l'expression, qui, comme l'atteste le *Duden*, aurait été utilisée pour la première fois, en français, par la Marquise de Pompadour à l'issue de la bataille de Roßbach en 1757⁹ ; ce n'est qu'en dernière instance qu'elle renvoie à l'histoire à plus long terme du mythe du Déluge. Au vu de cette diachronie, il n'est pas certain que l'occurrence de notre exemple soit une variation pleinement maîtrisée des différents périples et modulations dont elle a fait l'objet. Cependant, décalquée de la forme initiale „nach mir die Sintflut“, l'expression „vor mir die Sintflut“ conserve la valeur de vérité universelle sur laquelle repose tout phrasème. Elle conforte l'idée d'irréversible déjà évoquée plus haut et participe à la rhétorique d'urgence déployée dans le programme.

Conclusion : « C'est pour mieux te toucher... »

Appliquée comme agent décapant sur un genre réputé poussiéreux et boudé par le grand public, l'hybridation de la forme documentaire par le recours à des éléments fictionnels serait donc à l'origine d'une forme de plaisir apte à courtiser les faveurs du récepteur. Dramatiques au sens propre et figuré du terme, les

⁹ À l'entrée „Sintflut“ du *Duden*, on peut en effet lire : *R nach mir die S. (was danach kommt, wie es hinterher aussieht, ist mir gleichgültig ; nach dem Ausspruch der Marquise von Pompadour nach der Schlacht bei Roßbach [1757] : Après nous le déluge).*

parties « fiction » de *Rückkehr der Sintflut* mettent en scène, à travers l'histoire respective de trois enfants en 2032, un monde menacé par le réchauffement climatique. Cette plongée dans le futur alimente une stratégie à double détente, qui vise à capt(iv)er l'attention du téléspectateur et à le rendre plus réceptif au discours d'alerte qui imprègne les parties « documentaire ».

Ce discours d'alerte se traduit dans la mise en mots et en scène audiovisuelle par la construction d'une image de l'auditoire comme responsable vis-à-vis des générations futures et des pays en voie de développement. Cette exhortation joue avec le sentiment de compassion du téléspectateur à leur égard, dans la mesure où ces derniers sont présentés comme des victimes innocentes, dans le premier cas des adultes, dans le second des pays industrialisés.

Le docufiction mobilise enfin des procédés de dramatisation, qui relèvent cette fois plus de l'électrochoc, et dont la référence à la colère de la nature constitue la pierre de touche.

Reste que l'appel à la conscience écologique soulève également la question des moyens filmiques déployés par ce programme, dans la façon avec laquelle il s'adresse au téléspectateur. Au nom de cet objectif mobilisant – en soi louable –, *Rückkehr der Sintflut* tend en effet à distordre les lois attachées aux deux genres cinématographiques qui le composent, le documentaire et la fiction. Les frontières entre le *vrai* et le *vraisemblable* ne sont pas toujours clairement identifiables. Le risque devient alors grand de faire passer pour l'un ce qui relève de l'autre, pour documentaire, ce qui (n')est (que) fiction : cette propension du docufiction est-elle au service de la planète ou au profit de l'audience de la chaîne ?

Références bibliographiques et électroniques

- Amossy, Ruth (2000) : *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Barthes, Roland (1982) : « Rhétorique de l'image », in : *L'obvie et l'obtus. Essais critiques III*, Paris : Seuil, p. 25-42.
- Goffman, Erving (1974) : *Les Rites d'interaction*. Paris : Minuit (trad. fr.).
- Hickethier, Knut (1998) : *Geschichte des deutschen Fernsehens*. Stuttgart, Weimar : Metzler.
- Moirand, Sophie (1992) (dir.) : *Un lieu d'inscription de la didacticité. Les catastrophes naturelles dans la presse quotidienne*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- (2004) : « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? », in : Le Marec, Joëlle / Babou, Igor (dir.) : *Sciences, médias et sociétés*. Actes du colloque du laboratoire Communication, Culture et Société, ENS-LSH. Lyon, 15-17 juin 2004, p.71-99.
- (2007) : *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Veyrat-Masson, Isabelle (2008) : *Télévision et histoire, la confusion des genres. Docudramas, docufictions et fictions du réel*. Bruxelles : INA-De Boeck.
- Wolf, Fritz (2003) : *Alles Doku – oder was ? Über die Ausdifferenzierung des Dokumentarischen im Fernsehen*. Expertise des Adolf Grimme Instituts. Lfm-Dokumentation, Band 25.
- „Fiktionalisierung des Dokumentarischen. Der Trend zu Docutainment und Serialisierung“, In : Zimmermann, Peter/Hoffmann, Kay (Hrsg.) (2006) : *Dokumentarfilm im Umbruch. Kino – Fernsehen – Neue Medien*. Konstanz : UVK, S. 125-138.

Sources

Rückkehr der Sintflut, série documentaire en deux épisodes, diffusée sur Arte les 31 mars et 1^{er} avril 2008 (copie de la série et paratexte obtenus à des fins de recherche auprès de la chaîne)

- Pages internet de présentation du programme/textes de presse :
 - ép.1 : <http://www.arte.tv/de/programm/242,day=3,week=14,year=2008.html>
 - ép.2 : <http://www.arte.tv/de/programm/242,date=1/4/2008.html>
- Page internet de présentation de la case „Arte Entdeckung“ :
<http://www.arte.tv/de/ARTE-Entdeckung/807506,CmC=881384.html>

Markus Kuhn

IUFM d'Alsace – Université de Strasbourg

Qualitative Forschungsmethoden – Grundlagen für die Sprachlehrforschung

Methoden sind die alltäglichen Werkzeuge des Forschers. Neulingen fällt es oft schwer einen Zugang zu bekommen, der es ihnen ermöglicht einen zielgerichteten Überblick zu erhalten.

Dieser Beitrag möchte einen ersten Kontakt mit qualitativen Methoden herstellen, die im sprachwissenschaftlichen Forschungsprozess eine bedeutende Rolle spielen.

Er richtet sich vor allem an den wissenschaftlichen Nachwuchs, der sich mit einer Fülle von Forschungsarbeiten in der Literatur konfrontiert sieht, der sich aber möglicherweise durchaus kritisch die Frage stellt, wie derartige Projekte überhaupt zu Stande kommen und welche Methoden diesen zu Grunde liegen.

Im Rahmen dieses Beitrags sollen einige elementare Spezifika qualitativer Methoden besprochen werden. Dies intendiert eine primäre Auseinandersetzung mit den elementaren Bestandteilen des methodischen Vorgehens, wobei eine Skizze der gängigsten Verfahren dargelegt wird.

Dabei soll der Leser dazu eingeladen werden, sich an den für ihn relevanten oder interessant erscheinenden Punkten einzuklinken. So können dann komplementär diese Spuren aufgenommen und die Abzweigungen vom methodischen Hauptstrang weiterverfolgt werden.

Einige modellhafte Leitfäden für qualitative Erhebungen und Auswertungen von Daten sollen dem interessierten Einsteiger in diesem Bereich eine erste Richtschnur an die Hand geben um sich im Methoden-Dickicht besser orientieren zu können. Dadurch sollen erste Ansatzpunkte für den Aufbau und/ oder Ausbau eines eigenen Methodenrepertoires vorgeschlagen werden, das auf die individuellen Forschungsbedürfnisse der Fremdsprachendidaktik zurechtgeschnitten werden kann.

Die qualitativen Methoden sollen zum besseren Verständnis nicht isoliert, sondern im Zusammenhang mit den quantitativen Verfahren besprochen werden.

Dies erleichtert zum einen das Verstehen beider Methodenstränge und ermöglicht zum anderen eine bessere konzeptuelle Abgrenzung voneinander.

1. Definitionen

Den qualitativen Forschungsmethoden liegt keine isoliert zu betrachtende Quelle zugrunde, sie speisen sich vielmehr aus einer Vielzahl von unterschiedlichen Strömungen. Schlagwortartig zu nennen sind dabei als bedeutendste Einflussfaktoren die folgenden Richtungen:

Hermeneutik Einen historischen Abriss aus sozialwissenschaftlicher Perspektive findet sich bei Kurt (2004). Der konkrete Ansatz der „hermeneutischen Fremdsprachendidaktik“ ist zu studieren bei Hunfeld (2004).

Phänomenologie Einen umfassenden Überblick in Form eines Wörterbuchs findet sich bei Vetter (2005). Westheide (1986) erlaubt den Einblick in ein exemplarisches Forschungsdesign nach phänomenologischem Raster.

Chicagoer Schule Ausführliche Beschreibungen diesbezüglich finden sich bei Bulmer (1984). Als Klassiker für eine pragmatische linguistische Verortung vgl. Mead (1968).

Ethnomethodologie Garfinkel (1986) als Basistext. Für eine linguistische Adaptation Bergmann (1981).

Symbolischer Interaktionismus Vgl. dazu einleitend Blumer (1973). Als Grundlagentext für die Konversationsanalyse vgl. Sacks/ Schegloff/ Jefferson (1974).

Basierend auf den diversen Ursprüngen gestaltet sich gleichfalls die Liste mit möglichen Komponenten für eine Definition der qualitativen Methoden lang und unüberschaubar. So kristallisieren sich – je nach Schwerpunktsetzung – vor allem ontologische (vgl. Meixner 2004) sowie epistemologische (vgl. einleitend mit Bezug zur Sprachphilosophie Schnädelbach 2002) Grundpfeiler heraus.

Oftmals finden sich Begriffserklärungen, in denen eine explizite Abgrenzung zu den quantitativen Methoden vorgenommen wird. In ihnen spiegelt sich eine lang anhaltende Epoche voller Konfrontationen zwischen den Anhängern beider Methodenschulen wider. Was in der Bundesrepublik Deutschland in den Positivismusstreit (vgl. für eine anregende Reflexion die auslösenden Referate von Popper 1962 und Adorno 1962) mündete, bezeichnen Tashakkori/ Teddlie (1998: 3) gar als den „Paradigma-Krieg“.

Diese erbitterten Auseinandersetzungen folgten auch der Logik eines typischen Selbstfindungsprozesses, an dessen Ende die Emanzipation der qualitativen Methoden als selbständige Disziplin steht.

Neben zugrunde liegenden Differenzen im Bezug auf den Umgang mit dem zu erforschenden Objekt (Menschenbild) lassen sich drei wesentliche Unterscheidungsmerkmale zwischen quantitativen und qualitativen Methoden ableiten: Die Form wie Daten gewonnen werden, die Art wie diese Daten ausgewertet werden und die jeweils formulierte Zielsetzung.

Bei einer sachlichen Betrachtung, die sich eher den Verfahren an sich sowie den Zielen widmet als den philosophischen Gedanken zur Herangehensweise von Theoriebildung generell zu folgen, bietet sich nach Bortz/ Döring (2002: 624) für die qualitative Seite exemplarisch folgende Definition an:

„Empirische Forschung, die mit besonderen Datenerhebungsverfahren in erster Linie qualitative Daten erzeugt und interpretativ verarbeitet, um dadurch neue Effekte zu entdecken (Exploration) und (seltener) auch Hypothesen zu prüfen (Explanatation).“

Demgegenüber formulieren Bortz und Döring (2002: 624) für die quantitative Verfahrensweise:

„Empirische Forschung, die mit besonderen Datenerhebungsverfahren quantitative Daten erzeugt und statistisch verarbeitet, um dadurch neue *Effekte* zu entdecken (Exploration), Populationen zu beschreiben und *Hypothesen* zu prüfen (Explanatation).“

Diese beiden Erklärungen sind technisch bzw. forschungsmethodologisch ausgerichtet, abstrahieren sie doch von ideologischen wie dogmengeprägten Ansätzen und konzentrieren sich auf die praxisorientierte Seite der Forschungsarbeit.

Extrahiert man die Kernelemente ergibt sich veranschaulicht die folgende Gegenüberstellung:

	QUALITATIV	QUANTITATIV
Art des Datenmaterials	qualitative, verbale, nichtnumerische Daten	quantifizierte, numerische Messwerte
Vorgehensweise	Erst Verbalisierungen, dann interpretative Verarbeitung	Erst Quantifizierung / Messung, dann statistische Verarbeitung
Ziel	Entdeckung	Erklärung

2. Beispiel für eine unterschiedliche Herangehensweise

Aus dem im Fokus der Sprachlernforschung stehenden unterschiedlichen Subjekte, Strukturen, Systeme, Institutionen, Realitäten usw. (als umfassender Überblick vgl. Bausch, Christ und Krumm 2003) stechen besonders drei Gebiete als Forschungsbereiche heraus:

Prozesse des Lehrens und Lernens= Lehrpersonen (und deren Methoden/ Einstellungen) und Schülerinnen/ Schüler (mit ihren individuellen Strategien/ Einstellungen).

Ausprägungen der Sprache (mündlich/ schriftlich) sowie soziokultureller Hintergrund.

Institutionelle Bezugsrahmen: die instituierte Umwelt in Form der Schule, des Klassenzimmers, Lehrpläne, Referenzrahmen u. ä.

Am folgenden Fall aus der Praxis sollen sowohl Grenzen als auch Interdependenzen zwischen quantitativem und qualitativem Vorgehen demonstriert werden.

Das Interesse des Forschers ist in diesem Beispiel auf die Frage beschränkt: „Wie gut ist der Lehrer einer Klasse in der Lage, seinen Schülerinnen und Schülern eine Fremdsprache beizubringen?“

Der Forscher entscheidet sich dafür, die betreffende Gruppe selbst – also die Schülerinnen und Schüler – zu Wort kommen zu lassen.

Grundsätzlich steht nun eine Vielzahl von Erhebungstechniken zur Verfügung, die sich den beiden Kategorien quantitativ und qualitativ zuordnen lassen. In der Literatur finden sich zahlreiche Abgrenzungsmöglichkeiten, wobei oftmals auf die differenzierte Betrachtung von Erhebung und Auswertung verzichtet wird. Wenn sich auch in der Forschungsrealität beide Etappen in vielen Fällen überlappen, trägt eine schärfere Differenzierung zum besseren methodischen Grundverständnis bei:

Quantitative Erhebungstechniken (als Weiterführung vgl. Raithel 2006)

Zählen: Vorkommen von Schlüsselwörtern im Deutsch-Unterricht. Anzahl der Fehler auf einem zweisprachigen Arbeitsblatt.

Urteilen: Paarvergleichsskalierung: Welche Fremdsprache wird von einer Klasse bevorzugt? Deutsch oder Englisch?

Testen: Evaluierung des Fremdsprachenniveaus durch einen Test mit Antwortvorgaben= „Multiple Choice“.

Befragen: Standardisiertes Interview, vollständig strukturierte schriftliche Befragung.

Beobachten: Teilnehmende Beobachtung als Lehrer, nicht-teilnehmende Beobachtung als rein protokollierender Zuschauer im Klassenraum.

Qualitative Erhebungstechniken (als Referenzwerk vgl. Flick 1995)

Befragen: Offenes Interview, narratives Interview, Gruppendiskussion.

Beobachten: Rollenspiele, Feldforschung, teilnehmende Beobachtung.

Nonreaktive Verfahren: Bei diesen besteht kein unmittelbarer Kontakt zwischen Forscher und Beforschem. Z. B. Konsultation von Arbeitsheften einer Schulklasse zur Evaluierung der Fremdsprachenkompetenz.

Rollenspiele: Durch diese können Schüler im Schutz einer Rolle Empfindungen/Einstellungen äußern, die sie in einem Gespräch so nicht offenlegen würden.

Sekundärdaten: Sammeln von relevanten Fremdinformationen wie z. B. Unterrichtsprotokolle von Lehrern, Aufsätze von Schülern.

Inhaltsanalyse: Neben reinen Texten bieten sich auch Fotos, Videomaterial u. ä. an.

Ausgehend von der obigen Liste fällt bei uns die Wahl zunächst auf ein quantitatives Instrument in Form einer standardisierten Befragung. Die Betonung liegt auf dem Attribut „standardisiert“, was bedeutet, dass sämtliche Teilnehmer an der Befragung die identischen Antwortoptionen vorgelegt bekommen. Die Möglichkeit, eine Auskunft zu geben, soll in Form einer Rangskala erfolgen, die von 1 bis 6 in Anlehnung an das deutsche Schulnotensystem aufgebaut ist. Hierbei entspricht die 1 einer sehr positiven Einstellung, die 6 hingegen einer äußerst negativen.

1	2	3	4	5	6
<u>Frage</u> : Wie gut findest Du den Fremdsprachenunterricht Deines Lehrers?					
Vergib eine Schulnote durch einkreisen.					
(1= sehr gut 2= gut 3= befriedigend 4= ausreichend 5= mangelhaft 6= ungenügend)					

Ob diese Frage geeignet ist, tatsächlich herauszufinden, inwieweit der Unterricht „gut“ ist oder ob „nur“ die Einstellungen der Klasse gegenüber dem Lehrer herausgefunden werden können, ist bereits ein grundlegendes methodisches Problem, das weiter unten bei den Gütekriterien aufgegriffen wird.

Nach Durchführung dieser Befragung – beispielsweise in geheimer und anonymer Form durch Austeilen des Fragebogens – ergibt sich ein rein quantitatives Ergebnis:

NOTE	ANZAHL NENNUNGEN
1	3
2	6
3	11
4	7
5	2
6	1

N= 30 (Hierdurch wird die Anzahl der Befragten wiedergegeben)

Die Vorteile dieses Vorgehens liegen auf der Hand: Eine leichte Durchführbarkeit und Auswertbarkeit. In dieser Aufgabenstellung kann der Fragebogen relativ schnell und einfach konzipiert werden. Die Befragung an sich ist ebenfalls unproblematisch. Die Resultate ermöglichen zahlreiche Aussagen.

Zu diesem Zweck greift nun die Frage nach der Datenauswertung, aus klassischer quantitativer Perspektive durch den Rückgriff auf statistische Verfahren. Ohne näher auf diese eingehen zu wollen bieten sich Mittelwertanalysen, Varianzen u. ä. an. Für eine eingehendere Beschäftigung empfiehlt sich beispielsweise Bortz (1999).

Würde man die Befragung auch noch in anderen Klassen durchführen und würden noch andere Daten in den Bogen eingeführt werden (z. B. das Geschlecht, gesprochene Sprache zu Hause...), wären auch Vergleiche möglich, z. B. welcher Lehrer in der Schule im Durchschnitt die besten oder schlechtesten Bewertungen erhält, wie stark die Beurteilungen variieren, wie sich die Geschlechteraufteilungen unterscheiden, wie differenziert die Ergebnisse anhand der sprachlichen Vorkenntnisse sind usw. Diese Informationen besitzen sowohl theoretische als auch praktische Bedeutung.

Die Fragestellung bleibt erhalten, doch diesmal wird ein qualitativer Ansatz gewählt. Wiederum wird für eine Befragung der Schüler und Schülerinnen optiert, doch jetzt in einer offenen und nichtstandardisierten Form.

So erhalten die Teilnehmer die Gelegenheit, sich individuell zu artikulieren, inwiefern sich ihre (Un)Zufriedenheit mit dem Fremdsprachenunterricht (bzw. dem Lehrer!) darstellt.

Abgesehen vom Problem, wer (der Forscher selbst, eine Vertrauensperson...) die Befragung wie durchführt (geleitet mit mehreren Nachfragen oder eher zurückhaltend), die wiederum eigenständige Problemkategorien der qualitativen Forschung bilden, ergeben sich als Ergebnisse:

Eine Palette von ganz unterschiedlichen Äußerungen, in denen nicht nur die Art der Bewertung auftaucht („na ja, überwiegend ist der Unterricht schon in Ordnung“), sondern z. B. auch Erklärungen mit genannt werden („der Lehrer spricht immer so schnell“).

Dieses Material scheint aussagekräftiger bzw. reichhaltiger als die im ersten Fall gewonnenen Zahlen, da es mehr (versteckte) Details enthält als ein konzentrierter Messwert.

Allerdings bergen sowohl die Erhebung als auch die Auswertung qualitativer Daten Nachteile. Die Sammlung dieser Daten ist vergleichsweise zeitintensiv, alle Schülerinnen und Schüler müssen einzeln befragt werden. Bei einer angestrebten großen Befragung schränkt dies in der Regel den erreichbaren Personenkreis erheblich ein, da wegen limitierter Ressourcen (Zeit, Geld, Interviewer usw.) im Normalfall nicht so viele Befragungen durchgeführt werden können. Hilfsweise könnte eine Stichprobe in Betracht gezogen werden.

Bei der Auswertung ergibt sich vor allem das Problem einer Vergleichbarkeit. Es ist offensichtlich, dass die Meinungsäußerungen der Befragten nicht so ohne weiteres miteinander verglichen werden können. Bei einer standardisierten Befragung kann man die Antworten klar ordinal, d. h. der Reihe nach ordnen. Die 1 bezeichnet nun einmal einen „besseren“ Unterricht als eine 3. Doch was kann man mit Aussagen anfangen wie: „Naja, also eigentlich lässt es sich in der Klasse aushalten“ oder „Es ist schon gut, es hätte schlimmer kommen können“? Bei diesen beiden Bemerkungen ist die Rangfolge nicht offensichtlich, und es bedarf interpretativer Verfahren, um den Daten Aussagen zu entlocken.

Man kann folglich die Meinungen aller Schülerinnen und Schüler nicht „nennergleich“ machen. Allerdings ist dies bei qualitativen Methoden auch gar nicht beabsichtigt. Vergleiche auf Gruppenebene sind nicht intendiert, die Stärken des qualitativen Vorgehens liegen in der Berücksichtigung des inhaltlichen Werts der individuellen Antworten.

3. Leitfaden für Arbeitsschritte qualitativer Forschungsmodule

Aufbauend auf die skizzierten theoretischen Spezifika der beiden unterschiedlichen Methodenkomplexe geht es nunmehr um konkrete Umsetzungsbeispiele für die praktische Forschungsarbeit. Hierbei stehen die Kernstücke des Forschens im Mittelpunkt: die Datenerhebung und die Datenauswertung. Wie gesehen macht sich vor allem an diesen beiden Prozessen die Unterscheidung zwischen „quantitativ“ und „qualitativ“ fest. Auf zwei Fragen lässt sich die For-

schungsintention an diesem Punkt reduzieren: Welche Art von Daten möchte ich erheben? Und auf welche Weise möchte ich diese erhobenen Daten auswerten? In der Praxis werden die Antworten vielschichtig und umfangreich sein, das schließt vor allem ein Nebeneinander von quantitativen und qualitativen Verfahren ein.

Für die folgende modellhafte Beschreibung werden die Fragen aus einer qualitativen Perspektive beantwortet, so dass ein vereinfachter Ablauf über Erhebungs- und Auswertungsphase abgebildet werden kann.

Demnach wird die Frage nach der Erhebung so beantwortet, dass für den Beispielfall qualitative Daten in Form einer offenen Befragung gesammelt werden sollen.

3.1 Datenerhebungsphase

Das im vorangegangenen Abschnitt benutzte Beispiel zur Abgrenzung eines quantitativen Verfahrens von einem qualitativen, soll nun wieder aufgenommen werden, um exemplarisch die einzelnen Etappen von Erhebungs- und Auswertungsphase zu veranschaulichen. Hinter jeder Phase stehen ihrerseits eigene spannungsreiche Fragekomplexe, die in der Methodenforschung intensiv erörtert werden. Aus diesem Grund erhebt diese Darstellung keinen Anspruch auf Vollständigkeit, sondern soll als eine erste Orientierungs- und Hilfestellung dienen, auf der eigene Reflexionen und dem persönlichen Forschungsgegenstand angemessene Anpassungen fußen sollen.

Wie schon gesehen bietet die qualitative Befragungsmethode durch das Stellen von offenen Fragen viel Spielraum beim Antworten. Dies impliziert Interaktion und direkten Kontakt als eigenständige Informationsquelle, die es allerdings sorgfältig zu erschließen und zu überwachen gilt.

Um einen möglichst reibungslosen Erhebungsprozess mit einem aussagekräftigen Datenvolumen sicherzustellen, sei die Berücksichtigung der nachstehenden Etappen empfohlen:

3.1.1 Kontextuelle Vorarbeiten

Hier geht es um die Selektion des Forschungsgegenstandes, die Herausbildung der Fragestellungen: Soll die Güte des Fremdsprachenunterrichts thematisiert werden oder geht es um die Einstellungen der einzelnen Klassenmitglieder? Weiterhin muss die Zielgruppe herauskristallisiert werden: Welcher Schultyp, welche Klasse, welches Alter, welche Fremdsprachen und eventuell Muttersprachenkenntnisse sollen im Vordergrund stehen? Daneben muss sorgfältig der oder die Interviewer ausgesucht werden: der Forscher selbst, den Schülern bekannte/ vertraute oder eher externe Befrager. Zudem muss auf eine einheitliche

Befragungstechnik geachtet werden, damit keine verfälschten Ergebnisse provoziert werden: Werden die Fragen vom Interviewer vorgelesen oder spontan gestellt? Dazu kommt die Ausarbeitung von – dem Forschungsinteresse und den Befragten angemessenen – Interviewfragen: Hierzu bietet sich vor der eigentlichen Untersuchung ein Testlauf (vorzugsweise in einer anderen Klasse) an, in dem überprüft wird, ob die Klasse auf ihren Lehrer oder aber tatsächlich auf seinen Fremdsprachenunterricht abstellt. Zudem müssen bei einer heterogenen Gruppe ferner potentielle sprachlichen Unterschiede der Befragten sowohl bei der Fragestellung als auch bei den Antworten berücksichtigt werden (vgl. Horn 2003). Grundsätzlich münden diese Überlegungen in der Frage: Wer soll durch wen über was und warum wie befragt werden?

3.1.2 Organisatorischer Vorlauf

Nachdem über den kontextuellen Rahmen Klarheit herrscht, rücken nun organisatorische Elemente in den Mittelpunkt. Hierunter fallen Punkte wie die Kontaktaufnahme. Wer ist der Ansprechpartner, benötigt man eine offizielle Erlaubnis (z. B. in einer Schule)? Welches Interview-Material steht mir zur Verfügung? Muss ich etwas kaufen, kann ich etwas ausleihen? Sind die Interviewer informiert bzw. angewiesen? Verfügen diese über den nötigen technischen Sachverstand? Welche und wie viele Termine sollten vereinbart werden? Vor allem bei der Befragung von jüngeren Schülerinnen und Schülern sollte man die Tageszeit sowie das psycho-kognitive Niveau im Auge haben. Zur besonderen Problematik der Chronobiologie vgl. Wahlstrom (2002).

3.1.3 Intervieweinstieg

Ein neuralgischer Punkt ist der Beginn der Befragung. Hier geht es zunächst darum eine gewisse Nähe aufzubauen, z. B. durch eine eigene Vorstellung oder Präsentation des Themas, durch „Small Talk“ oder in einer Schule durch irgendeine Form des Spiels. (Vgl. hierfür Langmaack 2000). Es könnte der Klasse beispielsweise der Sinn der Frage erläutert werden, mit der Aussicht, dass sich bei Bedarf auch konkrete Veränderungen im Fremdsprachenunterricht einstellen könnten. Auch ist wichtig: Läuft die Technik einwandfrei? Ist vor allem das Aufnahmemedium eingeschaltet?

3.1.4 Realisierung und Konservierung des Interviews

Während der Befragung gilt es stets aufmerksam zu sein. Der Gesprächsverlauf muss sorgfältig überwacht und kontrolliert werden. Es sollte eine Strategie zu Recht gelegt werden, die bei entsprechenden Situationen entweder auf eine Intervention (bei Längen im Gespräch, die kein Ergebnis erwarten lassen) oder Zurückhaltung (sofern die Kommentare sehr ergiebig sind) angelegt sind. Zusätzlich sollten ebenfalls nonverbale Reaktionen festgehalten werden. Je nach Zusammensetzung der Zielgruppe müssen im Vorhinein Reaktionsmuster kon-

struiert werden. So bedingen Experteninterviews (beispielsweise mit Verantwortlichen für Fremdsprachenpolitik) andere Gesprächsführungen als Schülerbefragungen. (Vgl. hierzu Trinczek 2005.) Weiterhin kann zwischen Einzel- und Gruppengesprächen differenziert werden. Letztere können besonders gut durch die Moderationsmethode animiert werden. (Vgl. dazu Klebert 2006.)

3.1.5 Gesprächsausklang

Hier gilt es die Aufmerksamkeitskurve aufrecht zu erhalten. Nach dem offiziellen Ende (in der Regel kenntlichgemacht durch Ausschalten des Aufzeichnungsgerätes) kommen oft noch wichtige Bekundungen. Gerade jüngere Befragte äußern sich oftmals außerhalb des offiziellen Gesprächsrahmens, da sie annehmen, dass diese informelle Situation unabhängig vom eigentlichen Interview ist. Für einen ausführlichen Leitfaden bei Interviews mit Berücksichtigung von Jugendlichen als Zielpublikum vgl. Reinders (2005).

3.1.6 Verabschiedung

An diesem Punkt können nach Beendigung der Studien die Ergebnisse angeboten werden, eventuell auch mit Verbesserungsvorschlägen. Daran sind die teilnehmenden Institutionen üblicherweise interessiert. Den befragten Schülern könnte durch ihre Mithilfe eine stärkere Partizipation am Fremdsprachenunterricht angeboten werden (in vorheriger Absprache mit dem Lehrer). Eine Hauptforderung der Forschung und der Praxis wird dadurch erfüllt: die Verbesserung der Lehr- und Lernkonditionen durch Rückkopplung zwischen den Beteiligten. (Vgl. dazu Schrapper 2004.)

3.1.7 Protokolldaten

Direkt nach dem Ende sollten Eindrücke über die Atmosphäre, Räumlichkeit, Uhrzeit... gemacht werden, um die Ergebnisse später im richtigen Zusammenhang auswerten zu können. Neben den objektiven Daten (wie Länge des Gesprächs) sollten gleichfalls subjektive Empfindungen (wie das Gesprächsklima) festgehalten werden. Zum Komplex der Subjektivität und der Störungsfreiheit vgl. Mruck/Mey (1996a).

3.1.8 Dokumentation einer Befragung

Eine gewissenhafte Aufbereitung des gewonnenen Datenmaterials (Kategorisieren, Zusammenfassen, Archivieren usw.) erleichtert das spätere Auffinden der Daten und vereinfacht die nachfolgenden Schritte. (Zur problematischen Redaktion von Forschungsberichten vgl. Mruck/ Mey 1996b.)

3.1.9. Transkription

Dittmar (2004) liefert einen umfassenden Überblick über Regeln und Techniken der Transkription und kann als Referenzwerk in diesem Bereich gelten. Die Erstellung eines Korpus nach festen und einheitlichen Regeln (Konventionen beachten!) ist eine aufwendige, aber unerlässliche Arbeitsphase. Durch Verschriftlichungen (transkribieren) der Audio- oder Videoaufzeichnungen (und hier zählen nicht nur die rein verbalen Äußerungen) wird überhaupt erst die Grundlage für die Auswertungsschritte gelegt. Als Faustregel aus der Praxis kann man damit rechnen, dass eine Minute Tonaufzeichnung mit einer Stunde Arbeitsaufwand anzusetzen ist, die im Transkript in der Regel mit einer Textseite zu Buche schlägt. Dies macht das Ausmaß dieser Arbeit deutlich.

3.2 Auswertungsphase

Nach dem Abschluss der Erhebungsphase schließt sich nun das Auswertungsmodul an, das zeigen wird, ob bei der Datensammlung gewissenhaft zu Werke gegangen worden ist.

Eingangs stellt sich die Frage mit welchem Instrument die Daten überhaupt ausgewertet werden sollen. Als Interpretations-Mittel der Wahl wird üblicherweise auf eine Form der qualitativen Inhaltsanalyse zurückgegriffen (einführend, gerade auch unter Berücksichtigung von computerunterstützten Inhaltsanalysen vgl. Früh 2007).

Laut Atteslander (2003: 225) handelt es sich dabei um eine Methode

„der Datenerhebung zur Aufdeckung sozialer Sachverhalte, bei der durch die Analyse eines vorgegebenen Inhalts (z.B. Text, Bild, Film) Aussagen über den Zusammenhang seiner Entstehung, über die Absicht des Senders, über die Wirkung auf den Empfänger oder die soziale Situation gemacht werden.“

Diese intendiert die Anwendung einer systematischen und intersubjektiv überprüfbarer Analyse, die dabei dem Interpretationsbedürfnis und der Bedeutungsfülle verbalen oder non-verbalen Materials gerecht wird.

Im Unterschied zur quantitativen verfügt die qualitative Inhaltsanalyse weder über den Anspruch zahlenmäßige Relationen aufzudecken, noch repräsentativ für eine Grundgesamtheit zu sein.

Die Auswertungsphasen sind als Orientierungshilfen zu verstehen, die zwar mit einer gewissen Konstanz im mittlerweile voluminösen Repertoire der qualitativen Inhaltsanalyse anzutreffen sind, die aber - in Abhängigkeit von Forschungsfrage und Analysematerial - zum Teil große Divergenzen aufweisen.

3.2.1 Materialprüfung

Unabhängig davon, ob man auf eigenes Material zurückgreift oder aber man auf Sekundär- bzw. Fremddaten angewiesen ist, müssen diese in jedem Fall zunächst einer kritischen Prüfung unterzogen werden. (Sind die unten diskutierten Gütekriterien erfüllt?) Sind die Angaben der Klasse überhaupt brauchbar? Das bedeutet nicht, dass die Aussagen persönlich bewertet werden müssen - auch extreme Aussagen wie „ich hasse den Fremdsprachenunterricht“ sind nützliche Angaben für die Interpretation.

3.2.2 Korpusverwaltung

Es wurde schon darauf hingewiesen, dass bei einer Transkription das Datenvolumen beachtliche Ausmaße annehmen kann. Dies gilt es auch bei der Auswertung zu berücksichtigen – insbesondere dann, wenn durch permanenten Rückgriff beim Lesen immer wieder im Korpus gesprungen werden muss. Am dienlichsten ist hierbei zweifelsohne ein computerunterstütztes Datenmanagement (auf dem Markt existieren mittlerweile einige hilfreiche Programme wie Videograph® oder Ethnograph v5.0).

3.2.3 Zusammenfassung

Um der Datenmenge Herr zu werden und um erste signifikante Aussagen herauszukristallisieren sollten die Fälle kurz beschrieben werden. Dies kann in Form von Kategorienbildungen, Schlagworten, Zitaten o. ä. erfolgen. Als Hilfsmittel können an diesem Punkt auch quantitative Methoden eingesetzt werden, z. B. Zählung von bestimmten Stichworten.

3.2.4 Fallselektion für Detailauswertung

Große Datenvolumen zwingen dazu, besonders auffällige Fälle nach bestimmten Kriterien herauszufiltern und einer Feinanalyse zuzuführen. Der Forscher muss sich Gedanken darüber machen, nach welchen Maßstäben die Fälle ausgesucht werden sollen. Können signifikante und repräsentative Pro- und Kontrabekundungen zum Fremdsprachenunterricht selektiert werden. Alle Äußerungen, die negativ oder positiv konnotiert sind, müssen dabei in Betracht gezogen werden.

3.2.5 Kategorie-Erstellung

Die Detailauswertung setzt auch eine Kategorisierung voraus. Eine Kategorie übernimmt dabei die Aufgabe einer Variablen. So könnte man die „Zufriedenheit“ der Schülerinnen und Schüler mit dem Fremdsprachenunterricht als eine eigenständige Kategorie anlegen. Im Folgenden würde man nun den Textkörper auf die Merkmale hin untersuchen, die mit dieser Variable verbunden sind (alle Aussagen, die sich positiv zum Unterricht stellen).

3.2.6 Kodierung

Nach der Kategorisierung folgt die Kodierung. Bei dieser werden einzelne Textstellen („ich finde den Unterricht absolut cool“) den entsprechenden Kategorien (sehr zufrieden, zufrieden...) zugewiesen. Diese Etappe verlangt nach präzisen Definitionen. „Ankerbeispiele“ erhöhen die Transparenz und ermöglichen eine zielgerichtete Kodierung.

3.2.7 Einzelfallcharakterisierung

Typisch für die qualitative Herangehensweise ist die Existenz von (zahlreichen) Einzelfällen, denen eine gewisse Beachtung zuteil kommen muss. Sofern das Kategorienschema geschickt angelegt worden ist, erlaubt dieses auch eine konzentrierte und aussagekräftige Beschreibung der Einzelfälle. Zudem können die Einzelfälle untereinander verglichen und nach übereinstimmenden Merkmalen durchsucht werden. Sofern den aufgestellten Kategorien ausreichend Fälle zugeordnet werden können, kann von einem saturierten / gesättigten Kategoriensystem ausgegangen werden. Im anderen Fall sind Defizite entweder bei der Aufstellung der Kategorien oder aber bei der Anzahl der relevanten Fälle zu beheben. (Sind für die einzelnen Kategorien genügend Textstellen gefunden worden?) So kann es vorkommen, dass ein Schüler sich dem Fremdsprachenunterricht total verweigert. Durch Analyse seiner Äußerungen kann u. U. eruiert werden, ob dies am Unterricht selbst oder aber an äußeren Faktoren liegt. Bei einer rein quantitativen Auswertung würde die negative Bekundung einzig dem Unterrichtsprozess zugerechnet werden.

3.2.8 Ergebnisdarstellung

Aufgrund des großen Volumens bleibt oft nur ausreichend Platz im Anhang des Forschungsberichtes. Deswegen müssen im Hauptteil der Publikation die signifikanten Belege sowie aussagekräftigen Zitate sorgfältig ausgewählt werden.

Die hier grob skizzierte qualitative Inhaltsanalyse (zur Verfeinerung der Arbeitsschritte vgl. Gläser/ Laudel 2006) ist keine in sich geschlossene Methode, sondern eher ein offenes Werkzeug, das sich in vielen Variationen ausdifferenziert hat und dementsprechend vielfältig eingesetzt werden kann. Deswegen sind die Etappen wiederum nur als Richtschnur zu verstehen.

In der Tat unterscheiden sich die gängigen Versionen der qualitativen Inhaltsanalyse sowohl was ihre zugrunde liegende Philosophie als auch ihr methodisches Vorgehen anbelangt zum Teil erheblich voneinander.

Einige wichtige Varianten seien an dieser Stelle zur weiteren Beschäftigung genannt:

- Globalauswertung nach Legewie (1994)

- Qualitative Inhaltsanalyse nach Mayring (2000) (Verwechslungsgefahr: „Qualitative Inhaltsanalyse“ ist in der Literatur üblicherweise eine Oberkategorie aller interpretativen Analyseverfahren in diesem Bereich.)
- Grounded Theory nach Glaser und Strauss (1967), die allerdings ihrerseits wieder entsprechend der beiden Autoren Glaser (2004) und Strauss (1996) in zwei divergierende Richtungen zerfallen ist.

4. Methodenkanon

Die Fülle von unterschiedlichen Verfahren, auf die der qualitativ orientierte Forscher mittlerweile zurückgreifen kann, verdankt man den innovativen und kreativen Spezifika, die den qualitativen Methoden zueigen sind. Andererseits erschwert diese Vielfalt, einen allgemeingültigen Katalog der anwendbaren Instrumente zu kreieren.

Ganz verschiedenartige Kriterien (wie Objektbezogenheit, Distanz des Forschers, Zeitdauer oder Kontextbedingungen, um nur einige zu nennen) können als Maßstab angelegt werden, um die einzelnen Anwendungen zu klassifizieren oder kategorisieren. An dieser Stelle soll eine einfache Darstellung nach Denzin und Lincoln (1994) als erste Orientierung genügen, die sowohl die Erhebungs- als auch die Auswertungsphase berücksichtigt:

- Interviews
- Beobachtungstechniken
- Analyse von Dokumenten und anderen kulturellen Objekten
- Visuelle Methoden (Film, Foto)
- Selbsterfahrung
- Datenmanagement und Datenanalyse
- Computergestützte Analyse
- Inhaltsanalyse

5. Gütekriterien

Abschließend sollen einige Hinweise über die Qualität der Datenerhebung und ihrer Auswertung zu eigenen Reflexionen anregen sowie eine kritische Haltung innerhalb des Forschungsprozesses fördern.

Eine häufig anzutreffende Position – und die nicht nur von Seiten der Methodenleulinge – besagt, dass qualitative Verfahren „weiche“ und der Willkür ausgesetzte Arbeitsweisen seien - für eine aktuelle Kritik an qualitativen Methoden

vgl. Holweg 2005. Doch spätestens seit Grotjahn (1993) sollte nicht nur in der Fremdsprachendidaktik die Dichotomie zwischen quantitativem und qualitativem Paradigma überwunden sein.

Denn richtig ist vielmehr, dass für die qualitativen Methoden ebenso Gütekriterien existieren wie für ihre quantitativen Pendanten. Gütekriterien haben den Zweck einer Qualitätssicherung und sind demnach so etwas Ähnliches wie ein TÜV-Siegel, eine DIN oder eine ISO-Norm im Forschungsprozess.

5.1 Objektivität = Anwenderunabhängigkeit

Bei diesem Kriterium bemüht man keinen Rekurs auf philosophische Annäherungen an den Objektivitätsbegriff (zur Überwindung des Dualismus von Subjektivismus und Objektivismus, aufbauend auf den linguistischen Konzepten von Saussure vgl. Bourdieu 1987), sondern man versteht vielmehr darunter die Unabhängigkeit der Versuchsergebnisse von den externen Konditionen, insbesondere in Person des Forschers selbst. Andere Wissenschaftler müssten bei der Erforschung derselben Fragestellung mit identischen Methoden zu annähernd gleichen Befunden kommen können.

Im Laufe des Untersuchungsprozesses wird aus der subjektiven Perspektive eine intersubjektiv (zum Begriff der Intersubjektivität vgl. Glaserfeld 2006) nachvollziehbare Erkenntnis, die im Idealfall mit einer gewissen Einigkeit in der wissenschaftlichen Gemeinschaft korreliert.

Diese Forderung bedingt eine strikte Transparenz der angewandten Methodik. Deswegen ist die Darlegung des individuellen Vorgehens integrativer Bestandteil des Forschungsberichts. Nur wenn nachvollzogen werden kann, auf welchem Weg man bei der Erhebung und Auswertung zu seinen Ergebnissen gelangt ist, kann eine derart postulierte Objektivität erreicht werden.

Es ist einsichtig, dass die Forderung nach Objektivität bei quantitativen Forschungsprozessen scheinbar leichter zu erfüllen ist. In diesen Bereichen sorgt in der Regel die Konstanzhaltung der externen Bedingungen für einfache Wiederholungsmöglichkeiten.

Bestes Beispiel hierfür ist die Laborarbeit, aber auch ein standardisierter Fragebogen sorgt für die nötige Objektivität, erhält doch jeder die gleichen Fragen. Beim qualitativen Vorgehen stellt sich die Situation schwieriger dar. In Abhängigkeit vom Befragungstyp werden oftmals die Fragen individuell auf den einzelnen Teilnehmer zugeschnitten bzw. oft während des Gesprächs an die Situation angepasst. Bei einer angemessenen Vorgehensweise kann dies andererseits einen erkenntnisbringenden Vorteil bedeuten. So ist vorstellbar, dass im Verlaufe eines offenen Gesprächs ein Schüler Einstellungen oder Informationen über

den Fremdsprachenunterricht offenlegt, die durch ein standardisiertes Mittel nicht hätten erhoben werden können. Dieser Zugewinn an neuem Wissen setzt jedoch einen sensiblen und flexiblen Moderator voraus, der sowohl die Interaktionen als auch die Reaktionen permanent überwachen muss. In jedem Fall muss die Zugänglichkeit der erhobenen Daten für die Leserschaft garantiert werden.

5.2 Reliabilität= Grad der Genauigkeit / Zuverlässigkeit

Die Reliabilität bezeichnet den Grad der Messgenauigkeit (Präzision) des eingesetzten Forscher-Werkzeugs. Sie ist demnach ein Maß für die Wiederholbarkeit (Replizierbarkeit) der Ergebnisse unter gleichen Konditionen. So sollten wissenschaftliche Resultate ohne (größere) Messfehler im Verfahren zustande kommen. Beim Forschungs„objekt“ Mensch lässt sich eine uneingeschränkte Reliabilität per se nicht erreichen, da Störvariablen (wie beispielsweise schlechte Laune der befragten Kinder) zwangsläufig Fehler beim (wiederholten) Messen nach sich ziehen.

In der quantitativen Forschung existiert eine Vielzahl von Tests, auf die zur Bestimmung der Zuverlässigkeit der Instrumente zurückgegriffen wird.

Für qualitative Fragestellungen wird eine „Wiederholungs-Reliabilität“ in der Literatur häufig abgelehnt, da die zu erforschenden Situationen als einzigartig und besonders charakterisiert werden. So spricht sich Orthmann Bless (2006: S. 114) deshalb dagegen aus, „da es sich um die Analyse von historisch unwiederholbaren, individuell spezifischen, aktuellen Lebenssituationen handelt.“

Die Unwiederholbarkeit dieser historisch-kontextgebundenen Gegebenheiten wird demnach betont und es wird darauf hingewiesen, dass es bislang noch keine zufriedenstellenden Tests für eine Angabe der Messgenauigkeit für diese Fälle gäbe. So konstatiert Lamnek (1993: 177), dass „[...]aber eigene Methoden der Zuverlässigkeitsprüfung nicht entwickelt wurden.“

Nichtsdestotrotz bleibt der Wunsch nach einer möglichst hohen Zuverlässigkeit auch bei qualitativen Methoden bestehen.

5.3 Validität= Gültigkeit

Das Kriterium der Validität wird üblicherweise als das wichtigste angesehen (so für Bortz/ Döring: S. 303) – wenngleich es sich sehr facettenreich darbietet. Hierbei wird auf die entscheidende Frage fokussiert: Wie gut genügt das Forschungsdesign dem Anspruch, exakt das zu untersuchen, was beabsichtigt ist zu eruieren?

So kann man kritisch hinterfragen, ob die im Beispiel gewählte Problemstellung tatsächlich durch die den Schülerinnen und Schülern vorgelegte Frage hinrei-

chend gelöst werden kann. Denn so könnte der Fremdsprachenunterricht de facto effizient sein, doch bei den Schülern aufgrund verschiedener anderer Faktoren (Lehrer zu streng) nicht gut ankommen. In diesem Fall könnte auch bei Erfüllung der Objektivität und Reliabilität die Validität verletzt sein.

Bei Interviews ist überdies ungewiss, ob die gewonnenen Antworten authentisch und ehrlich sind. Der Fragesteller muss sich die Frage gefallen lassen, ob er in der Lage war, die relevanten Informationen herausfiltern zu können. Um die Validität zu erhöhen, können somit zusätzliche Maßnahmen zur Absicherung in Betracht gezogen werden. Zur Untermauerung von Schülereinstellungen können beispielsweise auch die Meinungen der Eltern miteinbezogen werden. Auf diese Weise könnte Glaubwürdigkeit bzw. Authentizität der Schüleraussagen nachgeprüft werden. Dass diese Schritte logistische und ethische (immerhin wirft man den Teilnehmern dadurch eine gewisse Unglaubwürdigkeit vor) Schwierigkeiten aufwerfen ist evident.

Generell versucht man durch die Herstellung eines interpersonalen Konsenses dem Gültigkeits-Kriterium gerecht zu werden. Dies geschieht vor allem durch den Austausch mit beteiligten Forschern, mit den Befragten oder aber mit gänzlich Außenstehenden (vor allem Experten). Wird zwischen den entsprechenden Personenkreisen keine Einigung über die Güte der erhobenen Daten erzielt, müssen diese als invalide angesehen werden. Dieses Verfahren wird als kommunikative Validierung bezeichnet. Baumeler (2003) zeigt, dass selbst bei Disconsens dennoch eine Validität erreicht werden kann.

Die Validität gewinnt auch besonders bei der Datenauswertung an Bedeutung. Die Schwierigkeit bei der Interpretation liegt darin, dass der Forscher nicht wie beim quantitativen Vorgehen die gewissenhafte Auslegung des Datenmaterials einer quasi „übergeordneten objektiven Instanz“ (in Form der Statistik) anvertrauen kann. Bei der qualitativen Strategie ist der Forscher zugleich Anwender und Kontrolleur/ Revisor in einer Person. Die Entlastungsfunktion, den Gehalt der Validität extern durch statistische Verfahren bemessen zu können, entfällt weitestgehend. Kommt der interpersonale Konsens in der Auswertungsphase nicht zustande, zieht dies eine Neuausrichtung der Interpretationsbasis nach sich.

Zusätzlich tritt neben das Problem der Gültigkeit das der Generalisierbarkeit von Interpretationen. Letztere kann am ehesten durch einen ausbalancierten „Methodenmix“ unter Einsatz von quantitativen und qualitativen Methoden abgesichert werden. Dieses Vorgehen wird unter dem Oberbegriff der Triangulation subsumiert, wobei hierunter nicht nur eine simple Verschmelzung unterschiedlicher Instrumente verlangt wird, sondern darüber hinaus die Integration ihrer jeweiligen wissenschaftstheoretischen Hintergründe (vgl. Flick 2008: 12. Ebenso für

eine theoretische Übersicht und praktische Anwendungsbeispiele der Triangulation).

Im wissenschaftlichen Diskurs finden sich die eben genannten Kriterien teilweise unter anderen Categorieschemata oder gar anderen Bezeichnungen wieder. So regt beispielsweise Kvale (1995) eine Erweiterung des Validität-Kriteriums an, indem er mit der Kohärenz (interne Logik einer Studie) und dem Pragmatismus (Nützlichkeit einer Untersuchung) zwei zusätzliche Bedingungen in die Diskussion einführt.

Zudem soll nicht verschwiegen werden, dass in der qualitativen Methodologie (also in der Lehre über die wissenschaftlichen Methoden selbst) auch einige andere innovative Ansätze bzw. Erweiterungen der Kriterien diskutiert werden. Mayring (2002: 146) bietet gleich ein ganzes innovatives Repertoire an, um gezielt die Inhaltsanalyse methodisch abzusichern. So versteht er unter der Regelgeleitetheit: „Die qualitative Forschung muss sich an bestimmte Verfahrensregeln halten, systematisch ihr Material bearbeiten. [...] Die Qualität der Interpretationen ist vor allem durch das schrittweise, sequenzielle Vorgehen abgesichert.“ Durch den Terminus „Verfahrensdokumentation“ bringt Mayring (2002: 145) folgendes Prozedere zum Ausdruck:

„In qualitativ orientierter Forschung ist Vorgehen viel spezifischer auf den jeweiligen Gegenstand bezogen, werden die Methoden meist speziell für diesen Gegenstand entwickelt oder differenziert. Das muss bis ins Detail dokumentiert werden, um den Forschungsprozess für andere nachvollziehbar werden zu lassen.“

Trotz alledem bieten sich Objektivität, Reliabilität und Validität nach wie vor als hilfreiche Ausgangspunkte methodischen Arbeitens an.

Diese Gütekriterien müssen ständig im Hinterkopf des Forschers präsent sein – sowohl was die Datenerhebung als auch die Datenauswertung anbelangt.

Fazit

Dieser Beitrag hat zum Ziel dem wissenschaftlichen Nachwuchs den Einstieg in die methodischen Grundaspekte der Fremdsprachendidaktik zu erleichtern. In Anbetracht einer sich komplex und kompliziert präsentierenden Methodenlandschaft werden konstruktive Orientierungsmarken offeriert. Die Beispiele sollen den akademischen Debütantinnen und Debütanten die potentielle Unsicherheit vor der Vielzahl der Möglichkeiten nehmen und sie für methodische Schwierigkeiten sensibilisieren.

Wenn die vorhergehenden Absätze auch eine strikte Trennung beider Ansätze vermuten lassen, ergibt ein Blick in die Forschungsrealität jedoch ein ganz anderes Bild. Dort werden in der Tat quantitative und qualitative Methoden nebenher bzw. komplementär eingesetzt. Die dadurch entstehenden „Synergieeffekte“ werden aktuell unter dem Schlagwort „Triangulation“ zusammengefasst und als wünschenswert proklamiert - in diesem Sinne für die Sprachlehrforschung postuliert von Henrici (1995).

Das Überwinden von künstlich aufgerissenen Gräben zwischen beiden Methodenrichtungen hilft den wissenschaftlichen Erkenntnisgewinn zu steigern. Deswegen stellt sich bei jedem Untersuchungsprojekt die unvoreingenommene Frage nach dem richtigen und ausgewogenen Methodenverhältnis. In diesem Artikel fokussiert sich die Auseinandersetzung zwar überwiegend auf die qualitativen Komponenten dieses Methodenkonglomerats, aber dies bedeutet keineswegs, dass die quantitativen Bestandteile gering geschätzt werden.

Empirische Forschungen sollten nicht exklusiv nach der Art der benutzten Analysemethoden bewertet werden, sondern insbesondere nach ihren Ergebnissen, ihrer Funktion sowie ihrem Stellenwert für den wissenschaftlichen Erkenntnisprozess. Der Gegensatz zwischen qualitativen und quantitativen Forschungsmethoden ist dabei eher philosophisch-theoretischer Natur. In der Forschungspraxis gilt daher die Maxime einer adäquaten Relation der einzusetzenden Mittel.

Um mit Anselm Strauss (2004: 22) - einem bedeutenden Vordenker der qualitativen Methoden - zu schließen: „Forschung ist harte Arbeit, es ist immer ein Stück Leiden damit verbunden. Deshalb muss es auf der anderen Seite Spaß machen.“

Bibliographie

- Adorno, Theodor W. (1962): *Die Logik der Sozialwissenschaften*. In: Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie 14: S. 249 – 263.
- Atteslander, Peter: *Methoden der empirischen Sozialforschung*. 11. Aufl. Berlin: Schmidt.
- Baumeler, Carmen (2003): *Dissens in der kommunikativen Validierung. Eine Absage an die Güte wissenschaftlicher Forschung?* In: *Sozialer Sinn. Zeitschrift für hermeneutische Sozialforschung. Methodenwerkstatt. Nr. 2*. Stuttgart: Lucius & Lucius-Verlag. S. 313-329.
- Bausch, Karl-Richard/ Christ, Herbert/ Krumm, Hans-Jürgen (Hrsg.) (2003): *Handbuch Fremdsprachenunterricht*. 4., vollst. neu bearb. Aufl. Tübingen/ Basel: Francke (UTB).
- Bergmann, Jörg R. (1981): *Ethnomethodologische Konversationsanalyse*. In: Peter Schröder / Hugo Steger (Hrsg.): *Dialogforschung*. Düsseldorf: Schwann. S. 9 - 51.
- Blumer, Herbert (1973): *Der methodologische Standort des symbolischen Interaktionismus*. In: Arbeitsgruppe Bielefelder Soziologen (Hrsg.): *Alltagswissen, Interaktion und gesellschaftliche Wirklichkeit*. 1. Bd. Reinbek bei Hamburg: Rowohlt. S. 80 – 101.

- Bortz, Jürgen (1999): *Statistik für Sozialwissenschaftler*. 5., vollst. überarb. u. aktualis. Aufl. Berlin: Springer Lehrbuch.
- Bortz, Jürgen / Döring, Nicola (2002): *Forschungsmethoden und Evaluation*. 3. Aufl. Berlin: Springer Lehrbuch.
- Bourdieu, Pierre (1987): *Sozialer Sinn. Kritik der theoretischen Vernunft*. Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Bulmer, Martin (1984): *The Chicago School of Sociology. Institutionalization, diversity, and the rise of sociological research*. Chicago, London: The University of Chicago Press.
- Denzin, Norman K./ Lincoln, Yvonna S. (Eds.) (1994): *Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks: Sage.
- Dittmar, Norbert (2004): *Transkription. Ein Leitfaden mit Aufgaben für Studenten, Forscher und Laien*. 2. Aufl. Wiesbaden: VS Verl. für Sozialwiss.
- Edmondson, Willis J. / House, Juliane (2006): *Einführung in die Sprachlehrforschung*. 3. Aufl. Tübingen: A. Francke.
- Flick, Uwe (2008): *Triangulation. Eine Einführung*. 2. Aufl. Wiesbaden: VS Verl. für Sozialwiss.
- Flick, Uwe u. a. (1995): *Handbuch Qualitative Sozialforschung*. 2. Aufl. München: Psychologie Verlags Union.
- Garfinkel, Harold (1984): *Studies in Ethnomethodology*. Malden/MA: Polity Press/Blackwell Publishing.
- Glaser, Barney G. / Holton, Judith (2004): *Remodeling Grounded Theory*. In: *Forum Qualitative Social Research*, Vol. 5 / Nr. 2. Art. 4.
- Glaser, Barney G./ Strauss, Anselm L. (1967): *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago: Aldine Pub.
- Glaserfeld, Ernst von (2006): *Objektivität*. In: Leon R. Tsvasman (Hg.): *Das große Lexikon Medien und Kommunikation. Kompendium interdisziplinärer Konzepte*. Würzburg: Ergon-Verlag.
- Gläser, Jochen / Laudel, Grit (2006): *Experteninterviews und qualitative Inhaltsanalyse als Instrumente rekonstruierender Untersuchungen*. 2. Aufl. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Grotjahn, Rüdiger (1993): *Qualitative vs. quantitative Fremdsprachenforschung: Eine klärungsbedürftige und unfruchtbare Dichotomie*. In: Timm, Johannes-Peter Vollmer, Helmut (Hgg.): *Kontroversen in der Fremdsprachenforschung*. Dokumentation des 14. Kongresses für Fremdsprachendidaktik 1991 in Essen. Bochum: Brockmeyer. S. 223-248.
- Henrici, Gert (1995): *Spracherwerb durch Interaktion? Eine Einführung in die fremdsprachenerwerbsspezifische Diskursanalyse*. Baltmannsweiler: Schneider.
- Holweg, Heiko (2005): *Methodologie der qualitativen Sozialforschung: Eine Kritik*. Bern u. a.: Haupt.
- Hopf, Christel / Weingarten, Elmar (Hrsg.) (1993): *Qualitative Sozialforschung*. 3. Aufl. Stuttgart: Klett-Cotta.

- Horn, Ralf (2003): *Probleme des interkulturellen Einsatzes von Fragebogen*. Landau: Verlag Empirische Pädagogik.
- Hug, Theo (2001): *Wie kommt Wissenschaft zu Wissen?* 4 Bände. Hohengehren: Schneider.
- Hunfeld, Hans (2004): *Fremdheit als Lernimpuls*. Klagenfurt: alpha-beta/ Drava-Verlag.
- Klebert, Karin/ Schrader, Einhard/ Straub, Walter G. (2006): *Moderationsmethode. Das Standardwerk*. 3. Aufl. Hamburg: Windmühle.
- König, Eckard / Zedler, Peter (Hrsg.) (2002): *Qualitative Forschung*. 2. Aufl. Weinheim: Beltz.
- Kurt, Ronald, (2004): *Hermeneutik - Eine sozialwissenschaftliche Einführung*. Stuttgart: UTB.
- Kvale, Steinar (1995): *The Social Construction of Validity*. In: *Qualitative Inquiry* 1 (1) S. 19-40. Thousand Oaks: Sage.
- Lamnek, Siegfried (1995): *Qualitative Sozialforschung*. Band 1 und 2. 3. Aufl. München: Psychologie Verlags Union.
- Langmaack, Barbara (2000): *Themenzentrierte Interaktion. Einführende Texte rund ums Dreieck*. 4. Auflage. Weinheim: Beltz Psychologie Verlags Union.
- Legewie, Heiner (1994): *Globalauswertung von Dokumenten*. In: Andreas Boehm u. a.: *Texte verstehen: Konzepte, Methoden, Werkzeuge*. Konstanz: UVK. S. 177 - 182.
- Maindok, Herlinde (2003): *Professionelle Interviewführung in der Sozialforschung*. Herbolzheim: Centaurus-Verlagsgesellschaft.
- Mayring, Philipp (2000): *Qualitative Inhaltsanalyse: Grundlagen und Techniken*. 7. Aufl.. Weinheim: Deutscher Studien Verlag.
- Mayring, Philipp (2002): *Einführung in die qualitative Sozialforschung*. Weinheim: Psychologie Verlags Union.
- Mead, George Herbert (1968): *Geist, Identität und Gesellschaft aus der Sicht des Sozialbehaviorismus*. Frankfurt: Suhrkamp.
- Meixner, Uwe (2004): *Einführung in die Ontologie*. Darmstadt: Wissenschaftl. Buchges.
- Mruck/ Katja/ Mey, Günter (1996a): *Qualitative Forschung und das Fortleben des Phantoms der Störungsfreiheit*. In: *Journal für Psychologie*, 4(3) Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht. S. 3-21.
- Mruck, Katja/ Mey, Günter (1996b): *Überlegungen zu qualitativer Methodologie und qualitativer Forschungspraxis. Die Kehrseite psychologischer Berichte*. In: *Forschungsbericht aus dem Institut für Psychologie der Technischen Universität Berlin*, Nr. 1/96.
- Orthmann Bless, Dagmar (2006): *Lebensentwürfe benachteiligter Jugendlicher. Theoretische Betrachtungen und Ereignisse einer empirischen Untersuchung bei Mädchen mit Lernbehinderung*. Bad Heilbrunn: Verlag Julius Klinkhardt.
- Patzelt, Werner J. (1987): *Grundlagen der Ethnomethodologie*. München: Fink.
- Popper, Karl R. (1962): *Die Logik der Sozialwissenschaften*. In: *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* 14. S. 233-248.

- Raithel, Jürgen (2006): *Quantitative Forschung. Ein Praxiskurs*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Reinders, Heinz (2005): *Qualitative Interviews mit Jugendlichen führen - Ein Leitfaden*. München: Oldenbourg.
- Sacks, Harvey/ Schegloff, Emanuel A./ Jefferson, Gail (1974): *A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking in Conversation*. In: *Language* 50/4. S. 696-735.
- Schnädelbach, Herbert (2002): *Erkenntnistheorie zur Einführung*. Hamburg: Junius.
- Schrapper, Christian (Hrsg.) (2004): *Sozialpädagogische Forschungspraxis – Positionen, Projekte, Perspektiven*. Weinheim: Juventa Verlag.
- Strauss, Anselm L. / Corbin, Juliet (1990): *Basics of Qualitative Research: Grounded Theory Procedures and Techniques*. Newbury Park: Sage.
- Strauss, Anselm *im Interview* mit Legewie, Heiner / Schervier-Legewie, Barbara (2004). In: *Forum Qualitative Sozialforschung*. Volume 5/ No. 3. Art. 22.
- Tashakkori, Abbas / Teddlie, Charles (1998): *Mixed methodology: Combining qualitative and quantitative approaches*. Thousand Oaks: Sage.
- Trinczek, Rainer (2005): *Wie befrage ich Manager? Methodische und methodologische Aspekte des Experteninterviews als qualitativer Methode empirischer Sozialforschung*. In: Bogner, Alexander/ Littig, Beate/ Menz, Wolfgang (Hrsg.): *Das Experteninterview. Theorie, Methode, Anwendung*. 2. Aufl. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften. S. 209 - 223.
- Vetter, Helmuth (Hrsg.) (2005): *Wörterbuch der phänomenologischen Begriffe*. Hamburg: Meiner.
- Wahlstrom, Kyla (2002): *Changing times: Findings from the first longitudinal study of later high school start times*. In: *NASSP Bulletin*, 86(633). Thousand Oaks: Sage. S. 3-21.
- Westheide, Henning (1986): *Zum verbalen Wortschatz im Niederländischen und im Deutschen - Systemlinguistische und phänomenologische Ansätze einer kontrastiven Analyse*. In: Alois Wierlacher u. a.: *Jahrbuch Deutsch als Fremdsprache*. München: Max Hueber Verlag. S. 23 - 38.

Adeline Haug

Les jeux de société en cours d'allemand

Madame Adeline Haug est professeur d'allemand depuis onze ans au Collège Frédéric Hartmann de Munster, où elle enseigne en section bilingue depuis sa création, c'est-à-dire depuis 6 ans. Elle est membre du GER sur la socio-culture (IUFM d'Alsace / Université de Strasbourg) organisé par Françoise Laspeyres depuis trois ans et poursuit actuellement des études en Master 2 de recherche en didactique des langues et du FLE (français langue étrangère) à l'Université de Strasbourg. Son objet d'étude est « La compétence de gestion de la communication linguistique et culturelle en contexte d'altérité ». C'est dans ce cadre qu'elle a pu expérimenter la création et l'utilisation de jeux de société en cours d'allemand.

Introduction

L'appareil didactique mis en œuvre et s'articulant sur un enseignement / apprentissage d'une langue / culture est le deuxième volet d'une démarche initiée par le groupe de recherche de l'université de Strasbourg, composé d'un Maître de Conférences, de formateurs IUFM d'Alsace et d'enseignants du second degré. Le présent article se reportera donc ponctuellement au premier article paru en septembre 2009 (1) concernant une unité thématique intitulée « Immigration-Identität-Integration » élaborée par Mme F. Laspeyres dans le cadre de ce groupe de recherche, dont la vocation est de concilier recherches didactiques et pratiques professionnelles, ainsi que d'élaborer des ressources pédagogiques concrètes.

Dans un premier temps, je présenterai ici le cadre scientifique et théorique dans lequel s'inscrit ce deuxième projet, puis, je tâcherai d'explicitier les objectifs et les choix didactiques en relation directe avec le cadre théorique donné, et pour finir, je présenterai point par point la mise en œuvre didactique tout en analysant les aspects positifs de la démarche et en veillant à mettre le doigt sur ses points faibles, de manière à pouvoir poursuivre cette recherche-action de façon encore plus ciblée.

I L'enseignement / apprentissage de la culture en cours de langue

1. *L'approche scientifique et théorique*

Il me paraît important de définir en premier lieu le terme de « culture » tel qu'il apparaît dans ce travail et de présenter l'axe conceptuel retenu pour l'élaboration du processus didactique.

1.1. De quelle culture parlons-nous?

J'évoquerai ici brièvement la perspective neuroscientifique du concept de culture car il me semble éclairer la perspective choisie de manière non équivoque. J.-P. Changeux souligne dans *Du Vrai, du Beau, du Bien*¹ l'importance de l'environnement socioculturel dans le développement de l'être humain, étant donné le fait que le développement du cerveau de l'être humain est exceptionnellement long par rapport à celui de l'animal. Même si chaque individu naît avec une enveloppe génétique, c'est son interaction constante avec l'extérieur, avec son environnement, qui le façonne progressivement. Il va sans dire que le rôle des parents mais aussi des éducateurs et enseignants est primordial et surtout que cet environnement culturel devrait être davantage l'objet d'une réflexion à l'école.

Mais qu'entendons-nous exactement par environnement culturel?

Comme F. Laspeyres² le mentionne dans son article, il existe une multitude de définitions de la notion de culture. Je reprendrai ici la définition d'A. Cain³ pour qui la culture est un « système composé d'un ensemble de données d'ordre historique, géographique, économique, social, culturel, traditionnel et coutumier qui demeurent le plus souvent dans le domaine de l'inconscient ou de l'implicite. » Particulièrement importants me paraissent ici les termes d'« inconscient » et d'« implicite ». Comment pourrait-on dans un contexte scolaire faire émerger des données inconscientes et pourtant fondamentales chez les apprenants afin de les aider à se constituer leur identité propre et d'aborder les autres, c'est-à-dire toute autre culture, de façon plus ouverte et plus objective?

J.-C. Beacco⁴ note que « le contact avec une société autre que la sienne par le truchement de la langue peut aussi être l'occasion d'une relativisation des ses propres pratiques sociales ». Cette notion de « relativisation », de décentration est un point essentiel du projet et se couple avec l'autre versant que J.-C. Beacco nomme une « attitude moins spontanément ethnocentrique, la qualité d'écoute ». Il me paraît important de contribuer à faire de l'apprenant un individu capable de mieux cerner sa propre culture / identité et d'avoir une attitude d'acceptation de la différence, de porter un regard ouvert et critique vers lui-même et vers l'Autre.

¹ *DU VRAI, DU BEAU, DU BIEN une nouvelle approche neuronale* éditions Odile Jacob

² *A.D.E.A.F.* N°105 - septembre 2009 - p.24

³ Albane Cain, Présentation du colloque I.N.R.P. du 16-17 octobre 1990

⁴ *Les dimensions culturelles des enseignements de la langue*

Dans quel cadre conceptuel élaborer une méthodologie qui tiendrait compte de ces notions-clés de l'enseignement / apprentissage?

1.2. L'axe conceptuel du projet

F. Laspeyres fait état des différentes méthodologies décrites par C. Puren¹ dans une perspective historique, et analysées en rapport avec les objectifs institutionnels.

Je ne souhaite donc pas y revenir dans le détail, mais simplement me concentrer sur l'axe choisi par le groupe de recherche d'après l'analyse de C. Puren.

Nous nous situons à la croisée de deux conceptions, c'est-à-dire entre ce qu'il nomme la double perspective « co-action-conception » et la double perspective « interaction-représentation ». Nous avons retenu la notion de « co-action » du premier axe, dans la mesure où l'objectif est d'agir ensemble et d'avoir une finalité commune, objectif qui peut être réalisé à partir de tâches élaborées au préalable. La notion de « représentation » du deuxième axe mentionné ici provient de la méthodologie communicative des années 70 mais nous a semblé plus réalisable, plus proche et compréhensible des apprenants que le concept plus théorique de « conception ». Par 'représentation culturelle' nous entendons les codes inhérents à chaque culture / identité.

L'axe conceptuel « co-action – représentation » fait donc office de fondement théorique des travaux de notre groupe de recherche en général et plus particulièrement de ce projet.

La tâche sociale commune ici réside dans le fait de jouer ensemble dans un premier temps, le jeu de société étant le symbole de toute interaction sociale. Il s'agit d'agir ensemble, de gérer les interactions à l'intérieur du groupe. Dans un deuxième temps, il s'agit d'élaborer un jeu de plateau ensemble, entre apprenants français et allemands et d'y jouer. Le résultat de cette co-action / co-culture est tangible.

La notion de représentation est considérée ici sous l'angle de l'observation de soi et de l'Autre, chaque individu étant considéré comme « être de culture », le groupe-classe étant lui-même un groupe social constitué d'individus à la fois semblables et différents. Quelle représentation ont les apprenants de leurs propres attitudes? Comment regarder les autres? La question du jugement, des modalités de la communication et de la tolérance va être étudiée par le biais d'une caméra.

Et, comme le dit Anne Besançon², « tout interaction est une interculturalité ».

Après avoir balayé les concepts-clés théoriques du projet, nous nous poserons la question de savoir quelle approche didactique choisir pour le mettre en oeuvre.

¹ 'Perspectives actionnelles et perspectives culturelles en didactique des langues-cultures: vers une perspective co-actionnelle co-culturelle', in: *Les langues modernes*, n°3, 2002

² *Psycholinguistique et didactiques des LE* =Travaux du GEPED 2000 p. 195

2. *Quel cadre pour quelle approche didactique?*

2.1. Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Qu'est-ce que le CECRL nous apporte en termes d'approche didactique?

Il a le mérite d'avoir élaboré une terminologie et des objectifs opératoires communs aux pays européens, afin de faciliter les rapports des différentes populations, même si l'approche à adopter est laissée au libre choix de l'enseignant. Néanmoins, et c'est important, la citoyenneté, le plurilinguisme, le dialogue interculturel sont les maîtres-mots sous-tendant le cadre. L'aspect interculturel est là pour « favoriser le développement harmonieux de la personnalité de l'apprenant et de son identité en réponse à l'expérience enrichissante de l'altérité en matière de langue et culture ».¹

L'échange scolaire qui englobe le projet s'intègre on ne peut mieux dans la conception de l'enseignement / apprentissage des langues préconisée par le CECRL. Encore faut-il préparer les apprenants à l'échange scolaire, car, comme le mentionne A. Besançon², « les séjours en pays étrangers (peuvent) avoir un effet de renforcement de l'attitude ethnocentrée et (...) les voyages linguistiques ne (dispensent) en aucun cas d'un apprentissage au repérage des valeurs culturelles et au développement d'une attitude qui permet une prise de distance critique par rapport à sa propre culture. »

Or, lorsque nous regardons de près les contenus à caractère culturel du CECRL, nous nous apercevons qu'ils se limitent à des marqueurs de relations sociales et à des règles de politesse. Ils n'établissent aucunement de référentiel spécifiquement culturel qui permettrait de prendre en compte des critères relatifs aux attitudes ethnocentrées ouvertes et critiques, qui permettrait d'amener les apprenants à repérer les valeurs culturelles autres sans le filtre des préjugés. Si nous souhaitons élaborer un appareil didactique visant spécifiquement des éléments socio-culturels de cet ordre-là, il nous faudra nous diriger vers un autre cadre élaboré par le Centre d'Etudes des Langues Vivantes situé à Graz.

2.2. Le Cadre de référence des approches plurielles (CARAP)

Je ne reviendrai pas en détails sur les différents champs étudiés et présentés par le CARAP car F. Laspeyres l'a fait de manière exhaustive dans son article, mais je souhaite néanmoins en retracer les grandes lignes, afin de mieux cerner les choix faits pour ce projet en particulier.

¹ Cadre européen commun de référence pour les langues

² *Op.cit*, p.195

Les deux grandes compétences « mobilisant, dans la réflexion et dans l'action, des savoirs, savoir-faire et savoir-être, valables pour toute langue et toute culture; portant sur les relations entre langues et cultures »¹ sont:

– la Compétence à gérer la communication linguistique et culturelle en contexte d'altérité (C1)

– la Compétence de construction et d'élargissement d'un répertoire linguistique et culturel pluriel. (C2)

Après avoir déterminé la Compétence C1 comme objectif visé à travers le projet des jeux de société, il m'a fallu choisir des micro-compétences en lien plus ou moins direct avec cette compétence première.

Quatre micro-compétences découlent directement de la Compétence C1, cinq autres relevant à la fois de l'une (C1) et / ou de l'autre (C2), comme le précisent les auteurs du CARAP.

Une liste très exhaustive de descripteurs de ressources suit ensuite la présentation de ces compétences, des descripteurs classés par « savoir », « savoir-être » et « savoir-faire ».

Les auteurs du CARAP expliquent bien la relation de « mobilisation » entre (micro)-compétences et ressources. C'est à l'enseignant de déterminer quels descripteurs de ressources il conviendra de choisir en termes de savoir, savoir-être et savoir-faire en fonction des compétences qu'il s'est fixé de viser et en rapport avec sa classe, la thématique, les activités langagières, les supports et les contenus linguistiques et culturels. La maîtrise d'une micro-compétence (relevant de la Compétence C1 par exemple) suppose la capacité de l'apprenant à mobiliser dans un cadre spatio-temporel précis les ressources nécessaires relevant d'un savoir, d'un savoir-être et d'un savoir-faire, afin de gérer cette situation sociale interlinguistique et interculturelle au mieux.

Une grande liberté quant aux choix des relations entre micro-compétences et ressources est laissée à l'enseignant. Ce qui lui permet de bien adapter ses choix à ses conditions d'enseignement, mais qui rend ces choix quelque peu difficiles.

D'autre part, aucun exemple d'application didactique n'est là pour guider l'enseignant dans sa démarche.

C'est néanmoins ce cadre-là qui a été choisi dans la démarche du présent projet car elle propose un axe action / réflexion à priori le plus à même d'intégrer des choix didactiques correspondants aux concepts théoriques énoncés plus haut et sous-tendant un enseignement / apprentissage co-actionnel / co-culturel.

Cette approche-là peut-elle s'inscrire dans la réalité institutionnelle qui nous concerne? Autrement dit, qu'en est-il du socle commun et des programmes de collège?

¹ *Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures* - Version 2 - Juillet 2007 - CELV (Centre européen pour les langues vivantes) p.40

2.3. Le socle commun et les programmes

La pratique d'une langue vivante apparaît comme l'une des sept compétences du socle commun. Parmi les cinq activités langagières définies: réagir et dialoguer, écouter et comprendre, parler en continu, lire et écrire, le projet qui nous intéresse en traite quatre et met l'accent sur la première. La co-action regroupant la majorité des tâches du projet, il va de soi que les apprenants sont amenés à réagir et dialoguer, ainsi qu'à réfléchir à leur façon de réagir et de dialoguer, à réfléchir à ce qui est inhérent à cette activité langagière première.

La thématique des jeux de société semble bien correspondre aux préoccupations des programmes de collège. Elle entre dans ce qu'on regroupe sous le thème des loisirs, et, les apprenants ont été amenés à élaborer des questions sur leurs expériences faites pendant les deux séjours concernant l'école, la famille et le temps libre.

Après avoir balisé le terrain scientifique et théorique sur lequel s'est construit l'appareil didactique en question, nous allons nous pencher maintenant sur les choix précis faits par rapport à ce cadre donné.

II Objectifs et choix didactiques

1. Objectif: vers « une compétence à gérer la communication linguistique et culturelle en contexte d'altérité »

En terme d'objectifs linguistiques, j'ai divisé ceux-ci en deux domaines, le lexique et la grammaire. Je les ai subordonnés aux tâches actionnelles.

C'est à partir du CARAP que j'ai construit ma liste d'objectifs d'ordre culturel. Ils se trouvent tous deux en annexe présentés de manière exhaustive.

En ce qui concerne les objectifs d'ordre culturel, il m'a tout d'abord fallu choisir les micro-compétences adaptées au projet, puis retenir les ressources à mobiliser en terme de savoirs, savoir-être et savoir-faire.

1.1. Les micro-compétences

Les micro-compétences choisies relèvent de la médiation, de l'adaptation, de la décentration, de l'analyse critique et de la reconnaissance de l'altérité.

Ces cinq objectifs / compétences ont fait l'objet d'une observation / réflexion et d'une mise en pratique actionnelle, et ce, à partir des ressources retenues.

1.2. Les ressources retenues

Les ressources à mobiliser ont concerné les savoirs (trois), savoir-être (dix-sept) et savoir-faire (quatre).

1.2.1. Le savoir-être

J'ai délibérément choisi de mettre l'accent sur le savoir-être dans ce projet, car il me semble que c'est dans ce domaine qu'il y a particulièrement matière à réflexion.

Sans doute les dix-sept descripteurs de ressources retenus en terme de savoir-être sont-ils trop nombreux, mais un certain nombre d'entre eux se recoupent, d'où la difficulté de faire des choix. Il faudrait dans une prochaine expérimentation cibler un nombre plus limité de descripteurs de ressources mais ce projet a sans doute le mérite de s'atteler à une tâche nouvelle et motivante pour les apprenants, car ils ont eu à se concentrer sur des ressources qu'ils mobilisaient sans en avoir conscience.

Concernant les savoir-être, j'ai donc essayé de piocher dans les six rubriques proposées par le CARAP dans le domaine de la langue et de la communication.

Elles relèvent de :

- l'attention,
- la disponibilité pour s'engager dans l'action,
- l'attitude de décentration,
- la volonté d'adaptation,
- l'identité
- et de l'attitude face à l'apprentissage.

1.2.2. Les savoirs

Dans le domaine des savoirs, j'ai voulu me concentrer sur ce qui relevait de la communication verbale et non-verbale.

C'est précisément dans les tâches réflexives que les apprenants ont pu prendre conscience des différentes formes de communication, de la diversité interindividuelle et de la notion de culture.

1.2.3. Le savoir-faire

J'ai ciblé ici ce qui relève du savoir-interagir, objectif externe principal du projet. J'appelle externe ce qui met directement en relation les apprenants les uns avec les autres, et qui s'oppose à des ressources internes et individuelles (savoirs, savoir-être).

Nous verrons un peu plus loin dans l'analyse la difficulté d'évaluer ces objectifs, ce qui n'enlève néanmoins rien à leur pertinence. L'intérêt des apprenants pendant les tâches réflexives, c'est-à-dire celles directement liées à ces objectifs d'ordre culturel, n'a fait que souligner la pertinence de ces choix.

2. Choix didactiques

2.1. Le choix de la classe

Le choix du groupe-classe s'est imposé à moi, et ce, en raison de l'échange scolaire qui ne peut être imposé à aucun apprenant.

L'échange scolaire, organisé par un collègue et moi-même du côté français et par deux collègues allemandes a concerné 41 élèves dans chaque pays, en France, scolarisés au Collège F. Hartmann de Munster (Haut-Rhin) et en Allemagne au Helfenstein-Gymnasium de Geislingen an der Steige (Bade-Wurtemberg).

Les 41 élèves français étant répartis dans cinq groupes-classes différents, je n'ai eu d'autre choix que de réaliser le projet dans le groupe-classe où participait un maximum d'élèves, c'est-à-dire en 5ème bilingue. Même si sept élèves sur les dix s'étaient inscrit à l'échange, les dix ont participé au projet concernant les activités franco-françaises.

Il faut préciser que ces élèves ont certes bénéficié d'un enseignement bilingue à parité horaire (treize heures / treize heures) à l'école maternelle et élémentaire, sept sur les dix venaient d'un milieu purement français, deux d'un milieu alsacien et un élève d'un milieu bilingue (père français - mère allemande). Les autres élèves participant à l'échange étaient répartis à peu près équitablement dans des classes de 6ème, 5ème et de 4ème du côté français. Les Allemands avaient en moyenne un an de plus (7., 8., 9. Klasse).

2.2. Le choix des supports

2.2.1. Les jeux

Plusieurs boîtes de jeux ont été achetées à l'aide des crédits d'enseignement. Le coût n'a pas été élevé et ils peuvent être réutilisés ponctuellement à l'intérieur d'autres unités thématiques ou lors de rallyes organisés.

Le choix des jeux s'est avéré difficile car ils devaient remplir certains critères:

- critère de lisibilité en terme de compréhension des règles,
- critère de levier de parole pour inciter les élèves à produire des énoncés et à interagir,
- critère d'intérêt pour des jeunes adolescent(e)s de douze / treize ans,
- critère de durée afin de pouvoir y jouer dans le temps imparti à un cours.

Chaque jeu ne remplit pas tous les critères mais j'ai veillé à ce que tous les critères soient pris en compte dans l'ensemble.

J'ai également opté pour, d'une part des jeux traditionnels et (plus ou moins) connus des élèves pour les rassurer dans l'interaction, et d'autre part des jeux inconnus des élèves, nouveaux, modernes, afin d'éveiller leur curiosité.

Il m'a paru important également de proposer des jeux de catégories différentes, afin d'avoir des situations d'interaction plus variées.

Un autre point important est celui des « jeux d'auteurs » que je tenais à intégrer dans ce projet malgré leur difficulté pour certains. Ces jeux d'auteurs sont un phénomène moderne allemand. Ils sont créés non pas par des maisons d'édition mais par des auteurs au même titre qu'un livre et ont en général comme cadre un contexte spatio-temporel précis. On les qualifie de « german games » aux Etats-Unis et tous les ans le prix « Das beste Spiel des Jahres » est décerné à l'un

d'entre eux. Les deux jeux d'auteur choisis ici ont été « Die Siedler von Catan » et « Carcassonne ».

- jeux de plateau: das Gänsepiel - Mensch ärgere Dich nicht - Mühle - Carcassonne

- jeux de cartes: Mau-Mau

- jeux de dés: Kniffel - Die Siedler von Catan

2.2.2. Le DVD

Je souhaitais trouver un support audiovisuel servant à la fois au repérage d'éléments verbaux et non-verbaux liés à la situation de communication et à la thématique du jeu, et également de levier de communication précédant une phase de production.

Le choix s'est porté sur une situation de communication extraite de la méthode « In Aktion » niveau A1,¹ faute de mieux. L'observation d'éléments paraverbaux et non-verbaux n'a pas pu être possible car inexistant dans le film, mais les deux autres critères ont été remplis.

2.2.3. Internet

L'utilisation d'internet et en particulier de Wikipedia a permis d'associer ce projet à l'entraînement au B2I, en plus de l'entraînement à la lecture des règles des jeux. Il s'agissait là d'un support strictement informatif.

2.2.4. Les autres supports

Les autres supports ont été élaborés spécifiquement pour ce projet et présentés en français, allemand ou dans les deux langues en fonction de la complexité de l'objectif langagier (production ou réception).

Les fiches lexicales étaient bilingues pour la plupart.

Les règles du jeu étaient en allemand uniquement, car elles concluaient une phase de compréhension et étaient associées à des fiches lexicales.

Les grilles et fiches d'observation de l'interaction / culture étaient en français car la réflexion primait sur l'utilisation de la langue allemande.

2.3. Le choix des tâches

Comme le dit Danielle Chini², c'est « l'articulation de ces deux niveaux, pratique et réflexif, qui permet de structurer l'apprentissage ».

J'ai donc tenté de mettre en pratique cette approche préconisée par le cadre, afin d'allier au mieux la pratique à l'observation, l'action à la réflexion. Pour ce faire, j'ai, en accord avec les apprenants et leurs parents, décidé de les filmer pendant une activité d'interaction. Puis, nous avons projeté le « film » grâce au vidéoprojecteur de la salle afin d'observer leurs attitudes verbales mais aussi et surtout non-verbales (gestes - mimiques - place dans le groupe), tout en les sensibilisant à la différence entre « regard critique » et « jugement », puis, un peu plus tard,

¹ *In Aktion!* Allemand 1ère année Hachette Education - Kapitel 3 - Zu Hause im Kinderzimmer

² in *Psycholinguistique et didactiques des LE* -= Travaux du GEPED - 2000 p. 14

nous avons ensemble réfléchi à la situation de communication en général et à la notion de culture.

Cette alternance action / réflexion s'est déroulée ainsi:

Phase 1

- Phase 2

pré-test réflexif	1ère action	obser- vation - 1ère réfle- xion	2ème action - 3ème action	2ème réfle- xion	co- action (échan- ge)	obser- vation	post- test réflexif
----------------------	----------------	--	------------------------------------	------------------------	---------------------------------	------------------	---------------------------

2.4 Le choix de l'évaluation

Nous nous heurtons à un problème de taille, étant donné le cadre institutionnel dans lequel nous travaillons et qui demande une évaluation chiffrée des activités réalisées par ceux-ci, et que l'intérêt de ce projet est justement d'entraîner les apprenants à des paramètres bien différents et qui relèvent essentiellement de savoir-être et savoir-faire socioculturels.

Quel type d'évaluation choisir?

J'ai opté pour une évaluation sommative traditionnelle pour tout ce qui a relevé de contenus linguistiques (lexique - grammaire) mais aussi pour la production orale en interaction.

Pour ce qui est du savoir-être socioculturel mais aussi des savoirs et du savoir-faire, j'ai opté pour l'auto-évaluation, en interrogeant les apprenants sur les points sur lesquels ils se sentaient plus à l'aise en fin de projet (comme par exemple, le désir d'aller vers les autres...).

L'association des ces deux types d'évaluation me paraît importante car elle nous permet d'une part d'intégrer ce genre d'approche en milieu institutionnel et d'autre-part, d'impliquer l'apprenant dans la démarche. Il est donc doublement acteur: acteur pendant l'activité et lors de l'évaluation.

L'auto-évaluation, certes subjective, fait en effet partie intégrante des objectifs visés dans ce projet, à savoir, la compétence C6, Compétence à analyser de façon critique la situation et les activités ((...) d'apprentissage) dans lesquelles on est engagé. D'autre part, l'échange scolaire ne doit pas, au même titre que les activités faites strictement dans le cadre de la classe, faire l'objet d'une évaluation sommative chiffrée. C'est donc bien là qu'un travail sur le savoir-être socio-culturel a sa place. De toute manière, la question d'une évaluation du savoir-être relève d'une question déontologique plus vaste. Et il importe justement de sensibiliser les apprenants à la différence entre « regard critique » et « jugement arrêté ».

Pour ce qui est des savoirs et savoir-faire socioculturels, il devrait y avoir sans doute d'autres manières d'évaluer de façon sommative. Mais ce point sera traité dans le chapitre suivant.

III Description / Analyse du projet

1. Le projet

1.1. Aperçu global

Il me semble important d'avoir une vue d'ensemble du déroulement du projet avant d'en détailler chaque phase.

questionnaire sur les représentations de soi et de l'autre
jeux de rôles (semi-guidés) + jeu libre: le jeu de l'oie - interactions filmées
observation des attitudes verbales, para-verbales et non-verbales (soi et les autres) + réflexion sur la situation de communication
interaction semi-guidée (expression du goût): préparation d'un après-midi jeux + choix libre de jeux
réflexion sur l'environnement culturel et l'identité dans l'optique de la rencontre
co-action franco-allemande: élaboration d'un jeu de plateau + jeu libre
observation des attitudes pendant l'élaboration du jeu et pendant le jeu
questionnaire auto-évaluatif sur les savoirs, savoir-être et savoir-faire

1.2. Les deux grandes phases

Le projet dans sa globalité s'est déroulé en deux grandes phases, l'une entre apprenants français et la deuxième entre Français et Allemands. L'objectif pédagogique final était clair dès le départ pour tout le monde: il s'agissait de créer ensemble (par groupes de quatre) un jeu de plateau de la forme du jeu de l'oie et d'y ajouter vingt questions concernant les expériences faites pendant l'échange, puis de jouer.

La première phase d'« action » peut être considérée comme préparation à la « co-action ». Ce fut le moment privilégié pour l'observation de soi en tant qu'individu dépendant d'un environnement socioculturel, la prise en compte de la différence et la réflexion sur ce qu'est une situation de communication.

Le travail en amont, donc les interactions franco-françaises et les observations, a constitué l'essentiel des réflexions didactiques et pédagogiques. L'essentiel des activités a donc eu lieu dans le groupe-classe pendant le trimestre précédent la rencontre. Mais il n'aurait sans doute pas été aussi intéressant si il n'avait abouti à la co-action / création.

1.2.1. La première phase: Action / Réflexion

Cette première phase s'est déroulée en quatre temps.

a. C'est pendant la phase de « mise en appétit » que les apprenants ont découvert de façon très concrète les différents jeux auxquels ils allaient avoir à faire pendant un trimestre (une heure / semaine). J'avais auparavant ouvert les jeux sur plusieurs tables et les avais étiquetés afin de présenter le lexique du jeu en allemand et d'aiguiser leur curiosité. Les apprenants ont pu toucher les pièces, se mouvoir dans la salle de classe, cela étant possible avec un petit nombre d'apprenants. Ils avaient une grille à remplir et devaient repérer les différentes catégories de jeux, les classer et noter les pièces nécessaires à chaque jeu. Certains mots de lexique ont dû être traduits oralement mais la curiosité et l'enthousiasme étaient au rendez-vous. J'ai pu remarquer un intérêt particulier des garçons pour les jeux d'auteurs.

Ils ont dû ensuite réfléchir aux qualités à avoir pour différents jeux connus d'eux-mêmes, ceci couplé à un travail linguistique et menant à une petite production écrite.

Un travail de lecture associé à l'élargissement des connaissances en termes de jeux et de lexique a suivi la production écrite. Par deux, ils ont fait des recherches guidées concernant les règles d'un jeu parmi ceux proposés mais choisis par les binômes préalablement. J'avais à ce stade-là du projet tenté d'inclure le jeu de plateau « Die Siedler von Catan », mais les règles étaient trop difficiles. Je l'ai remplacé par le même jeu sous une autre forme: le jeu de dés.

Une grille commune à chaque groupe leur a permis de mieux comprendre les règles présentées ensuite oralement en classe. Il s'agissait là d'une activité de production orale en continu par deux.

N'ayant pas axé le travail sur cette activité langagière, la plupart des apprenants ont lu leurs notes plutôt qu'ils ne les ont dites. Les apprenants ont peu posé de questions et je n'ai pas testé leur compréhension des règles à ce moment-là.

b. A suivi un travail sur la prosodie à partir d'expressions relatives à l'activité suivante.

Les apprenants devaient reconnaître les accents de mots et de phrases tout d'abord puis les prononcer eux-mêmes. Malgré une certaine timidité, ils ont fait les efforts nécessaires et ont joué le jeu. L'intonation a bien sûr une importance capitale dans un projet ciblant un travail sur la communication. Nous ne pouvions pas nous en passer et sans doute serait-il intéressant de l'approfondir encore davantage.

Le jeu de rôles semi-guidé et filmé a suivi cette séquence. J'avais divisé l'interaction dans le jeu en trois moments: une phase de démarrage du jeu, où chacun prend sa place, une phase de jeu où l'un d'entre eux ne comprend pas les règles

et demande de l'aide et pour finir une phase qui se situe à la fin du jeu, où l'un d'entre eux est en train de gagner, les deux autres de perdre et où chacun exprime ses émotions.

Le tout était accompagné de fiches avec une amorce de dialogue et une liste d'expressions répondant aux besoins du moment - c'est en cela que je parle d'action semi-guidée. J'ai voulu garder la spontanéité de l'expression orale, leur ai laissé certes, un petit instant de dialogue libre avant de les filmer, mais leur ai demandé de ne rien écrire. Je suis persuadée du bien-fondé d'un tel procédé car chaque dialogue était différent, spontané et requérait une mobilisation rapide de ressources linguistiques. Néanmoins, dans de telles conditions, l'emploi des expressions nouvelles est relativement limité, du moins pour les apprenants un peu anxieux et soucieux de « bien » faire.

Je leur ai demandé d'apprendre les expressions pour la fois suivante et les ai testés sur la base d'un exercice de traduction. Les résultats ont été moyens +.

c. La phase d'observation / réflexion qui s'est ensuivie a pu se faire grâce à la séquence filmée. Les apprenants se sont observés en train de jouer et ont complété une grille portant sur leur expression para-verbale (intonation - vitesse d'élocution - articulation), non-verbale (gestes - mimiques) ainsi que sur leur place (plutôt en retrait ou plutôt actif) dans le groupe. Certains d'entre eux ont manifesté leur étonnement face à leur image mais ce travail d'observation s'est fait dans la bonne humeur. Nous en avons conclu que certaines attitudes (chez chacun) peuvent entraver et d'autres améliorer la communication.

Un bilan sur ce qu'est une situation de communication (je m'exprime / j'agis) a suivi puis chacun a réfléchi à ce qu'on pourrait faire pour améliorer / gérer l'interaction (lorsque je parle, lorsque j'écoute, lorsqu'il me manque un mot...?).

La première rubrique leur a posé le moins de problèmes - ils ont assez vite fait le rapprochement avec les gestes et mimiques évoqués précédemment. Quant au rôle du médiateur, les garçons du groupe ont avoué ne pas se soucier des problèmes de communication entre membres du groupe et les filles ont semblé plus sensibles à un rôle d'aide.

En conclusion de cette réflexion, une dernière mise au point a donné lieu à une réflexion commune sur la notion de culture, d'environnement culturel.

La question posée a été la suivante: A quoi mon attitude (et celle des autres) est-elle liée? Une élève a d'emblée parlé de sa famille et a expliqué que les enfants « copiaient » l'attitude de leurs parents.

A la question de savoir si l'attitude de chacun pouvait se modifier, deux apprenants ont réagi en disant que oui. Ce qui nous a permis d'insister sur les points communs et différences entre des individus de cultures communes ou différentes, sur le rôle d'intermédiaire ou tout simplement d'aide dans la difficulté, ainsi que sur les efforts à fournir (en termes d'expression verbale, para-verbale et non-

verbale et d'écoute) dans toute situation de communication interculturelle. Les apprenants ont été attentifs et actifs pendant cette séance directement liée à de nombreux descripteurs de ressources à mobiliser en termes de savoir-être culturel.

Cela ne garantit pas une application directe mais c'est une amorce.

Il va de soi que cette observation / réflexion s'est faite en français. Elle a pris une heure trente de cours. Le visionnage des interactions a été possible grâce au petit nombre d'apprenants.

J'ai choisi de ne pas traiter dans cet article la semaine passée à Geislingen et qui a eu lieu à ce moment-là pour ne pas alourdir cette analyse. Juste en quelques mots, les apprenants français et allemands ont eu comme consigne d'emporter leur jeu de société préféré et ils ont joué dans l'établissement allemand de manière tout à fait libre, ce qui a eu pour effet d'accélérer le processus de désinhibition des uns et des autres.

d. De retour en France, nous avons visionné le DVD (In Aktion!), où un groupe de jeunes Allemands se réunit pour choisir un jeu et préparent ainsi leur après-midi de jeu.

Des tâches de repérage et de production écrite ont accompagné une écoute fractionnée - ainsi qu'un apport linguistique (lexical et grammatical).

Ce levier a permis à chaque groupe d'interagir ensuite de façon similaire, car il s'agissait pour eux de choisir le jeu auquel ils allaient jouer juste après. Le travail à partir du DVD ayant duré une heure, l'interaction a eu lieu au début de l'heure suivante, ce qui avait permis à chaque groupe de se mettre d'accord au préalable et les résultats ont été quelque peu décevants. Les apprenants étaient également pressés de jouer et n'ont pas vraiment joué le jeu dans cette phase-là, qui pour moi avait un grand intérêt. Peut-être aurait-il fallu les guider davantage afin qu'ils soient obligés de formuler leur point de vue, d'interroger leurs camarades et d'exprimer leur désaccord puis leur accord de façon plus précise. Cette tâche mériterait selon moi plus de préparation et de temps. Sans doute aurait-il été judicieux de filmer à nouveau ces situations de communication et de les analyser en classe pour voir avec eux s'ils avaient ou non tenu compte des conseils donnés dans la phase précédente. Mais la question de la lourdeur d'un tel dispositif se pose à ce moment-là, tant au niveau du temps que de l'utilisation de la langue française.

Ceci étant fait, les trois groupes ont joué au jeu qu'ils avaient choisi. Un groupe a choisi *Kniffel*, un autre *Die Siedler von Catan* et le troisième, le groupe de filles, *Mensch ärgere Dich nicht* et *Mau-Mau*.

Le groupe le plus enthousiaste a été celui qui avait choisi *Die Siedler von Catan* (trois garçons). Ils ont d'ailleurs par la suite transmis leur enthousiasme aux autres groupes.

J'étais présente et ai dû donner seulement quelques brèves explications. Deux d'entre eux avaient assez bien compris les règles, et l'un des deux s'est efforcé d'expliquer à son camarade ce qu'il n'avait pas compris, camarade qui s'est efforcé également de poser des questions.

J'ai dû davantage intervenir dans le groupe de garçons qui jouait à Kniffel.

Les filles, moins téméraires et ayant joué la sécurité, se sont débrouillées seules.

e. Là encore, les apprenants ont dû compléter une grille d'observation concernant leur attitude pendant la situation de jeu mais aussi leur plaisir.

Toutes et tous ont avoué ne s'être pas exclusivement exprimé en allemand mais avoir fait des efforts d'expression en allemand et d'expression non-verbale. Une telle grille leur paraissait tout à fait normale et facile à remplir à cette phase-là du projet, alors qu'ils avaient été surpris la première fois que nous avions évoqué les mimiques, les gestes et l'attitude en général.

La question de la langue maternelle employée (plus ou moins) dans une situation de jeu franco-française où les automatismes surgissent spontanément ne m'a pas surprise, et j'ai surtout noté les efforts faits par les apprenants ainsi que leur lucidité et leur esprit critique par rapport à leur propre attitude.

f. Une grille d'auto-évaluation en guise de fiche d'objectifs leur a ensuite été donnée puis ils ont subi une évaluation traditionnelle concernant des savoirs linguistiques et culturels, une courte production écrite (cette activité langagière n'étant pas au centre de ce projet) couplée à des moyens lexicaux et grammaticaux, concernant la lecture de la règle du jeu de « *6 nimmt* » et de deux savoir-faire langagiers reprenant les interactions semi-guidées.

Il va sans dire qu'une évaluation orale des situations d'interaction aurait été bien plus appropriée mais les contraintes de temps ne m'ont pas permis d'élaborer une grille évaluative concernant l'expression verbale, para-verbale et non-verbale, concernant le rôle de chacun et la place occupée dans le groupe, concernant la capacité à solliciter de l'aide et à réagir. Tout le chemin avait été balisé, les apprenants y avaient été préparés, mais ils n'ont pas pu être évalués sur ces critères. Il aurait sans doute aussi été intéressant d'élaborer quelques questions quant aux savoirs culturels qui avaient été traités en classe. Mais ce n'est que partie remise.

1.2.2. La 2^{ème} phase: Co-action / Réflexion

Cette phase s'est déroulée en deux temps. Un temps pour l'élaboration, la création et un temps pour la co-action.

a. La création du jeu

Dans cette première phase, il s'est agi de:

- créer le plateau de jeu: 63 cases dont 11 cases spéciales et 20 cases-questions, ainsi que les illustrations
- rédiger 20 questions sous forme de cartes à jouer p.ex., dont la thématique était la suivante: « Echange Munster / Geislingen 2009 - Nos points communs - nos différences »
- élaborer la règle du jeu des 20 cases-questions inspirée de la règle des cases spéciales. Compléter le tableau « Cases-questions » / « Gänsefelder »

Les questions:

- les questions portent sur les notes prises pendant l'échange concernant la famille, l'école, les visites...
- elles peuvent aussi relever de la culture générale concernant la France et l'Allemagne
- elles sont à rédiger sous forme de questions partielles (ouvertes)
- elles doivent être bilingues
- la réponse doit figurer (p.ex.) au dos de la carte ou sur une autre carte

Ex: Question / Frage 1:

- Combien de temps dure une heure de cours en Allemagne et en France?
- Wie lange dauert eine Unterrichtsstunde in Deutschland und in Frankreich?

La règle du jeu des cases-questions / Gänsefelder:

Ex: Cases-Questions / Gänsefelder 1, 5, 13, 17:

- Tu as bien répondu à la question. Tu peux avancer de trois cases.
- Du hast die Frage richtig beantwortet. Rücke um drei Felder vor!
- Tu n'as pas su répondre à la question. Recule de trois cases.
- Du hast die Frage nicht beantworten können. Du musst drei Felder zurück.

Les apprenants ont passé 3 ou 4 heures (en fonction des groupes) à élaborer les jeux.

Il faut noter tout d'abord une grande variété de plateau de jeux et certains groupes ont laissé toute leur créativité s'exprimer. Il m'a fallu la complicité d'un collègue d'arts plastiques pour nous fournir le matériel nécessaire à la création.

Les contraintes liées à l'organisation, tant au niveau des salles occupées (4), qu'au niveau du bruit et de la gestion du matériel, ont été assez lourdes, vu le nombre de participants (82 au total).

Seulement 3 groupes sur les 21 ont élaboré moins de 20 questions.

La taille de ce projet ne m'avait pas permis d'élaborer une grille précise d'observation à utiliser pendant le séjour en Allemagne sur l'école, les habitudes alimentaires, la famille par exemple. Cela aurait permis de cibler davantage les questions du jeu qui dans l'ensemble se sont limitées à des domaines très concrets concernant par exemple les noms de certains professeurs.

J'ai relevé néanmoins quelques questions relatives aux horaires des cours à l'école ou encore à la géographie régionale ou nationale ou encore aux habitudes culinaires.

Je pense qu'il serait intéressant d'allier un questionnaire à compléter pendant le séjour et à réutiliser dans cette phase d'élaboration du jeu en parallèle à la compétence C2 du CARAP: Compétence de construction et d'élargissement d'un répertoire linguistique et culturel pluriel. Mais l'essentiel des objectifs de ce projet ne résidait pas dans cette compétence.

b. Le jeu - co-action / co-culture

Nous sommes ici au coeur du projet. Après avoir testé leurs jeux, les participants ont échangé les jeux et découvert les jeux des autres ainsi que les questions des autres. La structure étant la même et la règle générale également, il leur a été facile de s'adapter. Ils découvraient néanmoins une autre configuration spatiale des cases et d'autres règles relatives aux cases spéciales.

Tous les participants ont joué le jeu et montré beaucoup d'enthousiasme pendant cette phase. Je leur avais donné comme consigne de s'exprimer autant que possible dans la langue du voisin, ce qui a souvent été le cas mais pas toujours.

2. *Pré-test / Post-test*

Le projet proprement dit s'est inscrit dans un cadre de recherche plus vaste.

Etant donné la nouveauté du projet, il m'a été difficile de lier les deux tests directement, ce qui aurait peut-être pu dégager un effet de causalité entre le point de départ et le point d'arrivée.

Néanmoins, il est fondamentalement difficile dans une recherche qualitative concernant en outre essentiellement des marqueurs culturels de faire un lien direct entre activités proposées aux apprenants, ressources mobilisées pendant les activités réalisées en classe et les observations faites en phase finale.

Peut-être faudrait-il s'inspirer des descripteurs du post-test pour en faire un pré-test?

Peut-être faudrait-il en fin de parcours concevoir une évaluation sommative concernant les savoirs et savoir-faire linguistiques et culturels et réserver l'auto-évaluation aux savoir-être?

Les savoirs pourraient être évalués de manière traditionnelle, à l'écrit.

Les savoir-faire quant à eux pourraient relever d'une grille très précise (établie selon des critères d'ordre verbal, para-verbal, non-verbal, d'ordre attitudinal quant à la capacité à demander de l'aide, à en donner, à être médiateur...) couplée à une analyse visuelle d'une situation de communication précise (la situation de communication ayant été filmée dans le but d'une évaluation).

2.1. Le Pré-test

Je ne souhaite pas faire ici d'analyse des questionnaires distribués, mais simplement expliciter l'objectif immédiat du Pré-test pour les apprenants.

Le Pré-test s'est divisé en deux parties: « Moi » et « Mon partenaire » et devait inciter l'apprenant à se poser des questions sur ses propres pratiques quant à la thématique du jeu et à imaginer celles de son partenaire. La réaction de quelques apprenants a été de dire qu'ils ne pouvaient pas répondre aux questions puisqu'ils ne connaissaient pas encore leur partenaire. Et pourtant, les questions avaient été posées de telle sorte que l'apprenant français essaye d'« imaginer » son voisin. C'était pour moi une première sensibilisation à un regard différent que chaque individu peut porter envers lui-même et envers un Autre, sachant que l'Autre est culturellement différent. Imaginer ce qu'un Autre peut avoir comme habitudes est un premier pas vers lui. Peut-être les représentations que l'on a eu vont se vérifier, peut-être pas. Peut-être n'est-il finalement pas si différent.

Il permettait également une introduction thématique et linguistique, les questions étant posées en allemand et en français et les apprenants ayant le choix de la langue pour y répondre.

Il s'agit en définitive plus d'un « Einstieg » que véritablement d'un test.

2.2. Le Post-test

Le Post-test nous permet néanmoins de faire un bilan quant aux savoirs, savoir-être et savoir-faire concernant la Langue / Culture, et ce, d'un point de vue subjectif, puisqu'il s'agit des impressions des apprenants à la toute fin du projet.

Nous retrouvons la liste des descripteurs de ressource qui m'a servi pour le Post-test dans le point I.1.1.2.

Je soutiens, même si cela est insuffisant, que l'auto-évaluation est d'une grande importance dans l'enseignement / apprentissage en général et des langues en particulier. Plus l'apprenant se sentira à l'aise et capable de mobiliser de multiples ressources, plus il cherchera le contact des Autres, même si son sentiment d'aisance ne correspond pas forcément à une réalité objective de ses capacités.

J'ai fait une liste légèrement simplifiée de descripteurs, trois concernant les savoirs, quatre concernant les savoir-faire et dix-sept concernant les savoir-être. Sans doute aurais-je dû réduire le nombre de descripteurs du savoir-être, car certains se ressemblaient et augmenter le nombre de descripteurs du savoir-faire. Il suffisait à l'apprenant de cocher le descripteur si il pensait avoir progressé pendant le projet.

Exemple de descripteur:

je suis davantage disposé(e) à m'adapter dans l'interaction avec des personnes différentes de moi

L'importance du terme « davantage » a été expliquée aux apprenants dans la mesure où il met l'accent sur l'impression de progrès liée aux activités pratiquées et à l'échange. J'ai également insisté sur le fait qu'il ne s'agissait en rien d'une évaluation et qu'ils étaient libres de cocher ce qu'ils pensaient.

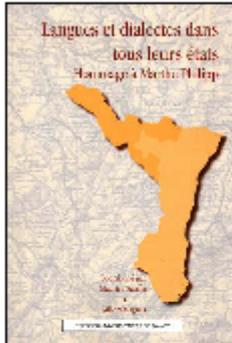
Conclusion

Cette expérimentation m'a confirmé l'importance de traiter le volet culturel, tant dans les savoirs que dans le savoir-être et le savoir-faire, dans l'enseignement / apprentissage en général et des langues en particulier, car c'est là, en classe ou lors d'une rencontre, que peut se produire un contact avec l'Autre.

Or, l'approche qu'a chaque individu de l'Autre est fonction des ses a priori personnels mais aussi et en grande partie du travail fait en amont à l'école.

L'attitude de ce groupe-classe avec qui j'ai mené le projet de bout en bout m'a également confortée dans l'importance d'associer la réflexion à l'action. Sans doute ces apprenants étaient particulièrement ouverts aux observations et aux nouveautés. Sans doute serait-il intéressant de mettre en œuvre une démarche de ce type visant de semblables compétences avec un autre public, plurilingue et pluriculturel par exemple. Un certain nombre de questions restent encore ouvertes en cette fin d'analyse, et notamment la question de l'évaluation. Mais nous avons pu évoquer quelques pistes qu'il s'agira d'étudier dans une prochaine expérimentation.

Vient de paraître aux PRESSES UNIVERSITAIRES DE NANCY



39 euros
ISBN : 978-2-86400-976-8

Langues et dialectes dans tous leurs états

Hommage à Marthe Philipp

Sous la direction de Maurice KAUFFER et Gilbert MAGNUS

Cet ouvrage est un hommage à Marthe Philipp, disparue en 2007 après avoir été professeur de linguistique allemande et de dialectologie aux universités de Nancy puis de Strasbourg. Les vingt-quatre articles en français et en allemand portent surtout sur l'allemand, l'alsacien, le lorrain et le français, mais aussi sur l'islandais, le néerlandais et l'italien. Ils reflètent ses grands domaines de recherche : dialectologie et atlas linguistiques, grammaire, phonologie, phraséologie, langues de spécialité, sémantique linguistique.

PROTRAIT DE MARTHE PHILIPP

PRÉSENTATION

I – DIALECTOLOGIE ET ATLAS LINGUISTIQUES

BEGIONI Louis – Les atlas linguistiques italiens : des outils bien loin de la réalité linguistique ;
CREVENAT-WERNER Danielle – Les variétés du dialecte alsacien par micro-régions. Une première approche : le parler strasbourgeois ;
HUDLETT Albert – Comment visualiser le filigrane des affinités micro-dialectales dans l'espace alémanique / francique ;
KRIER Fernande – Les dialectes et leurs valeurs ;
LEVIEUGE Guy – Ordre et liberté : pour une dynamique des changements lexicaux en Moselle germanophone ;
MATZEN Raymond – Eloge de Marthe Philipp. Grand Bretzel d'Or 2002 ;
PHILIPP Marthe & WEIDER Erich – Systemische Dialektgeographie am Beispiel des Mittelhochdeutschen ;
VEITH Werner H. – Französisch und Niederländisch in Kontakt. Folgen für süd-niederländische Dialekte.

II – GRAMMAIRE

MAGNUS Gilbert – Valence, recton et distribution des verbes allemands ;
MARILLIER Jean-François – Zur Definition der Determinative in Grammatiken ;
ROUSSEAU André – Réflexions cognitives sur les catégories.

III – PHONOLOGIE

FAUCHER Eugène – Accents incongrus sur quelques noms complexes ;
GUELPA Patrick – Quelques remarques sur la phonétique et la phonologie de l'islandais moderne ;
LEVIEUGE Evelyne – Étude diachronique d'un système vocalique sur la base d'un document du XVI^e siècle – Approche systémique ;
WIESINGER Peter – Zum Lautstand der Reime in Wolfgang Schmelzls Wiener epischen und dramatischen Werken aus der Mitte des 16. Jahrhunderts.

IV – PHRASÉOLOGIE ET LANGUES DE SPÉCIALITÉ

GRECLANO Gertrud – Europasprache in Wort und Text ;
KAUFFER Maurice – De quelques phraséologismes pragmatiques particuliers ;
NAHON-RAIMONDEZ Anne-Marie – La phraséologie du discours médical : discours pour le grand public ou pour le spécialiste ?
SCHMALE Günter – Influences phraséologiques réciproques entre francique et français en région frontalière Moselle – Sarre.

V – SÉMANTIQUE

BLEICHNER Yves – Sémantisme de quelques noms d'oiseaux dans le parler de Saint-Louis-lès-Bitche ;
KLEIBER Georges – Lorsque les couleurs rencontrent la gradation ;
KLINGELSCHMITT René – Création lexicale sélective en allemand et en français. Étude contrastive.

VI – CIVILISATION GERMANIQUE

ALEXANDRE Philippe – Charles Scheer (1871-1936) : une âme alsacienne ;
BUSCHINGER Danielle – De l'histoire au mythe : le *Hollandais volant*.

LES PUBLICATIONS DE MARTHE PHILIPP

LES THÈSES DIRIGÉES PAR MARTHE PHILIPP

REPÈRES BIOGRAPHIQUES DE MARTHE PHILIPP

Pour commander cet ouvrage :

CID - 31, boulevard Saint-Michel - 75000 PARIS - Tél. 01 53 10 53 95 - Fax : 01 40 51 02 80

ACHAT en ligne : <http://www.lcdpu.fr/editeurs/pun>

Philippe Gréciano¹

Université de Grenoble

Sylvie Monjean-Decaudin²

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Sécurité intérieure en Europe. Les enjeux de la traduction.

Dès l'origine des traités constitutifs des Communautés européennes, le principe du multilinguisme intégral et de l'égalité des langues officielles a été énoncé et s'est confirmé au gré des élargissements successifs. « D'un point de vue pratique, cela signifie que, dès son origine, la Communauté a dû se soucier de mettre en place un système lui permettant d'assurer la traduction de ses actes dans une pluralité de langues »³. Le défi actuel que représente les vingt-trois langues officielles, donne toute la mesure à la formule d'Umberto Eco « la langue de l'Europe, c'est la traduction »⁴. Il est clair que plurilinguisme offre des avantages en Europe, continent multilingue et multiculturel, dans lequel le traducteur apporte son savoir-faire. En effet, traduire permet tout d'abord de pré-interpréter le texte politique ou juridique avant son entrée en vigueur, contribuant à anticiper d'éventuels problèmes. Telle est notamment la fonction de l'expert-traducteur dans le contexte de l'entraide judiciaire en Europe. En effet, traduire un texte juridique nécessite non seulement de connaître les méthodes interprétatives, mais surtout de les appliquer en portant l'accent sur les expressions. Le traducteur judiciaire se distingue du juge dans le sens où on ne lui demande pas de dire le droit dans un cas d'espèce. Mais le traducteur participe à la transmission des données se rapportant à tel ou tel cas lorsqu'il traduit. La non-correspondance du texte de loi et de la loi elle-même devient très utile dans ce

¹ Les expériences pédagogiques et professionnelles sont précieuses. L'association des Nouveaux cahiers d'allemand a publié en décembre dernier le livre de Claudia Rusch, *La Stasi derrière l'évier*, en souvenir notamment du vingtième anniversaire de la chute du Mur de Berlin. Nous vous proposons ici de poursuivre la réflexion sur la sécurité intérieure et la traduction, dans une perspective européenne cette fois-ci.

² ATER et Expert-traducteur à la Cour d'Appel de Bordeaux.

³ Giovanni, GALLO, Les juristes linguistes de la Cour de Justice des Communautés européennes. Quelques aspects de leurs activités, in *Les multiples langues du droit européen uniforme*, R. SACCO et L. CASTELLANI, Turin et Paris, L'Harmattan Italia, 1999, p. 71

⁴ « La lingua dell'Europa è la traduzione »

contexte pour comprendre la place du traducteur dans le processus d'interprétation juridique. Le texte de loi ne forme pas en soi la loi, mais constitue un élément parmi d'autres servant au juge de matériau pour produire la norme chaque fois qu'il doit concrétiser le texte dans un cas spécifique. Ainsi, si le juge dit le droit, le traducteur contribue, en amont, à la formulation du texte de loi, ce qui lui donne une place importante dans les procès internationaux et européens. Le plurilinguisme juridique contribue donc à améliorer la qualité de la législation et la traduction renforce la justice parce qu'elle contribue à l'égalité des armes dans un procès. C'est d'ailleurs l'objectif fixé récemment par le programme de Stockholm défini par les institutions européennes pour les années 2009-2014, renforçant les droits procéduraux et spécialement le droit à l'interprétation et à la traduction.¹

Sur le territoire de l'Union européenne, la traduction juridique prend deux formes distinctes. D'une part, lorsque le droit de l'Union européenne est traduit afin de s'insérer, directement ou indirectement, dans les ordres juridiques des États membres, la traduction est verticale. Sa verticalité se révèle par la hiérarchie de la norme européenne énoncée, dans toutes les langues officielles, à destination de tous les États membres. Cela se comprend aisément puisque ce sont les institutions communautaires qui fixent les orientations des politiques publiques de l'Union européenne. D'autre part, lorsque le droit d'un État membre est traduit par lui à destination d'un autre État membre de l'Union européenne, la traduction est horizontale. Son horizontalité se révèle par la « mise en rapport de deux langues »² et la comparaison de deux droits. Dans l'espace de liberté, de sécurité et de justice, la traduction horizontale est implicitement inscrite dans l'objectif fixé en 1999 par le Conseil européen de Tampere³. Cet objectif vise le « renforcement de la reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires et des jugements » qui devrait faciliter « la coopération entre autorités et la protection judiciaire des droits de la personne »⁴. Le mandat d'arrêt européen « constitue la première concrétisation, dans le domaine du droit pénal, du principe de reconnaissance mutuelle »⁵ que le Conseil européen de Tampere a qualifié de « pierre angulaire » de la coopération judiciaire (2.)⁶. Le mandat d'arrêt européen consti-

¹ J. BARROT, Avant-propos, Actes du colloque international sur la Coopération judiciaire internationale et européenne en matière pénale. Extradition et mandat d'arrêt européen. *Gazette du Palais*, n°357-358, Paris, p. 3 et s.

² S. GLANERT, *Comparaison et traduction des droits: à l'impossible tous sont tenus*, in *Comparer les droits, résolument*, Sous la direction de Pierre Legrand, Paris, P.U.F., Coll. Les voies du droit, 2009, pp. 280 et 282

³ Conseil européen de Tampere des 15 et 16 octobre 1999, conclusions de la présidence, SN 200/99

⁴ Considérant n°33

⁵ Décision-cadre 2002/584/JAI du Conseil, du 13 juin 2002, relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre États membres L 190/1, 18 juillet 2002, p. 1, 6^e considérant

⁶ Décision-cadre 2002/584/JAI du Conseil, du 13 juin 2002, relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre États membres, *op. cit.*, 33^e considérant

tue également une illustration des fonctions de la traduction dans les procédures des États membres. « Il se substitue dans l'Union européenne aux procédures d'extradition classiques, État par État, par la voie diplomatique, considérées comme lourdes et inefficaces »¹. Il est émis par un État membre en vue d'obtenir d'un autre État membre l'arrestation et la remise d'une personne recherchée pour l'exercice de poursuites pénales ou pour l'exécution d'une peine ou d'une mesure de sûreté privative de liberté². Pour ce faire, la traduction du mandat d'arrêt européen peut s'avérer nécessaire afin de permettre le dialogue entre les juges. De même, lorsque la personne recherchée ne comprend pas la langue de la procédure, la traduction peut s'avérer indispensable. Dans le cadre du mandat d'arrêt européen, la traduction revêt une double fonction, d'une part, elle sert d'outil à l'entraide judiciaire et, d'autre part, elle intervient comme garantie des droits de l'homme (3.). Cet exemple concret montre que le métier de traducteur connaît une évolution rapide sous l'effet de la globalisation et de la lutte contre l'insécurité en Europe. Dans ce contexte, la maîtrise du mot, du concept, de la notion apparaît comme un nouveau paradigme d'appréhension du monde. Au sens large, l'information et la communication se transforment en connaissance ayant un réel impact dans tous les secteurs de la vie. L'amplification du discours sécuritaire au niveau mondial (cf. tous récents débats sur la loi Loppsi II),³ a mis la traduction au cœur des préoccupations de l'Europe de la Justice. Traduction et sécurité intérieure interagissent d'abord pour maintenir la paix en Europe (1.).

1. Un outil pour la paix

La traduction connaît un essor sans précédent mais le phénomène le plus remarquable demeure son internationalisation en faveur des technologies de l'information et tout particulièrement dans le domaine de la sécurité internationale.

1.1. La reconnaissance d'une communication orientée

L'internationalisation de la traduction s'est accompagnée d'une diversification de langues et de cultures, donnant naissance à une communication multilingue et multiculturelle dans un monde globalisé menacé par l'insécurité et les attaques terroristes. Elle constitue une nouvelle forme de contact entre langues et disciplines (droit, économie, politique, militaire) et affiche des modes d'interactions qui ont révolutionné notre façon de percevoir les autres, le monde et la

¹ P. BEAUVAIS, *L'apport du mandat d'arrêt européen à la coopération pénale internationale*, Gazette du Palais, 09 septembre 2008, n° 253, p. 15

² Art. 695-11 du code de procédure pénale

³ Voir pour cela la critique du projet de loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure, *L'Express* du 8 février 2010. Téléchargeable sur internet : http://www.lexpress.fr/actualites/2/critiques-autour-d-un-projet-de-loi-sur-la-securite_847456.html

paix. Spécialiste de veille stratégique multilingue et du monde arabe, Mathieu Guidère, professeur à l'université de Genève, travaille sur les systèmes de représentation et nous sensibilise à la dimension sécuritaire de la communication orientée. Il a été professeur résident à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr, directeur du Laboratoire d'analyse de l'information stratégique et de veille technologique au CREC au Ministère de la défense de 2003 à 2007. Agrégé d'arabe et spécialiste du monde musulman, il a écrit plusieurs ouvrages sur les groupes radicaux et terroristes. Depuis, il est expert consultant auprès de plusieurs médias français et étrangers concernant la politique et l'opinion publique au Moyen-Orient. Dans son ouvrage intitulé *La communication orientée*,¹ il explore plusieurs pistes en examinant la relation entre traduction et communication spécialisée issue de la pensée de Hatim et Mason (1997)² avant de démontrer que c'est la « culture interdisciplinaire » qui oriente la communication multilingue d'aujourd'hui dominée par les discours sécuritaires et de lutte contre le terrorisme dans le Monde (Lesnes, 2010).³ Cette perspective donnée par l'auteur reflète une évolution dans la théorie de la traduction et dans la pratique professionnelle et notamment juridique (Umberto Eco, 2007).⁴ Le traducteur accède désormais à de nouvelles fonctions et assume des responsabilités qui débordent largement le cadre de la traduction à proprement parler. Il devient expert ou rédacteur (dans le monde judiciaire notamment, où collaborent juristes-linguistes et traducteurs dans la rédaction des jurisprudences) et donc véritable acteur de la communication contemporaine. Grâce à internet, le besoin de communiquer de façon rapide et efficace s'est emparé de tous les locuteurs quelle que soit leur langue (voir communiqués et revendications d'Al-Qaïda toujours diffusés via le net). La traduction fait partie de la société de l'information mondialisée et de nombreux pays affichent des politiques linguistiques volontaristes et des programmes de traduction ambitieux (Etats-Unis, Allemagne, Canada, Suisse et France). En tant que mode de communication interpersonnelle et interlinguistique, elle contribue à une meilleure connaissance des cultures du monde. Pour comprendre les enjeux de la traduction, Mathieu Guidère insiste sur la prise en compte des faits de civilisation devenus prégnants à notre époque. Ainsi, la mondialisation de l'insécurité place la communication au premier plan de la vie sociale et du monde professionnel. Cette communication présente des formes

¹ M. GUIDERE, *La communication multilingue*, De Boeck, Bruxelles, 2008, pp.9-40.

² HATIM, MASON, *The translator as Communicator*, London, 1997

³ C. LESNES, « La lutte antiterroriste domine la rentrée politique de Barack Obama », *Le Monde* du 5 janvier 2010. Article téléchargeable sur internet sous : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2010/01/05/la-lutte-antiterroriste-domine-la-rentree-politique-de-barack-obama_1287536_3222.html puis « M. Obama: Les Etats-Unis sont en guerre contre Al-Qaïda », *Le Monde* du 8 janvier 2010. Article téléchargeable sous : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2010/01/08/la-guerre-de-barack-obama_1289010_3222.html

⁴ U. ECO, *Dire presque la même chose*, Paris, 2007

différentes selon la stratégie adoptée par les Etats. L'un des domaines les plus instructifs à ce sujet est celui de la lutte contre le terrorisme¹ et la criminalité organisée avec la mise en place du mandat d'arrêt européen.

1.2. La recherche d'une médiation interculturelle

Face à ces enjeux politiques, on se rend compte que la fonction de la traduction n'est plus ce qu'elle était auparavant, elle a acquis une valeur stratégique indéniable dans les sociétés modernes, en particulier dans les contextes où apparaissent des conflits internationaux ou tensions identitaires. Dans ces situations, il ne s'agit plus simplement de traduire l'autre mais plutôt de veiller sur l'autre dans tout les sens du terme, également surveiller les menaces éventuelles contre la paix et la sécurité. Etant en contact direct avec les productions en langue étrangère, le traducteur fait plus que traduire, il est en prise directe avec l'information, son utilisation, sa place dans l'action dans laquelle il se trouve. Par sa position stratégique, il est passé d'une attitude d'observateur à celle d'acteur international. Malgré l'importance de cette nouvelle fonction et la diversité des domaines concernés, il n'y a que peu d'études pour réfléchir sur la traduction professionnelle et sur ses liens avec la veille multilingue, leurs perspectives théoriques et pratiques. L'ouvrage de Mathieu Guidère intitulé *Traduction et Veille stratégique multilingue*² qui regroupe les contributions du colloque organisé à l'Ecole de Traduction et d'Interprétation de Genève (ETI, Suisse) les 28 et 29 mai 2008 par le Groupe de Recherches en Traduction et Interprétation (GRETI) contribue à cette réflexion. L'objet de cette rencontre internationale était l'étude du rapport entre traduction et veille stratégique dans un monde marqué par les politiques sécuritaires et les crises diplomatiques. Après une présentation de la traduction stratégique et des définitions techniques de veille multilingue, de veille géopolitique, l'éditeur, interprète-traducteur de formation ayant pratiqué la veille multilingue dans le cadre d'un programme de recherche international intitulé « *Radicalization Watch Project* » (RWP) sur les groupes radicaux dans le monde (Irak, Maghreb, Al-Qaïda), introduit les communications des intervenants sur des sujets sensibles,³ lesquelles portent aussi sur l'éducation à la culture informationnelle multilingue, son utilisation par les services de l'Etat et sa fonction dans la prise des décisions stratégiques. Plus loin, les auteurs insistent sur la nécessité de réinventer d'autres modes d'apprentissage dans notre société, former et éduquer ses principaux acteurs à l'information multilingue en

¹ Entretien avec G. de KERCHOVE, coordinateur de la politique antiterroriste de l'Union européenne. Propos recueillis par Jean-Pierre Stroobants : « La Commission est convaincue de l'utilité des scanners corporels », *Le Monde* du 8 janvier 2010. Article téléchargeable sur internet sous : http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/01/08/la-commission-europeenne-se-dit-convaincue-de-l-utilite-des-scanners-corporels_1288967_3214.html#ens_id=1288993&xor=AL-32280151

² M. GUIDERE, *Traduction et Veille stratégique multilingue*, Le Manuscrit, Paris, 2008

³ M. BAKER, *Translation and Conflicts*, Routledge, Londres/New-York, 2006

leur faisant comprendre les enjeux personnels et professionnels. Les évolutions technologiques et sociologiques auxquelles est confronté notre monde sans frontières rehaussent l'importance de la veille stratégique et de la communication spécialisée. L'apport de la traduction au service des Etats est considérable, tant pour tenter de préserver la Paix,¹ maintenir l'ordre public ou renforcer le renseignement². Les implications internationales du métier de traducteur dans un monde marqué par la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée sont insoupçonnées. Depuis les attentats du 11 septembre et la tentative d'acte terroriste à bord d'un avion d'une compagnie américaine le 25 décembre dernier, la lutte contre la criminalité organisée est devenue la priorité des politiques américaines³ et européennes pour autoriser les Etats à étendre leurs libertés en dehors de leurs frontières.⁴ En ce moment, l'impact des opérations civiles et militaires n'a jamais été aussi grand sur les esprits. Néanmoins, la guerre contre le terrorisme révèle une forme brutale de communication entre soldats, civils et humanitaires, tous terrassés par la peur. Dans son ouvrage *Irak in Translation. De l'art de perdre une guerre sans connaître la langue de son adversaire*,⁵ Mathieu Guidère rappelle que l'acte de traduire s'avère dangereux en période de guerre et de lutte contre le terrorisme. Il avertit car le message du traducteur peut déclencher des conflits, l'erreur de traduction engendrer un combat. Il décode aussi les fautes culturelles et linguistiques de la guerre en Irak menée pour la démocratie et la paix dans la région. Ce livre recueille des témoignages émouvants d'experts et souligne les difficultés monstrueuses rencontrées par les militaires envoyés à travers le monde sur des terrains d'opérations qui leur sont complètement étrangers et pour lesquels ils n'ont aucune préparation culturelle, linguistique, politique ou juridique. Ces lacunes, bien diagnostiquées et traitées en linguiste par l'auteur, montrent que le règlement de ces conflits internationaux passe par une meilleure connaissance de l'autre et une meilleure communication. L'auteur explique les faiblesses stratégiques et les incompétences communicationnelles de l'armée américaine. Il nous interpelle au moment où le président américain, lauréat du prix Nobel de la paix, envoie de nouvelles troupes en Afghanistan et déclare la guerre contre Al-Qaïda, priorités de sa rentrée politique en janvier 2010. Il montre aussi le besoin accru d'experts-traducteurs spécialisés en zones de conflits, rappelant au lecteur les mutations de cette profession ces dernières an-

¹ Ch. HARBULOT, D. LUCAS, Ph. BAUMARD, *La guerre cognitive : l'arme de la connaissance*. Lavauzelle, 2002 ; A. RUSSEL-BITTING, *Translation and Terrorism*, ITI, Feb. 2003, p. 20

² I. MANDRAUD, « Une grande école pour les espions », *Le Monde* du 8 janvier 2010. Article téléchargeable sur internet sous : http://www.lemonde.fr/societe/article/2010/01/08/une-grande-ecole-pour-espions_1289087_3224.html

³ C. LESNES, note n°16.

⁴ Entretien avec G. de KERCHOVE, note n°18.

⁵ M. GUIDERE, *Irak in Translation. De l'art de perdre une guerre sans connaître la langue de son adversaire*. Éditions Jacob-Duvernet, Paris, 2008

nées vers plus de veille multilingue et de médiation interculturelle pour préserver la paix.

1.3. Une traduction juridique appropriée

La multiplicité des types de textes sécuritaires et les différences culturelles entre systèmes juridiques internationaux et européens¹ sont un défi permanent pour le traducteur. Les concepts diffèrent d'une langue à l'autre. Il est souvent difficile de trouver l'équivalent adéquat pour les termes juridiques.² De même, le raisonnement qui sous-tend les textes à traduire change selon la nature de la norme, c'est pourquoi l'auteur insiste sur le devoir du traducteur de chercher à comprendre et maîtriser la logique du droit dans ses différentes langues de travail (langue source et langue cible). Dans son ouvrage *Traduction juridique*,³ Claude Bocquet présente les problématiques posées par la traduction juridique, à commencer par l'appropriation difficile de la discipline juridique (système de règles), la reconnaissance et l'approche difficiles du texte juridique, la connaissance nécessaire du droit comparé, sa fonction dans la rédaction du discours juridique multilingue, la place de la terminologie et de la phraséologie juridiques⁴ dans la norme. Il existe ainsi trois types de discours juridiques au sens de la « juritraductologie » : les textes du mode performatif⁵ (l'énoncé crée la réalité au lieu de la décrire : lois, règlements, contrats), les textes du mode syllogistique (l'énoncé confronte les règles à la réalité : jugements, dispositions administratives), les textes du mode descriptif (la doctrine). Mais ce sera surtout la méthode de traduction juridique qui intéressera le lecteur. En effet, quand il travaille sur des textes performatifs, le traducteur doit être conscient de l'existence de trois modalités : l'expression de l'ordre, l'expression de la définition, l'expression des principes. L'analyse des circonstances dans lesquelles l'ordre est donné constitue la phase la plus pointue du travail du juriste. Le traducteur doit connaître les outils linguistiques de sa langue-source et de sa langue-cible permettant de telles expressions. Le droit pénal a constitué, dans toutes les langues, un mode d'expression implicite et paradoxal par lequel l'ordre n'est jamais donné mais doit être déduit des conséquences que la norme attache au non-respect de l'ordre implicite.⁶ Ainsi, après de nombreuses années de travaux préparatoires, le Parlement français a adopté le 22 juillet 1992 les lois

¹ M. FROMONT, *Grands systèmes de droit étrangers*, Mémentos Dalloz, Paris, 2005

² M. HARVEY, *Traduire l'intraduisible : Stratégie d'équivalences dans la traduction juridique*. Les cahiers de l'ILCE, n°3, Université Stendhal Grenoble, 2001

³ C. BOCQUET, *La traduction juridique*, De Boeck, Bruxelles, 2008

⁴ I. BURR / G. GRECIANO (éd.): *Europa: Sprache und Recht/La construction européenne : aspects linguistiques et juridiques*, Schriften des Zentrum für Europäische Integrationsforschung Bd. 52, Baden-Baden 2003

⁵ F. RECANATI, *Les énoncés performatifs*, Editions de minuit, Paris, 1981

⁶ L.-M. RAYMONDIS et M. Le GUERN, *Le langage de la justice pénale*, CNRS, Paris, 1976

n°92-684, 92-685, 92-686, qui constituent la partie législative du Nouveau Code Pénal, lequel est entré en vigueur le 1^{er} avril 1994. Ce Nouveau Code Pénal a introduit une innovation considérable quant à la manière de décrire les actes visés par la loi : il n’y est plus question, du moins dans la très grande majorité des articles, de la personne envisagée comme auteur, mais de l’acte lui-même. Ainsi, les « *celui qui, quiconque* » etc. ont disparu, faisant place la plupart du temps à la formule « *le fait de, est puni de ...* ». Ces réformes législatives ont donc un impact considérable sur le travail du traducteur, l’allemand désigne toujours la personne menacée de la peine comminatoire par le mot « *wer* »,¹ là où l’italien emploie « *chiunque* ». La traduction des décisions judiciaires relève du syllogisme, la norme constituant la majeure, les faits, la mineure et la décision, la résolution. Les textes de la doctrine semblent descriptifs mais ils paraphrasent les textes performatifs et les textes syllogistiques. Ils expriment ainsi le performatif et le syllogistique au style indirect.

La dimension culturelle de la traduction juridique a donc toute son influence pour la résolution des conflits et des litiges. La problématique moderne de la traduction juridique est apparue au 19^{ème} siècle avec le juriste belge Octave de Meulenaere, qui a d’abord cherché à informer les francophones sur la doctrine pandectiste allemande née dans l’Université Humboldt de Berlin et devenue alors fondamentale pour tout le droit moderne. Il a ainsi été confronté aux problèmes de la traduction de l’œuvre de Rudolf von Jhering. Plus tard, il sera aussi l’un des premiers à traduire le BGB (Code civil allemand de 1900) pour informer les juristes français. L’histoire de la traduction juridique fut aussi marquée au 19^{ème} siècle par une péripétie importante : la traduction d’allemand en français par Aubry et Rau² du *Traité de droit français conçu en allemand* par l’allemand Zachariae. Au cours des décennies, les traducteurs ont pris la place de l’auteur et leur œuvre devient ainsi le plus important manuel de droit français... pourtant de source allemande. Dans la période contemporaine, deux conceptions radicalement contraires se sont affrontées quant au sujet de savoir ce qu’est la traduction juridique : celle d’Emmanuel Didier,³ reprise par Crépeau,⁴ en vertu de laquelle la traduction de textes se rapportant à des institutions absolument identiques : la traduction juridique est de la compétence du traducteur. Dans le cas contraire, celui où les institutions sont différentes, seuls les juristes

¹ « Wer einen Menschen tötet, ohne Mörder zu sein, wird als Totschläger mit Freiheitsstrafe nicht unter fünf Jahren bestraft » (StrGB § 112) serait donc maintenant traduit par « Le fait de donner la mort à un autre être humain sans remplir les conditions légales de l’assassinat est, en tant que meurtre, puni de cinq ans de réclusion au moins ».

² J.-M. POUGHON, *Aubry et Rau, Leurs œuvres, leurs enseignements*. PUS, 2007

³ E. DIDIER, « La Common Law en français. Etude juridique et linguistique de la common law en français au Canada » ; in *Revue internationale de droit comparé*, n°1, 1991, p. 7-56.

⁴ P.-A. CREPEAU, « La transposition juridique » in G. Snow et J. Vanderlinden (éd.), *Français juridique et science du droit*, Bruxelles, Bruylant, 1995.

peuvent intervenir, car il s'agit alors de transposition juridique. L'auteur évoque aussi les autres spécialistes tels que Gémar, Sarcevic, Abdel Hadi, qui pensent au contraire que la traduction juridique ne commence vraiment que là où il y a une différence institutionnelle et où il est nécessaire d'infléchir le signifié pour produire un texte cible utilisable. Ce sera la question de la fonction de la traduction juridique qui se posera à l'avenir de l'Europe sécuritaire, car on ne traduit pas de la même manière une loi qu'on applique et une loi dans le but d'informer les juristes étrangers. Il faut distinguer la traduction-instrument et la traduction-document,¹ dont le meilleur exemple nous semble celui de l'entraide judiciaire initiée par le mandat d'arrêt européen.

2. Un outil pour l'entraide judiciaire

L'article 1^{er} de la décision-cadre du Conseil, du 13 juin 2002, définit le mandat d'arrêt européen comme « une décision judiciaire émise par un État membre en vue de l'arrestation et de la remise par un autre État membre d'une personne recherchée pour l'exercice de poursuites pénales ou pour l'exécution d'une peine ou d'une mesure de sûreté privatives de liberté »². Lorsque la traduction du mandat d'arrêt européen s'avère nécessaire, elle consiste en un acte de communication judiciaire qui intervient entre deux autorités judiciaires (2.1.) et qui porte sur une décision judiciaire (2.2.).

2.1 Traduire pour deux autorités judiciaires

La traduction du mandat d'arrêt européen intervient afin de permettre le dialogue entre les autorités judiciaires d'émission et d'exécution, en vue de la transmission d'une demande d'entraide judiciaire dans l'espace de liberté, de sécurité et de justice.

Le mandat d'arrêt européen, rédigé dans une langue par l'État membre d'émission, n'est traduit que dans le cas où celle-ci ne coïncident pas avec la ou les langues de l'État membre d'exécution. En effet, l'article 8, paragraphe 2 de la décision-cadre 2002/584 dispose que le mandat d'arrêt européen doit être traduit dans la langue officielle ou dans l'une des langues officielles de l'État membre d'exécution. Tout État membre peut, au moment de l'adoption de la présente décision-cadre ou ultérieurement, indiquer, dans une déclaration auprès du secrétariat général du Conseil, qu'il acceptera une traduction dans une ou plu-

¹ V. DULLION, *Du document à l'instrument: les fonctions de la traduction des lois*, in *La traduction juridique : histoire, théorie(s) et pratique*, ASTTI/ETI, Berne/Genève, 2000, pp. 233-253 ; C. BOCQUET, *La traduction juridique : fondement et méthode*, Bruxelles, De Boeck, coll. Traducto, 2008, p. 81

² Décision-cadre 2002/584/JAI du Conseil, du 13 juin 2002, relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre États membres, JOCE n° L. 190 du 18 juillet 2002, pp.1-18

sieurs autres langues officielles des institutions des Communautés européennes¹. Par conséquent, ce n'est que lorsqu'il n'existe pas de correspondance entre les langues officielles et déclarées par les autorités judiciaires d'émission et d'exécution, que la traduction s'avère nécessaire. Ainsi, certains États membres font preuve d'une certaine souplesse sur le plan linguistique, comme la Suède, qui accepte les mandats d'arrêts européens établis en suédois, danois, norvégien et anglais, ou la Roumanie qui les accepte en roumain, français et anglais, par contre, d'autres se montrent beaucoup plus stricts, exigeant une traduction du mandat dans leur langue nationale uniquement, qui n'est pas nécessairement une langue véhiculaire comme, par exemple, la Grèce, la Bulgarie, la Pologne ou la Slovénie.² Puis, la traduction, à l'instar de l'original auquel elle se rattache, est destinée à transmettre une demande d'entraide judiciaire de l'État membre d'émission vers l'État membre d'exécution. A la différence de la procédure d'extradition, le mandat d'arrêt européen est transmis directement de l'autorité judiciaire d'émission vers l'autorité judiciaire d'exécution. L'autorité émettrice est chargée de la traduction du mandat d'arrêt européen dans la langue officielle ou dans celle acceptée par l'État d'exécution.³ En France, le mode de désignation du traducteur relève de la réquisition. Dans ce cas, le parquet peut désigner le traducteur de son choix sans avoir obligatoirement à recourir aux listes des experts de la Cour de cassation ou des cours d'appel, dressées conformément au décret du 23 décembre 2004.⁴ Ainsi, il importe peu que le traducteur requis ne soit pas inscrit sur une liste d'expert, dans la mesure où il a régulièrement prêté serment par écrit.⁵ Le caractère d'urgence s'attache habituellement à la traduction d'un mandat d'arrêt européen. « Afin de satisfaire aux exigences de délais, une liste de traducteurs s'engageant à traduire le mandat d'arrêt européen dans les 48 heures a été dressée et mise à la disposition des autorités émettrices sur le site Intranet du Ministère de la Justice ». ⁶ L'article R122-1 du code de procédure pénale prévoit une rémunération majorée de 50% lorsqu'il s'agit de traduire un mandat d'arrêt européen dans un délai inférieur à 48 heures, quelle que soit la

¹ De même, les dispositions de l'article 8, paragraphe 2, s'applique aux articles 27.4 et 28.3 de la décision-cadre ; v. A. WEYEMBERGH, *Le mandat d'arrêt européen : vers un espace pénale européen cohérent*, Les Petites Affiches, 31 juillet 2008 n° 153, p. 7, note n°43

² A. WEYEMBERGH, *Le mandat d'arrêt européen : vers un espace pénale européen cohérent*, op.cit., p. 7

³ Article 695-14 du code de procédure pénale

⁴ Décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires, JORF 31 décembre 2004, texte 63

⁵ Cass. crim., 19 mars 1991, n° 89-82.978, *JurisData* : 1991-003936, sur le deuxième moyen

⁶ Conseil de l'Union européenne, *Rapport d'évaluation sur la quatrième série d'évaluations mutuelles "l'application pratique du mandat d'arrêt européen et des procédures correspondantes de remise entre états membres" - rapport sur la France*, 9972/2/07 REV 2, du 20 juillet 2007, p. 13

langue utilisée.¹ Le destinataire de la traduction est l'autorité judiciaire de l'État membre d'exécution. La traduction du mandat d'arrêt européen doit permettre à cette autorité judiciaire de comprendre l'objet de la demande en vue d'en ordonner l'exécution. Il apparaît important que le traducteur, pour restituer le sens du mandat, ait « une certaine compréhension de l'affaire considérée ainsi qu'une bonne connaissance des procédures judiciaires ». ² Les enjeux de la traduction du mandat d'arrêt européen dépendent du contenu à traduire.

2.2. Traduire une décision judiciaire

Le mandat d'arrêt est une décision judiciaire dont le contenu présente un degré de juridicité. La décision-cadre 2002/584 a instauré un formulaire type en annexe de l'instrument qui permet de pallier certaines difficultés de traduction. Le mandat d'arrêt européen est une décision judiciaire, en ce sens, elle revêt la forme du discours juridique que l'on pourrait qualifier de judiciaire ou juridictionnel.³ Le mode d'expression d'un tel discours, tant au niveau lexicologique qu'au niveau syntaxique, est soumis à toute une série de règles et d'usages différents dans chaque langue.⁴ En outre, le fort degré de juridicité de certaines notions complexifie la traduction. La « juridicité » se définit comme propre à « ce qui relève du Droit, par opposition aux mœurs, à la morale, aux convenances ». ⁵ Un terme repris et explicités par Gérard Cornu⁶ pour se référer à la charge juridique des termes et des discours du droit.⁷ L'on pourrait avancer que le « degré de juridicité repose sur un double paramètre : d'une part, plus la règle contenue dans le texte ou dans l'énoncé, revêt de force obligatoire, plus le degré de juridicité est élevé ; d'autre part, plus les termes de l'énoncé ou du texte sont chargés de science juridique, nécessitant une réelle connaissance de la matière pour en saisir le sens, plus le degré de juridicité est fort ». ⁸ Ainsi, le degré de juridicité constitue un obstacle à la traduction dès lors que le texte comporte une référence culturelle juridique ne présentant pas d'emblée d'équivalent dans la langue-cible. En effet, dans certains cas, les termes employés ne sont pas significatifs par eux-

¹ Article R122-1 du code de procédure pénale, inséré par le Décret n° 2004-1021 du 27 septembre 2004, art. 18, Journal Officiel du 29 septembre 2004

² J. MICHAUD, *Traducteur, interprète, expert, textes et réalité*, La Gazette du Palais, 23 mars 1993, n° 80-82, p. 371

³ G. CORNU, *Linguistique juridique*, Paris, Montchrestien, 3^e édition, 2005, p. 333 ; C. BOCQUET, *La traduction juridique : fondement et méthode*, op. cit., p. 11

⁴ C. BOCQUET, *La traduction juridique : fondement et méthode*, Bruxelles, De Boeck, coll. Traducto, 2008, p. 11

⁵ G. CORNU (sous la direction de), *Vocabulaire juridique*, Association Henri Capitant, Paris, PUF, 8^e édition, 2007, p. 493

⁶ G. CORNU, *Linguistique juridique*, op. cit., p. 366

⁷ G. CORNU, *Linguistique juridique*, op. cit., pp. 61 et 210

⁸ S. DECAUDIN, *Les parémies juridiques : une version en espagnol et en français de leur traduction*, in *Traducción y Cultura*, La Paremia, Libros Encasa, Malaga, 2007, pp. 94-95

mêmes et nécessitent une étude approfondie pour les situer dans le système juridique de la langue de traduction. L'article 8, paragraphe 1 de la décision-cadre 2002/584 énumère en détail les informations que doit contenir le mandat d'arrêt. Il s'agit de fournir des renseignements « concernant la personne recherchée, la procédure ouverte contre cette dernière, une description des éléments juridiques et des preuves accusatoires, ainsi que les garanties d'un jugement et d'une poursuite exécutoire dans l'Etat requérant ».¹ Le degré de juridicité de la traduction du mandat d'arrêt européen repose en particulier sur la nature et sur la qualification légale des faits qui sont reprochés à la personne réclamée. La connaissance des deux droits de la procédure pénale en présence, à savoir celui de l'État membre d'émission et celui de l'État membre d'exécution, s'avère d'une grande utilité. Combiné au caractère d'urgence qui s'attache à la traduction du mandat d'arrêt européen, les risques d'erreurs sont manifestes. Cependant, le formulaire type annexé à la décision-cadre 2002/584 circonscrit la traduction. En effet, la plupart des instruments européens contient, en annexe, des formulaires rédigés dans toutes les langues officielles des institutions de l'Union européenne. Ces formulaires occupent une place importante dans le droit judiciaire européen² en construction, voire dans un « *jus commune* »³ en reconstruction : « Rome est éternelle »⁴ tout en marquant une « innovation de procédure »⁵ européenne.

Le mandat d'arrêt européen illustre les enjeux de la traduction dans le domaine de l'entraide judiciaire. Un rapport d'évaluation du mandat d'arrêt européen révèle « la qualité de rédaction et de traduction des mandats d'arrêts européens s'est progressivement dégradée, surtout de la part de certains pays (Espagne, Italie et Pologne) ». Pourtant tout est fait pour faciliter la tâche du traducteur et limiter les risques d'erreur de traduction. Par exemple, le formulaire type, annexe 1 de la décision-cadre 2002/584 établi dans les 23 langues officielles, énumère les 32 infractions pour lesquelles la remise de la personne s'effectue sans contrôle de la double incrimination. En reprenant les infractions telles qu'elles figurent dans la version linguistique de l'État membre d'exécution, la traduction du formulaire type s'en trouve véritablement simplifiée. Par exemple,

¹ M. MARTIN, *Franchir l'infranchissable ? Coopération judiciaire et reconnaissance mutuelle dans un espace européen de justice, liberté, et sécurité*, Cultures & Conflits, 62, 2006, disponible sur : <http://www.conflits.org/index2058.html>. [Consulté le 09 juillet 2008].

² Il est intéressant de noter comment la définition en droit romain du terme *formula* (formule) semble appropriée aux formulaires de l'entraide judiciaire. v. en ce sens, J.-P. DUNAN et P. PICHONNAZ, *Lexique de droit romain*, Bruxelles, Bruylant, 2006, p. 64

³ S. GUINCHARD, et alii, *Droit processuel, Droit commun et droit comparé du procès*, 4^e édition, Paris, Dalloz, 2007, p. 32

⁴ E. JEULAND, *Droit processuel*, Paris, LGDJ, 2007, p. 543 ; v. également M.-L. NIBOYET et D. LEBEAU, *Regards croisés du processualiste et de l'internationaliste sur le règlement CE du 28 mai 2001 relatif à l'obtention des preuves civiles à l'étranger*, Gazette du Palais, 20 février 2003, n° 51, p. 6 ; v. F. FERRAND, *L'injonction de payer européenne est arrivée !*, Revue des huissiers, 2007, p.66

⁵ L. CADIET, (sous la direction de), *Dictionnaire de la Justice*, Paris, PUF, 2004, p. 1010

le délit de cybercriminalité dans le formulaire type en version française apparaît dans celui en version espagnole sous l'intitulé : « *delitos de alta tecnología, en particular delito informático* ». Force est de constater que la traduction verticale de l'instrument effectuée en amont par les institutions européennes permet de circonscrire la traduction horizontale et en facilite l'exécution. Par contre, dans le cas où l'infraction ne figurerait pas parmi les 32 infractions énoncées dans le formulaire type, le degré de juridicité que présentera la description de l'infraction complexifiera la traduction. L'enjeu en sera d'autant plus important que cette infraction devra faire l'objet d'une double incrimination. Enfin, une fois rédigé voire traduit, le mandat d'arrêt européen peut prendre effet. Aucun autre document n'est à produire, donc à traduire, pour le rendre exécutoire.¹ Toutefois un rapport d'évaluation a relevé « une dégradation générale et progressive du niveau qualitatif des mandats d'arrêts européens étrangers, notamment concernant la précision dans la rédaction du formulaire et la qualité de la traduction ».² Ainsi, « certains membres de la Chambre de l'instruction interviewés pendant l'évaluation ont souligné que de telles lacunes engendrent des contestations de la défense dans le cadre de la procédure devant la chambre et que, pour éviter cela, des demandes d'informations complémentaires sont adressées préalablement à l'État d'émission ».³ La qualité de la traduction du mandat d'arrêt européen doit être assurée afin de ne pas donner « lieu à la multiplication des demandes d'informations complémentaires et ainsi vider peu à peu le contenu du principe de reconnaissance mutuelle ».⁴

3. Une garantie pour les droits de l'homme

La décision judiciaire que représente le mandat d'arrêt européen vise l'arrestation ou la remise par l'Etat membre d'exécution d'une personne en vue de l'exercice de poursuites judiciaires ou de l'exécution d'une peine. Dans le cas où cette personne ne comprend pas la langue de la procédure, elle doit pouvoir bénéficier d'une assistance linguistique. La fonction de la traduction, orale et écrite, consiste à garantir les droits de la défense de la personne visée par un mandat d'arrêt européen. Le texte initial de la décision-cadre 2002/584 abordait

¹ Cass. crim., 24 nov. 2004, *Bull. crim.* 2004, n°299 : la cour a rappelé que le mandant d'arrêt européen doit comporter l'indication de la décision de justice exécutoire qui le fonde ainsi que ses références, sans pour autant que la production de ladite décision ne s'avère nécessaire.

² Conseil de l'Union européenne, *Rapport d'évaluation sur la quatrième série d'évaluations mutuelles "l'application pratique du mandat d'arrêt européen et des procédures correspondantes de remise entre états membres" - rapport sur la France*, op. cit., p. 22

³ Conseil de l'Union européenne, *Rapport d'évaluation sur la quatrième série d'évaluations mutuelles "l'application pratique du mandat d'arrêt européen et des procédures correspondantes de remise entre états membres" - rapport sur la France*, op. cit., p. 22

⁴ Conseil de l'Union européenne, *Rapport d'évaluation sur la quatrième série d'évaluations mutuelles "l'application pratique du mandat d'arrêt européen et des procédures correspondantes de remise entre états membres" - rapport sur la France*, op. cit., p. 46

uniquement le droit à un interprète (3.1.), depuis lors des dispositions complémentaires prévoient le droit à la traduction (3.2.).

3.1. Le droit à un interprète

L'Union européenne a amorcé un processus d'élaboration de normes minimales communes dans le cadre des travaux relatifs au mandat d'arrêt européen. La décision-cadre 2002/584 respecte les droits fondamentaux et observe les principes reconnus par l'article 6 du traité sur l'Union européenne et reflétés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.¹ L'exécution du mandat d'arrêt européen est assortie du respect de plusieurs garanties procédurales, en ce sens, il constitue la « norme paradigmatique ».² Cependant, les droits en matière de traduction ne sont abordés « qu'en termes généraux ».³ L'article 11, paragraphe 2, de la décision-cadre 2002/584 dispose qu'une personne recherchée qui est arrêtée aux fins de l'exécution d'un mandat d'arrêt européen, a le droit de bénéficier des services d'un conseil et d'un interprète conformément au droit national de l'État membre d'exécution. Quel que soit l'État membre d'exécution, la personne réclamée bénéficie au minimum des dispositions des articles 5, paragraphe 2, et 6 paragraphe 3, a et e, de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CESDH) au titre du droit à un procès équitable et dont la portée a été précisée par la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Le droit de bénéficier gratuitement des services d'un interprète, même en cas de condamnation, a été consacré par l'arrêt rendu dans l'affaire *Luedicke, Belkacem et Koç c. Allemagne*.⁴ Dans l'affaire *Kamasinski c. Autriche*,⁵ la Cour a déclaré que l'assistance prêtée en matière d'interprétation s'impose lors de la phase préparatoire de la procédure lorsque cette assistance est nécessaire afin de donner au prévenu les facilités nécessaires à la préparation de sa défense et de lui garantir le caractère équitable du procès⁶. L'application à la phase préparatoire du procès

¹ 12^e considérant

² M. JIMENO BULNES, *Acceso a la interpretación y traducción gratuitas, in Garantías procesales en los procesos penales en la Unión Europea - Procedural safeguards in criminal proceedings throughout the European Union*, coord. Coral Arangüena Fanego, 2007, p. 163

³ Proposition de décision-cadre du Conseil (COM) 2009/338/JAI du Conseil, du 8 juillet 2009

⁴ CEDH, *Luedicke, Belkacem et Koç c. Allemagne*, 28 nov. 1978, (10964/84), série A n° 29, § 46 : « La Cour en arrive donc à constater que le sens ordinaire des termes "gratuitement" [...] figurant à l'article 6, §3, e) [...] se trouve confirmé par l'objet et le but de l'article 6. Elle conclut que le droit protégé par l'article 6, § 3, e) comporte, pour quiconque ne parle ou ne comprend pas la langue employée à l'audience, le droit d'être assisté gratuitement d'un interprète sans pouvoir se voir réclamer après coup le paiement des frais résultant de cette assistance.»

⁵ CEDH, *Kamasinski c/ Autriche*, 19 déc. 1989, série A n°168

⁶ Comm. EDH, *rapport Kamasinski c. Autriche*, 5 mai 1988, § 169 ; v. R. KOERING-JOULIN, *La phase préparatoire du procès pénal : grandes lignes de la jurisprudence européenne in Procès pénal et droits de l'homme, vers une conscience européenne*, sous la direction de Mireille DELMAS-MARTY, PUF, 1992, p. 53

cès pénal¹ du droit à l'assistance gratuite d'un interprète vaut également pour les phases de l'information et de l'instruction², pour les interrogatoires menés par la police³ ou par le juge d'instruction⁴. De plus, la Cour a déclaré que l'assistance prêtée en matière d'interprétation doit être d'un niveau suffisant pour permettre à l'accusé de savoir ce qu'on lui reproche et de se défendre. Le niveau d'interprétation doit être «adéquat» et les détails de l'accusation doivent être communiqués à l'intéressé dans une langue qu'il comprend (affaire *Brozicek c. Italie*⁵). L'interprète doit être compétent et le juge doit garantir le caractère équitable de la procédure (affaire *Cuscani c. Royaume-Uni*⁶).

Dans la pratique, lorsque la personne recherchée ne comprend pas la langue de la procédure, l'assistance d'un interprète s'avère nécessaire pour l'exécution du mandat d'arrêt européen. En vertu des articles 695-27 et suivants du code de procédure pénale, le procureur général chargé du dossier, après avoir vérifié l'identité de la personne, l'informe dans une langue qu'il comprend, de l'existence et du contenu du mandat d'arrêt européen dont elle fait l'objet, de la possibilité d'être assistée par un avocat de son choix ou commis d'office, de la faculté de consentir ou de s'opposer à sa remise ainsi que de la faculté de renoncer à la règle de la spécialité et des conséquences juridiques. Puis, il lui notifie verbalement soit son incarcération, soit sa mise sous contrôle judiciaire dans les conditions prévues à l'article 138. En cas de recours déposé à l'encontre de cette décision, la personne recherchée comparaitra devant la chambre de l'instruction assistée, le cas échéant, de son avocat et, s'il y a lieu, en présence d'un interprète (art. 695-30). La décision-cadre 2002/584 dans sa rédaction initiale n'envisage que le droit à un interprète. Le droit à la traduction dans le mandat d'arrêt européen est en cours de construction.

3.2. Le droit à une traduction

Le mandat d'arrêt européen ne doit être traduit que dans la langue de l'État membre d'exécution. Aucune disposition ne prévoit la traduction à destination de la personne réclamée. Pourtant, selon la jurisprudence de la CEDH, le droit à l'assistance gratuite d'un interprète, ne doit pas être pris au sens strict, mais étendu à la traduction écrite de tous les actes de la procédure que le préve-

¹ « L'application à la phase préparatoire du procès pénal de la logique protectrice européenne illustre parfaitement les trois caractères qui font sa marque : une logique évolutive, combinatoire et graduée », v. R. KOERING-JOULIN, *La phase préparatoire du procès pénal : grandes lignes de la jurisprudence européenne in Procès pénal et droits de l'homme, vers une conscience européenne, op. cit.*, p. 54

² Comm. EDH, *rapport Twalib c. Grèce*, 25 fév. 1997, § 68

³ CEDH, *Kamasinski c. Autriche*, 19 déc. 1989, *op. cit.*, § 77

⁴ CEDH, *Kamasinski c. Autriche*, 19 déc. 1989, *op. cit.*, § 77 ; Comm. EDH, *rapport Kamasinski c. Autriche*, 5 mai 1988, *op. cit.*, § 174

⁵ CEDH, *Kamasinski c. Autriche*, 19 déc. 1989, *op. cit.*, § 23

⁶ CEDH, *Cuscani c/Royaume Uni*, n° 32771/96, 24 sept. 2002

nu doit comprendre pour bénéficier d'un procès équitable. Il en est ainsi de l'acte d'accusation¹ visé au paragraphe 3, a², qui doit être traduit au risque de placer l'*accusé* en situation d'infériorité si aucune traduction ne lui est fournie dans une langue qu'il comprend³. Par contre, la traduction du jugement rendu n'est pas imposée⁴ si l'intéressé a compris la teneur de ce dernier par les explications orales qui lui ont été données.⁵ Dans la rédaction initiale de la décision-cadre 2002/584, ni le mandat d'arrêt européen ni, le cas échéant, le jugement au titre duquel la personne est réclamée, ne doivent être traduits dans la langue du justiciable. Le programme de mesures destiné à mettre en œuvre le principe de reconnaissance mutuelle des décisions pénales,⁶ adopté par le Conseil et la Commission, indique que «la reconnaissance mutuelle dépend étroitement de l'existence et du contenu de certains paramètres qui conditionnent l'efficacité de l'exercice». Le paramètre 3 se réfère aux mécanismes de protection des droits des personnes soupçonnées.

Deux instruments de l'Union visent une protection de la personne réclamée, supérieure à celle de la CESDH. D'une part, la décision-cadre 2009/299/JAI portant modification, entre autres, de la décision-cadre 2002/584/JAI⁷, introduit l'idée de fournir à l'intéressé la traduction du jugement ou des parties essentielles de celui-ci dans une langue qu'il comprend. Le 13^{ème} considérant expose que «les autorités judiciaires d'émission et d'exécution devraient, le cas échéant, se consulter quant à la nécessité et aux possibilités existantes de fournir à l'intéressé une traduction du jugement, ou des parties essentielles de celui-ci, dans une langue qu'il comprend. Cette communication du jugement ne devrait retarder ni la procédure de remise, ni la décision d'exécuter le mandat d'arrêt européen ». Il ne s'agit que d'une recommandation de principe et ne constitue pas une obligation. D'autre part, la proposition de décision-cadre 2009/338 du 8 juillet 2009 relative au droit à l'interprétation et à la traduction

¹ Quant à l'accusation, la CEDH en donne la définition dans l'arrêt Corigliano du 10 décembre 1982, Requête n° 8304/78, série A n° 57, p. 14, § 35 : l'"accusation", au sens de l'article 6 § 1 (art. 6-1), peut en général se définir comme "la notification officielle, émanant de l'autorité compétente, du reproche d'avoir accompli une infraction pénale"

² CEDH, *Brozicek c. Italie*, 19 déc. 1989, rendu en séance plénière, Requête n°10964/84, § 41 ; CEDH, *Luedicke, Belkacem et Koç c. Allemagne*, 28 nov. 1978, *op. cit.* § 45 et 49.

³ CEDH, *Kamasinski c. Autriche*, *op. cit.*

⁴ Comm. EDH, *rapport Kamasinski c. Autriche*, 5 mai 1988, § 180 ; Comm. EDH, décision *Welter c. Suède*, 2 déc. 1985, D.R., 45, p. 246

⁵ CEDH, *Kamasinski c. Autriche*, 19 déc. 1989, *op. cit.*, § 85

⁶ Programme de mesures destiné à mettre en œuvre le principe de reconnaissance mutuelle des décisions pénales, JOCE C12/02 du 15 janv. 2001, p. 10

⁷ Décision-cadre 2009/299/JAI du Conseil, du 26 février 2009, portant modification des décisions-cadres 2002/584/JAI, 2005/214/JAI, 2006/783/JAI, 2008/909/JAI, et 2008/947/JAI, renforçant les droits procéduraux des personnes et favorisant l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux décisions rendues en l'absence de la personne concernée lors du procès, JOUE L 81/24 du 27/03/2009, pp. 24-36

dans le cadre des procédures pénales¹, est envisagée comme un premier volet d'une série de mesures destinées à remplacer la proposition de décision-cadre du Conseil, présentée par la Commission en 2004², relative à certains droits procéduraux accordés dans le cadre des procédures pénales dans l'Union européenne. Aucun accord n'a en effet pu être dégagé sur cette proposition, en dépit de trois années de discussions au sein du groupe de travail du Conseil et elle a effectivement été abandonnée en juin 2007 après avoir été débattue, sans résultat, au Conseil «JAI». La Commission a décidé d'axer la proposition sur le droit à l'interprétation et à la traduction: ce droit a été le moins controversé au cours des discussions relatives à la proposition de 2004³. Cette proposition vise le mandat d'arrêt européen dans la mesure où les « droits qu'elle reconnaît s'appliquent à toute personne dès le moment où elle est informée par les autorités compétentes d'un État membre qu'elle est soupçonnée d'avoir commis une infraction jusqu'au terme de la procédure »⁴. De façon expresse, l'article 3, paragraphe 5, prévoit la traduction écrite du mandat d'arrêt européen à toute personne visée par une telle procédure qui ne comprend pas la langue dans laquelle le mandat est établi⁵. Le reste des dispositions de la proposition de décision-cadre consistent à instaurer un droit à la traduction pour tous les documents essentiels parmi lesquels figurent la mesure de sûreté privative de liberté, l'acte d'accusation, les preuves documentaires essentielles et le jugement⁶. Cependant, « le suspect ou son avocat peuvent présenter une demande motivée de traduction d'autres pièces, notamment des conseils juridiques que ce dernier prodigue par écrit au suspect »⁷. Dans le cas où la demande de traduction serait refusée, un droit de recours à l'encontre de la décision devra être instauré par les États membres⁸. En-

¹ Proposition de décision-cadre (COM) 2009/338 du Conseil relative au droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales, du 8 juillet 2009

² (COM) 2004/328 du 28 avril 2004

³ Exposé des motifs, I. §1

⁴ Article 1^{er}

⁵ Article 3 Droit à la traduction des documents essentiels :

1. Les États membres veillent à ce que le suspect qui ne comprend pas la langue de la procédure pénale concernée bénéficie de la traduction de tous les documents essentiels afin de garantir le caractère équitable de cette procédure.

2. Parmi les documents essentiels à traduire figurent la mesure de sûreté privative de liberté, l'acte d'accusation, les preuves documentaires essentielles et le jugement.

3. Le suspect ou son avocat peuvent présenter une demande motivée de traduction d'autres pièces, notamment des conseils juridiques que ce dernier prodigue par écrit au suspect.

4. Les États membres veillent à l'instauration d'un droit de recours contre toute décision refusant la traduction de documents visés au paragraphe 2.

5. En ce qui concerne les procédures relatives à l'exécution d'un mandat d'arrêt européen, les États membres veillent à ce que toute personne visée par une telle procédure qui ne comprend pas la langue dans laquelle le mandat est établi reçoive la traduction de celui-ci.

⁶ Art. 3, paragraphe 2

⁷ Art. 3, paragraphe 3

⁸ Art. 3, paragraphe 4

fin l'article 5 de la proposition de décision-cadre pose la nécessité d'assurer une traduction de qualité afin que le suspect puisse pleinement exercer ses droits et comprendre la procédure dont il fait l'objet. Le mandat d'arrêt, mesure phare de l'entraide judiciaire, apparaît depuis plusieurs années comme la procédure susceptible de permettre l'aboutissement de la recherche de compromis entre les États membres suite à l'échec de la proposition de décision-cadre de 2004.¹ Les dispositions de la nouvelle proposition de décision-cadre devraient au moins faire consensus sur l'instauration de la traduction comme garantie procédurale, pour les procédures relevant du mandat d'arrêt européen.

Enfin, dans les contextes qui viennent d'être exposés, la traduction juridique constitue à la fois un outil pour la paix, un mécanisme d'entraide judiciaire et une garantie pour les droits de l'homme. Ses fonctions sont à la mesure des enjeux que lui pose le droit. Pourtant, il s'avère qu'elle n'intéresse guère la science juridique. Claude Bocquet remarque dans son ouvrage, que « la traduction juridique fait l'objet depuis quelques années d'un nombre impressionnant de publications ». Il ajoute que ces publications sont « peu connues des traducteurs et des traductologues étrangers à cette spécialité, et pratiquement inconnues des juristes ».² En outre, parmi les nombreuses publications sur la traduction juridique, la question de la fonction du droit comparé pour la traduction juridique n'est pas abordée. C'est ce que constate Sieglinde Pommer³ dans un article intitulé : « Droit comparé et traduction juridique : Réflexions jurilinguistiques sur les principes communs ». Selon elle : « la traduction juridique n'est pas une opération seulement linguistique ; une approche interdisciplinaire semble donc opportune ».⁴ Elle souligne que « bien que beaucoup ait été écrit sur l'interrelation entre la langue et le droit par des linguistes ainsi que des juristes, pas assez d'attention a été consacrée aux implications, multiples et complexes, entre la traduction juridique et le droit comparé, ni en théorie ni en pratique⁵ ». Droit comparé et traduction juridique sont donc des disciplines complémentaires qui sont obligées « de partager leurs savoirs afin de comprendre les concepts du droit étranger et de pouvoir les décrire par une terminologie transparente ».⁶

¹ Cf. article 4bis de la proposition 2004 modifiée le 5 juin 2007, 10287/07, DROIPEN 56

² C. BOCQUET, *La traduction juridique*, p. 5

³ S. POMMER, « Droit comparé et traduction juridique – Réflexions jurilinguistiques sur les principes communs », in (ss la dir. de) A. ST-PIERRE et M. THIBEAULT, Actes des XXIes Journées de Linguistiques de l'Université Laval, 8 au 10 mars 2007, Québec, p. 27 :

⁴ S. POMMER, « Droit comparé et traduction juridique – Réflexions jurilinguistiques sur les principes communs », op. cit., p. 29

⁵ S. POMMER, « Re-evaluating Interdisciplinarity: The Significance of Comparative Law for Legal Translation Methodology », FIT Proceedings, XVIIth World Congress of the International Federation of Translators, Rights on!, Tampere 4 au 7 août 2005, p. 72

⁶ S. POMMER, « Droit comparé et traduction juridique – Réflexions jurilinguistiques sur les principes communs », op. cit., p. 27

Si droits et langues se complètent dans la jurilinguistique, une place pourrait désormais être faite à la « juritraductologie » qui pourrait se concentrer sur l'examen des questions théoriques et pratiques de la traduction du discours juridique. Elle pourrait également analyser, décrire et théoriser les éléments d'étude de la traduction juridique (l'objet à traduire et l'objet traduit) comme l'opération de traduction, c'est-à-dire le processus de comparaison-traduction du droit.

MultiConcord : un logiciel assistant polyglotte pour trouver le mot adapté au contexte (dans 12 langues européennes)

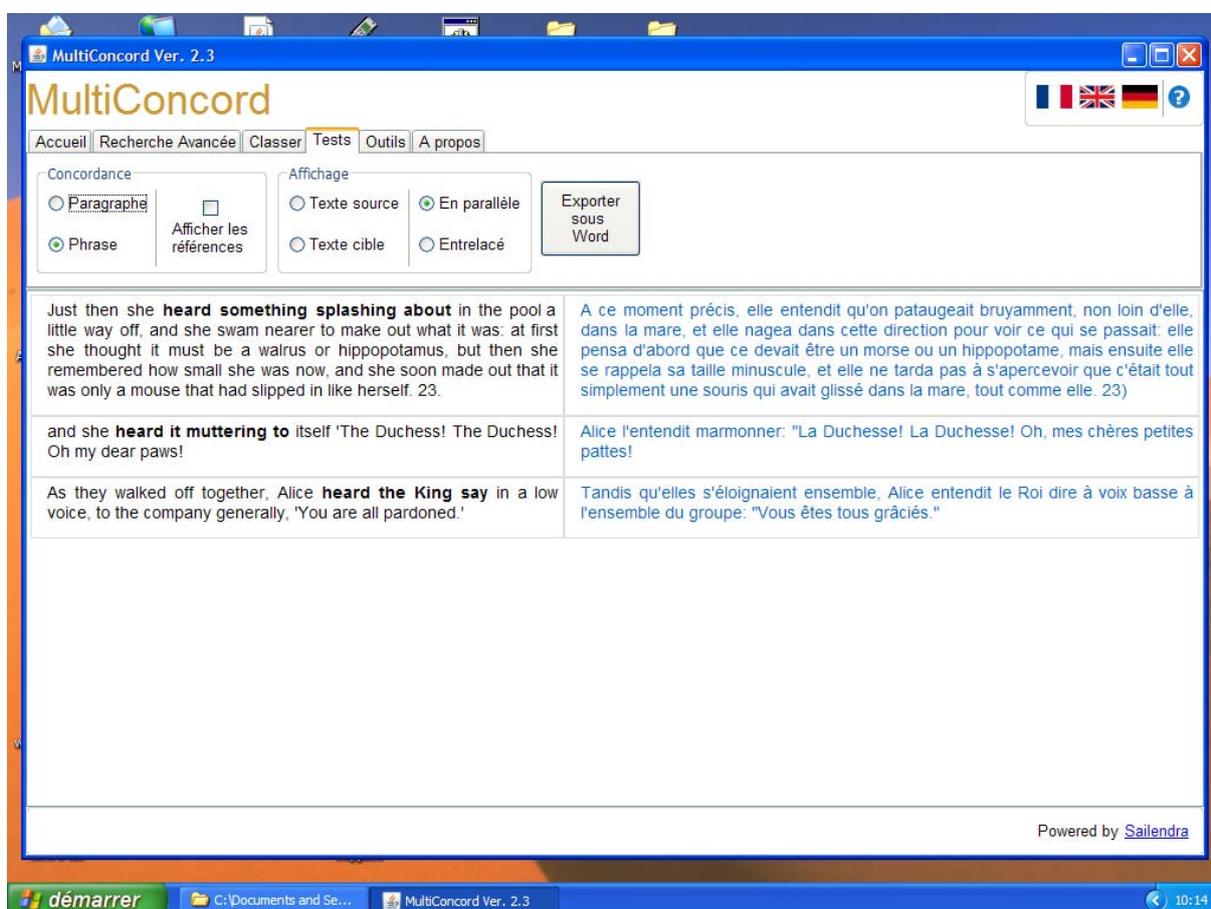
Vous avez à écrire des courriels ou une thèse en langue étrangère, à affiner votre maniement d'une langue; vous êtes étudiant, enseignant, traducteur, chercheur...

MultiConcord vous permet d'aller beaucoup plus loin que les dictionnaires bilingues : il fouille sa base de données de textes bien traduits, pour retrouver **la liste des contextes d'un mot / d'une expression** de la langue X, et faire apparaître en parallèle **les traductions**, dans une langue Y, proposées par des professionnels (cf. l'illustration ci-dessous).

- **multilingue** : base de données en 12 langues – français, anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, grec, danois, suédois, finnois, néerlandais et russe.
- **Multi-plateformes** : PC, Mac (léopard) et Linux.
- **Multi-activités** : (textes de langue épistolaire, argumentative, touristique, littéraire)
- **Evolutif** : grâce au logiciel annexe qui permet à l'utilisateur d'ajouter ses propres textes parallèles aux millions de mots du corpus fourni.
- **Convivial** : interface, tutoriel et pages d'aide en trois langues (français, anglais et allemand). Fonction de tri automatique des contextes.

MultiConcord est disponible sur le site ceres.univ-lorraine.fr au prix de 59.80 € TTC. Une démo est également proposée sur ce site.

Contact : francine.roussel@univ-nancy2.fr



Exemple : extrait de concordance parallèle du verbe anglais « heard »

Yves BERTRAND

VRAI FAUX PASSEPORT¹

Le but de cet article est certes d'attester des traductions de *vrai faux passeport*, mais surtout de montrer au lecteur curieux de recherche comment parvenir à un tel résultat.

Comme j'étais en Bavière, je n'ai pu recourir aux moyens par lesquels je commence d'habitude, c'est-à-dire de voir s'il n'existe pas déjà la solution de mon problème. Je consulte d'abord les dictionnaires, bien entendu, mais s'ils se montrent défaillants, j'ai à ma disposition un corpus français et un corpus allemand constitués d'œuvres originales et de traductions et aussi les archives du *Monde Diplomatique* (2000) et celles de *TAZ* (1995-2001), ce journal traduisant certains des articles du mensuel français.

1. Il y a dans mon corpus une occurrence de *vrai faux passeport* :

Et, pour se faire vacciner, il doit produire son extrait de naissance, pour que le médecin prenne note du numéro... (D'agitation, Thomas se mit à bégayer.) L'extrait de naissance, pas le passeport ! Son faux passeport est un **vrai faux passeport**, mais son acte de naissance est-il également un vrai faux ? (*Ce n'est pas toujours du caviar*, p.536)

Malheureusement, mon corpus allemand ne contient que le début le roman de Johannes Mario Simmel : *Es muss nicht immer Kaviar sein* (jusqu'à la page 131), alors que l'occurrence du corpus se trouve à la fin de l'oeuvre. Pas de chance !

2. Pas de chance non plus : les archives du *Monde diplomatique* ont certes plusieurs *vrai faux passeport* mais aucun des articles où figurent ces occurrences n'a été traduit dans *TAZ*.

Heureusement, il y a internet, en Bavière aussi, et l'hôtel où je me trouvais met un ordinateur à la disposition de ses « Gäste ».

Je suis donc parti du *google.fr* : *vrai faux passeport* (sans oublier les guillemets), puis j'ai regardé les traductions proposées par *Google* et *Bing*. Sans trop d'espoir sur la qualité de ces traductions, sachant bien que les deux outils, par ailleurs admirables de rapidité, n'ont pas encore atteint –ils le reconnaissent d'ailleurs - la maîtrise de traducteurs professionnels

¹ Une fausse bonne idée est une idée faussement bonne, mais quand on parle du vrai faux passeport remis à Yves Chalier à Rio de Janeiro, on ne veut pas dire qu'il était vraiment faux, mais qu'il était vrai puisqu'établi par une autorité ayant qualité légale pour le faire **et** faux car établi au nom de *Navarro*. Il n'est pas certain qu'il appartienne à la linguistique de s'interroger sur le processus de décodage de ces deux expressions nominales; Mais dans le premier cas, J.Fourquet aurait appliqué 'fausse' à 'bonne idée', et dans le second, la coordination de *vrai* et de *faux* à *passeport*- *NdlR*

1. Pour l'entrée *L'affaire corse qui inquiète le pouvoir*, Bing propose *einen true, false Pass*. Traduction qu'il reprend ailleurs : *Le vrai faux passeport de Battisti : den True-False Pass der Battisti*. Je vérifie bien que j'ai demandé la traduction du français vers l'allemand et non vers l'anglais. Aucun doute, je ne me suis pas trompé.

Par acquit de conscience, je vérifie dans *google.de* (toujours sans oublier les guillemets) *true false Pass* et on me répond, comme je m'y attendais : « Keine Ergebnisse für « **true false Pass** » gefunden »

2. Pour la traduction de *Google*, je vais dans *google.de* et demande un *vrai passeport*. On me donne alors des occurrences de textes en français : comme *la cavale d'un agent double* ou *le vrai faux passeport de Battisti* et l'on me propose « diese Seite übersetzen » : la traduction est alors (pour *La cavale d'un agent double*) 1986 - *Die Wahr-Falsch-Pass von Yves Chalier* De même *die Wahr-Falsch Pass Battisti*.

Ce *wahr* me gêne, il sent trop le mot à mot. Mais par acquit de conscience toujours, je demande à *google.de* : *Wahr –Falsch Pass* et j'obtiens : «Keine Ergebnisse für "**wahr falsch Pass**" gefunden » Même réponse quand je décline : *wahrer falscher Pass* et quand je mets au pluriel : *wahre falsche Pässe*. Donc, cette traduction ne convient pas et j'en suis heureux, car elle ne me plaisait pas.

J'adopte alors la tactique suivante : je demande encore à *google.de* : *vrai faux passeport* , mais cette fois avec la condition de se limiter à des textes en langue allemande (Suchen nur nach Ergebnissen auf **Deutsch**), mon espoir étant que dans ces textes, l'expression française figurerait et serait traduite par les auteurs des articles.

Espoir déçu. Je trouve certes *vrai faux passeport* dans des articles en allemand, comme celui-ci :

[Nachrichten.ch - Godard erstmals im Museum - Die Nachrichten aus ...](#)

11. Mai 2006 ... Jean-Luc Godard hat sieben neue Filme gedreht, darunter «*Vrai faux passeport*»..www.nachrichten.ch/detail/241417.htm .

Mais hélas ; l'expression est supposée connue et comprise des lecteurs et n'est donc pas traduite. Je reste donc sur ma faim.

Et si je me fiais à mon « sens de la langue » et remplaçais *wahr* par *echt* ? Je demande donc à *google.de* : *echter falscher Pass* . Hélas encore : « Keine Ergebnisse für "**echter falscher Pass**" gefunden ». En désespoir de cause, je reformule la question au pluriel : *echte falsche Pässe* et cette fois enfin, ô miracle, plusieurs « Treffer », comme :

[Korruppte russische Beamte sollen Geiselnern geholfen haben ...](#)

25. März 2010 ... Nach diesen Angaben verfügten die Geiselnerner über in Russland so genannte "*echte falsche Pässe*". www.fr-online.de/in_und...der.../tschetschenien

Feindbild, von dem Abwehrarbeit MfS geprägt war

Wenn dazu *echte falsche Pässe* benötigt wurden, halfen staatliche Stellen der BRD häufig und gern. Heute wird das Bild von den „Fluchthelfern“ gepflegt. ...www.mfs-insider.de/Abhandlungen/FeindB.htm

Mais alors pourquoi au pluriel et pas au singulier ? Je me souviens alors que l'allemand se décline et je demande : *echten wahren Pass*. Et là encore des occurrences, dont :

Peking, Tag 21 : jens weinreich

21. Aug. 2008 ... während man für eine Milchzahnücke schon noch Behörden usw. braucht, die einem einen *echten falschen Pass* ausstellen. ...jensweinreich.de/2008/08/21/peking-tag-21/ -

et

Büchereule.de | Krimis/Thriller | Frederick Forsyth: Des Teufels ...

Die Methode einen "*echten-falschen*" *Pass* zu erhalten wie in "Der Schakal" beschrieben war Non-Fiction und führte zur Änderung der entsprechenden Gesetze www.buechereule.de/wbb2/thread.php?threadid=43232

Je tiens donc ma solution, mais je souhaite la confirmer ailleurs que dans *Google*. De retour en France, j'ouvre le logiciel *Cosmas II 3.09.01* de l'Institut für deutsche Sprache de Mannheim et lui pose la question : *echter falscher Pass* puis : *echten falschen Pass* et j'obtiens :

A98/MAR.15118 St. Galler Tagblatt, 11.03.1998, Ressort: Professionell ge (Abk.); Professionell gefälscht über Grenzen:

Ein «**echter falscher Pass**»

Und den Vogel abgeschossen hat schliesslich ein Türke, der mit einem «**echten falschen**» **Pass** in Tägerwilen in die Schweiz kommen wollte: Er hatte in Istanbul 8000 Mark für einen blankogefälschten, echten türkischen Reisepass bezahlt, wie die Grenzschutz schreibt.

J'aurais pu en rester là puisque internet m'avait livré la solution grâce à *Google* et à *Cosmas II*, mais je voulais vérifier qu'il n'y avait pas d'autre possibilité et c'est alors que je finis par ce par quoi je commence d'ordinaire : la recherche dans les corpus et dans le couple *Monde diplomatique/TAZ*, avec le résultat décevant que j'ai évoqué. Mais soudain je me souviens que ma femme possédait le texte du roman de Simmel et je lui demandais de bien vouloir me le prêter en précisant que ce n'était pas urgent. Mais comme elle me connaît, elle comprit aussitôt que j'étais très impatient d'avoir l'ouvrage et bien qu'elle ne sût plus exactement où il se trouvait dans la masse de ses livres, elle interrompit ses occupations et nous cherchâmes tous deux. Une fois le volume découvert, non sans

peine, il ne fut pas difficile de repérer la séquence, car l'occurrence se situait près de la fin. Or, le texte allemand était celui-ci (p.520) :

Und bei der Impfung muß er dem Arzt seinen Geburtsschein vorlegen, damit er die Nummer notiert... » Thomas stotterte plötzlich vor Aufregung: "Den Geburtsschein, nicht den Paß... Sein **falscher Paß ist ein echter falscher Paß** -aber ob sein falscher Geburtsschein auch echt falsch ist?

Donc la solution était bien *ein echter falscher Pass*, mais la perspective était renversée : ce n'est pas *echter falscher Pass* qui est la traduction de *vrai faux passeport*, mais l'inverse. Le *Carrefour du développement* n'a rien inventé. Le monde étant ce qu'il est, la fabrication de faux passeports et de vrais faux passeports a dû suivre de près l'invention des passeports authentiques. Il se trouve simplement que l'expression française est postérieure à l'allemande si l'on prend pour base le roman de Simmel (1964). A moins qu'on ne découvre une occurrence française plus ancienne, mais qui n'aurait pas connu la fortune de celle des années 1980.

Quoi qu'il en soit : *un vrai faux passeport* se dit en allemand *ein echter falscher Pass*.
CQFD !

Yves BERTRAND

A LA PECHE AUX MOTS
(COMMENT TRADUIRE DES NOMS COMPOSÉS FRANÇAIS ?)
- de *faute d'orthographe* à *fer à souder* -

Faute d'orthographe

Der Rechtschreibfehler est le terme le plus fréquent.

Ein **Rechtschreibfehler** (auch **Fehlschreibung** genannt) bezeichnet eine Schreibweise eines [Wortes](#) oder [Satzzeichens](#), die laut der allgemein üblichen [Orthographie](#) falsch ist. Die beiden Hauptursachen für Rechtschreibfehler sind Unachtsamkeit (im Fall von maschinengeschriebenen Texten spricht man dann von einem [Tippfehler](#)) und Unkenntnis der korrekten Schreibweise. (<http://de.wikipedia.org/wiki/Rechtschreibfehler>)

Google donne aussi des nombreux exemples de *Rechtschreibfehler* (même s'il renvoie à *Rechtschreibfehler*) :

Rechtschreibfehler in der Wikipedia? (Autor: ZH-Peter 4.8.2005 12:07 Uhr)

Guten Tag Eine Million Rechtschreibfehler in Wikipedia? Beispiele mit Korrekturfahnen sind auf dieser Website zu finden.: (<http://www.wer-weiss-was.de/>)

De même pour *der Rechtschreibungsfehler* :

Wer **Rechtschreibungsfehler** findet kann sie gerne da lassen wo sie sind und NICHT verbessern!!!!!! (<http://www.meet-teens.de/stress-psycho/16516-freund>)

Il y a enfin, cette fois tout à fait recommandable : *Der Orthographiefehler*

Gut, **die Orthographiefehler** sind eine andere Geschichte, aber die findet man überall. Ich finde pro Buch immer 1-2 Fehler, ist ein geheimes Hobby von mir, diese zu zählen. Was zu ketzerischen Fragen an die Lektorinnen und Korrektorinnen führen würde.

(<http://www.muenstergass.ch/blog>)

Faute de goût

Der Geschmackfehler n'est pas *une faute de goût* dans l'acception esthétique du terme, mais la déficience ou la défaillance de ce sens.

Die Probe wies einen **Geruchs- und Geschmackfehler**, sowie stellenweise eine mit grauem Belag bedeckte, abgetrocknete Oberfläche auf, wodurch die wertbestimmenden Eigenschaften erheblich vermindert waren." (<http://www.uvs-ooe.gv.at>)

La *faute de goût* (esthétique) est : *der Verstoß gegen den guten Geschmack* (Sachs-Villatte) ou encore : *die Geschmacksverirrung* (Sachs-Villatte, Pons)
Effectivement :

Literarischer Schund ist weniger gefährlich. Der Schund der Magazine und Basare korrumpiert Erfinder, Erzeuger, Verkäufer, Käufer und Vorbeigehende. Ein Verstoß gegen den guten Geschmack ist ein Verstoß gegen die "Sittlichkeit".(E. Roth, <i>Orte</i> , p.96)	La pacotille littéraire est moins dangereuse. Celle des magasins, des bazars corrompt les inventeurs, les producteurs, les vendeurs et aussi les passants. Une faute de goût est un manquement à la "moralité". (<i>Carnets de voyage</i> , p.36)
À dire vrai, il considérait cette faiblesse amicale comme une faute de goût . (Fred Vargas, <i>Debout les morts</i> , p.020)	Um die Wahrheit zu sagen: Er sah diese freundschaftliche Schwäche eher als eine Geschmacksverirrung . (<i>Die schöne Diva von Saint-Jacques</i> , p.19)

Mais il y a aussi :

Qu'importe? Un instant elle est la dissonance, la faute de goût , la poésie. Je voudrais dire merci. (Françoise Mallet-Joris, <i>La maison de papier</i> , p.242)	Was hat das schon zu sagen. Einen Augenblick lang ist sie die Dissonanz, der Mangel an Geschmack , die Poesie. Ich möchte ihr dafür danken.(<i>Mein Haus hat keine Wände</i> , p.180)
On apercevait d'assez riches reliures, mais les plus précieuses devaient se trouver dans une bibliothèque close qui occupait tout un pan de mur. L'ensemble était d'une réelle somptuosité, sans faute de goût , le confort parfait. (G. Simenon, <i>Le chien jaune</i> , p.127)	M. bemerkte ziemlich prächtige Bucheinbände, aber die kostbarsten schienen sich in einem Bücherschrank zu befinden, der eine ganze Wand einnahm. Alles machte einen luxuriösen Eindruck, ohne geschmacklos zu sein . Die Atmosphäre war sehr gemütlich (<i>Maigret und der gelbe Hund</i> , p.186)

Faute de jeunesse

Der Jugendfehler

„Man muß keine **JUGENDFEHLER** ins Alter hineinnehmen, denn das Alter führt seine eigenen Mängel mit sich.“ (Johann Peter Eckermann)

Mein Vater ist der NS-Ideologie auf den Leim gegangen, aber nach 1945 hat er sich für die Demokratie engagiert. Wir können dieser Generation nicht ständig **ihre Jugendfehler** vorwerfen." Mein Film klagt aber niemanden an, er rekonstruiert eine Biografie im zeithistorischen Panorama. (<http://www.taz.de/>)

Faute de service

1. *Der Dienstfehler* semble n'exister que dans le langage informatique :

Wenn das Idle Timeout für ein TN3270-Clientsitzung abläuft, löscht der TN3270-Server das SNA-Clientsitzung und der TN3270-Server sendet die folgende Meldung an den TN3270-Client, um dem Benutzer anzuzeigen: TN3270E-**Dienstfehler** 503 Sitzung wurde wegen Inaktivität beendet. (<http://support.microsoft.com/kb/166845/de>)

2. *Der Aufschlagfehler* relève de la langue du tennis ou du badminton (une faute commise quand on sert, une faute au service!)

Regel 10: Aufschlagfehler

Es ist ein **Aufschlagfehler**:

- a) wenn der Aufschläger gegen eine der Regeln 7, 8 oder 9 b verstößt;
- b) wenn er beim Versuch, den Ball zu schlagen, diesen verfehlt;
- c) wenn der aufgeschlagene Ball, bevor er den Boden trifft, eine ständige Einrichtung mit Ausnahme des Netzes, des Netzhalters oder der Netzeinfassung berührt.

(<http://www.sportunterricht.ch/spielregeln>)

3. Une faute dans l'accomplissement de son service: *das Dienstvergehen*

Dienstvergehen: Ein **Dienstvergehen** ist ein pflichtwidriges, vorwerfbares Verhalten eines Beamten oder eines Soldaten. In der Folge wird gegen ihn ein Disziplinarverfahren eröffnet. In Deutschland wird das **Dienstvergehen** von Beamten im Bundesbeamtengesetz (BBG), den Beamtengesetzen der Länder und weiteren speziellen Gesetzen definiert. (<http://de.wikipedia.org/wiki/Dienstvergehen>)

A quoi bon attendre qu'on l'ennuyât avec des questions, qu'on l'arrêtât peut-être? Car, en dehors du crime, il y avait eu une faute de service , on la rendrait responsable. Cependant, elle restait, retenue là, tant que Jacques y serait lui-même. (E. Zola, <i>La bête humaine</i> , Projet Gutenberg, s.p.)	. Wozu sollte sie warten, bis man sie mit Fragen behelligte, bis man sie womöglich verhaftete? Denn abgesehen von dem Verbrechen lag ein Dienstvergehen vor, sie würde zur Verantwortung gezogen werden. Jedoch sie blieb, denn es hielt sie hier zurück, solange Jacques selber da sein würde. (<i>Das Tier im Menschen</i> , DIBI, S. 12237)
---	--

Fauteuil à bascule

Der Schaukelstuhl

Schau|kel|stuhl, der: *Lehnstuhl, der auf gebogenen Kufen steht u. dem Benutzer eine leichte Schaukelbewegung ermöglicht.* (Duden - Deutsches Universalwörterbuch= DÜW)

Fauteuil roulant

Der Rollstuhl

Der **Rollstuhl** (umgangssprachlich *Rolli*) ist ein Fahrzeug für Menschen, die aufgrund körperlicher Behinderung in der Fähigkeit zum Gehen beeinträchtigt sind. Der Rollstuhl ermöglicht es diesen Menschen, mobil zu sein. (<http://de.wikipedia.org/wiki/Rollstuhl>)

Faux bijou : Der Falschschmuck

Falschschmuck, Bezeichnung für Schmucksachen, die aus künstlichen **Steinen** oder unedlem **Metall** gefertigt werden. (<http://www.peter-hug.ch/lexikon/falschschmuck>)

Mais l'allemand préfère *unechter Schmuck* (*Modeschmuck*)

Dann sang seine Frau die Nationalhymne, und Dona Elvira begann zu packen. Sie räumte ihre verstreuten Tuben und Näpfchen zusammen, ihre Quasten und Käämme, ihre Pinsel und Stifte, die Flakons und den unechten Schmuck .(B. Kirchhof, <i>Infanta</i> , p.280)	Puis sa femme entonna l'hymne national, et Dona Elvira commença à ranger ses affaires. Elle mit en ordre ses houppettes et ses peignes, ses pinceaux et ses crayons, ses flacons et ses faux bijoux . (p.282)
--	--

Ou *falscher Schmuck*

Wer sich entschlossen hat, sich ein Piercing stechen zu lassen, sollte auch auf den richtigen **Schmuck** achten. Denn falscher **Schmuck** kann ganz schnell Allergien und ähnliches hervorrufen. (<http://www.ciao.de/sr/q-schmuck>)

falsch peut être associé à un bijou particulier :

Einen Ladeninhaber, der zwischen Korallenschnüren und falschen Amethyst-Geschmeiden in der Tür seines Gewölbes lehnte, bat er um Auskunft über den fatalen Geruch.(Th. Mann, <i>Tod in Venedig</i> , p.62)	Il demanda à un commerçant, appuyé contre la porte de sa boutique en arcades, au milieu de colliers de corail et de faux bijoux d'améthyste , de le renseigner sur cette odeur délétère. (<i>Mort à Venise</i> , p.188)
--	---

Faux billet

falscher Geldschein (*falscher, unechter Schein*)

In zehn Prozent der Fälle müssen die Bundesbank-Mitarbeiter auf falschen Alarm reagieren. «Es passiert immer wieder, dass Ladenbesitzer die Polizei rufen und Kunden verhört werden, weil ein angeblich **falscher Geldschein** aufgetaucht ist», sagt Rainer Elm. (<http://www.rhein-main.net>)

Düsseldorf. "Falschgeld hat seit der Euro-Einführung eine neue Qualität", sagt Frank Scheulen, Pressesprecher des Landeskriminalamtes (LKA) Düsseldorf. Denn was früher auf dem Fotokopierer hergestellt wurde, wird heute gedruckt. Zwar fehlt **den unechten Scheinen** immer noch mindestens eines der Sicherheitsmerkmale, die die echten Scheine kennzeichnen. "Aber die Papierqualität ist mittlerweile so hoch, dass man schon genau hingucken muss", erklärt Scheulen. (<http://www.wz-newsline.de>)

La langue familière emploie *die Blüte* :

Die Deutsche Bundesbank kennt sich mit echtem und falschen Geld aus.

Frankfurt (dpa) Die Fälscher aus Litauen hatten bei ihren falschen 100-Euro-Scheinen an alles gedacht. Die Bande benutzte beste Farben und hochwertiges Baumwollpapier für **die**

Blüten. Ihr Pech: Die Geldfälscher vergaßen das Wasserzeichen im Papier. In einigen Scheinen war der Schriftzug «100 % Cotton» zu lesen. (<http://www.rhein-main.net/>)

Faux blond

L'adjectif est *unecht blond* ou *falsch blond* ou *blond gefärbt*.

War auf dem V-Festival, so n grosses Festival von Virgin, da waren 75% aller Maedels (**falsch**)Blond. (<http://rebellmarkt.blogger.de>)

Le faux blond est ein Gewaltblonder :

Freilich sieht der verlebte Typ am besten Tisch gleich neben der Tanzfläche wie eine ältere Ausgabe von Thomas Reim, dem bekannten Schnulzenheini, aus, und **der Gewaltblonde** neben ihm wie sein Kollege Johnnie Hinterseer. Aber sonst ist hier praktisch nichts los ... (<http://www.eisparadies.org/>)

une fausse blonde : eine Gewaltblondine :

In Augsburg sind solche Anleger meist leicht zu erkennen: Sie, im Schnitt 20 Jahre jünger als ihr Gemahl und Typ „**Gewaltblondine**“, hat einen Pelzmantel an. (www.harlekin.de/geier.swf)

Faux bourdon

1. l'insecte : *Die Drohne*

Droh|ne, die; -, -n [aus dem Niederd. < mniederd. drone, drane, lautm.; verw. mit dröhnen]:

1. Männchen der Honigbiene mit etwas größerem, plumperem Körper, das keinen Stachel besitzt u. sich überwiegend von den Arbeitsbienen füttern lässt. (DÜW).

2. en musique : *der Fauxbourdon*

Der **Fauxbourdon** oder **Faburdon** (von franz. *faux bourdon*, ital. *falso bordone*, „falscher Bass“) ist ein bei Gesangskompositionen des 15. Jahrhunderts angewandter musikalischer Satz. **Der Fauxbourdon** war ein dreistimmiger Satz über Melodien der Psalmodie, bei dem der meist um eine Oktave herauftransponierte Cantus firmus im Superius (Sopran) lag und ihn der Contratenor eine Quarte, der Tenor eine Sexte tiefer begleitete.. (<http://de.wikipedia.org/wiki/Fauxbourdon>)

Faux bruit

Falsches Gerücht

Ich hoffe sehr, dass es sich dabei nur um **ein falsches Gerücht** handelt. Und dass mein Adrenalinpegel bald wieder Grund bekommt, sich zu senken. Das wär ja echt der Hammer!!!! (<http://www.napoleon-forum.de>)

Ein Industriebetrieb wird von der Konkurrenz **durch falsche Gerüchte** über finanzielle Schwierigkeiten unter Druck gesetzt. Die Mitarbeiterinnen erfahren davon lediglich aus Zeitungen, die teilweise sogar schon über ein mögliches Ende der Firma spekulieren (<http://www.birgit-primig.at>)

Faux calcul

Falsche Berechnung (Pons)

Mannheimer Morgen, 13.03.2002, Ressort: Aus aller Welt; Gen-Probe überführt Mörder nach sechs Jahren:

Bereits damals hatte die Polizei den Mann im Visier. Doch er passte nicht in das Täterprofil, die Nachforschungen wurden eingestellt. Ein Irrtum, wie Polizeipräsident Rudolf Kilb erklärt: "Unser Täterprofil war vom Bundeskriminalamt bestätigt worden. Wir hatten keinen Grund, daran zu zweifeln." Hinzu kam, dass der Freigänger ein Alibi für die angenommene Tatzeit besaß. Er war an dem Tag um 21.30 Uhr ins Gefängnis zurückgekehrt. Die Tat wurde von der Gerichtsmedizin jedoch zwischen 22 und 4 Uhr datiert. Denkbar sei sowohl eine **falsche Berechnung** der Mediziner als auch eine Manipulation der Unterlagen der JVA, erklären die Ermittler den Widerspruch.

Faux chignon

Falscher Knoten (Sachs-Villatte)

De même *falscher Haarknoten*:

Falsche Haarknoten kann man in [Solo](#) im [Klewer Pasar](#) kaufen. Nach Betrachten der Schätze einer Standlerin bewunderten wir die Frisurenpracht vieler Frauen nicht mehr so uneingeschränkt. (<http://members.chello.at/manfred.schmucker>)

Falscher Dutt existe :

Die Visagistin ist zufrieden mit ihrem Werk und widmet sich den Haaren. Streng wird mein langer, aber dünner Schopf nach oben gebunden. Ein so genannter „Donut“, bei der etwas älteren Bevölkerung wohl als **falscher Dutt** bekannt, wird mit dem Zopf befestigt und die Haare rund herum festgesteckt. Ute Märker zückt die Haarspray-Dose und sprüht, was das Zeug hält. (<http://www.derwesten.de/nachrichten/2008/2/20>)

Faux col

1. élément du costume

Abknöpfbarer Kragen (Pons)

Mais *der falsche Kragen* est attesté :

le col - der Kragen

faux col - falscher Kragen ([Französisch Vokabeln Foren-Übersicht](#) -> [Januar](#)<http://rfs-sim.net>

Aber ist Verfall würdelos? In dem Wort Würde steckt Pathos, steif wie **ein falscher Kragen** und der zierte auch ehrgeizige Politiker wie den Ex-Justizsenator Roger Kusch, der in einem Hamburger Altenheim einen „Sterbehilfe-Automaten“ vorführt und dieser offensichtlichen Zielgruppe den Tod durch eine automatische Injektion als „würdiges“ Sterben verkauft. (<http://www.focus.de/gesundheit/>)

Die Schachtel, die den Flakon umgibt, ist eine Box voller Geheimnisse, gefüllt mit 1001 magischen Zaubersprüchen. Die Frontpartie wirkt wie ein weißer, **falscher Kragen** über einer Hemdbrust. (<http://www.cosmoty.de/news/1360/>)

2. pour la bière « Garçon, un demi, mais sans faux col » : *der Schaum (Pons)*

Faux cul

1. pièce du costume féminin

Le **faux cul** désigne à l'origine, familièrement, une [tournure](#), [rembourrage](#) que les femmes portaient sous leur robe pour augmenter le volume apparent de leur [postérieur](#). (http://fr.wiktionary.org/wiki/faux_cul)

Die Tournüre (Sachs-Villatte):

Die 80er Jahre des 19. Jahrhunderts entdeckten **die Tournüre** wieder, jetzt als **Cul de Paris**. Anders als bei der ersten **Tournüre** wurde die hintere Auslage aber deutlich größer - es gibt Gemälde, in denen die Röcke fast rechtwinklig abstehen - und die Schleppe verschwand außer bei Abendkleider gänzlich. (<http://www.lorkande.de/Spaete/Spaete.htm>)

Ce rembourrage porte aussi le nom de *das Hüftpolster, der Weiberspeck* ou de *die Steißrolle*.

Mais :

Ma grand-mère avait même de la distinction, aux fêtes elle portait un faux cul en carton et elle ne pissait pas debout sous ses jupes comme la plupart des femmes de la campagne, par commodité. (Annie Ernaux, <i>La place</i> , p.27)	Meine Großmutter zeichnete sich sogar durch Vornehmheit aus: bei Festen trug sie einen falschen Papphintern , und sie pieselte nicht im Stehen unter ihre Röcke, wie die meisten Frauen vom Land dies aus Bequemlichkeit taten. (<i>Das bessere Leben</i> , p.19)
--	---

2. Par métonymie du précédent) *personne hypocrite : (faux jeton, faux derche) das falsche Schwein, der falsche Fünfziger, Fuffziger, falscher Hund (Langenscheidts Wörterbuch der Umgangssprache, Pons)*

Autre possibilité :

" Mais qu'est-ce qui t'attire en lui ? Il ne dit jamais rien d'intéressant. Il est bêêêêê... Si encore il était beau. Mais non !... " " Il sourit jamais et, quand il sourit, c'est de travers. Il est sûrement faux cul ... " " (Nicole de Buron, <i>Qui c'est ce garçon</i> , p.107)	Was zieht dich denn da bloß an? Er sagt nie etwas Interessantes. Der ist ja so doooof, daß es einem die Schuhe auszieht ... Wenn er wenigstens schön wäre, aber nicht einmal das! . . Der lächelt nie. Oder wenn er mal lächelt, dann schief. Irgendwas ist oberfaul mit dem! (... und dann noch grüne Haare!, p.113)
---	--

3. Anus artificiel : *der Kunstarsch*

" Salut, mon chou, salut, chérie, et tu vois la vieille pédale sur le banc là-bas, elle a un anus artificiel, j'parie qu'elle se fait mettre par son faux cul (D. Belloc, <i>Néon</i> , p.57)	: "Hallo Schätzchen, na Liebes, und guck mal da auf der Bank, die alte Schwuchtel, die hat 'nen künstlichen Darmausgang, ich wette, daß sie's sich in den Kunstarsch machen läßt,(p.61)
--	---

Faux débat

Rien dans les dictionnaires français –allemand.

Pas d'occurrence dans mon corpus.

Quelques exemples dans le *Monde diplomatique*, mais aucun traduit dans *Taz*.

Je cherche alors dans *Google* die *Scheindebatte* et miracle ! :

le faux débat : Scheindebatte (<http://www.france-mail-forum.de/vasis185.htm>)

D'ailleurs, dans le *Wortschatz-Portal* de l'Université de Leipzig :

[...] eine **Scheindebatte**, die den Aktionären nichts nütze. (Quelle: n-tv.de vom 29.01.2005)

Die CSU fache damit eine "gefährliche **Scheindebatte**" an. (Quelle: spiegel.de vom 08.02.2005)

Ein Blick zurück auf die vergangenen Tage ist ein Lehrstück in Parteitaktik und der hohen Kunst der **Scheindebatte**. (Quelle: welt.de vom 11.02.2005) (<http://wortschatz.uni-leipzig.de>)

die Scheindiskussion existe aussi :

Für mich war es überwiegend eine **Scheindiskussion**. (Quelle: welt.de vom 29.01.2005)

Bieler ist skeptisch: "Das ist eine **Scheindiskussion**, denn schon heute arbeiten nur noch 30 Prozent der Menschen, die älter als 55 Jahre sind." (Quelle: abendblatt.de vom 13.03.2005)

Es sei an der Zeit, die "**Scheindiskussion** um mangelnde Wettbewerbsfähigkeit zu beenden", hieß es aus dem CDA-Landesverband Mecklenburg-Vorpommern. (Quelle: spiegel.de vom 18.05.2005) (<http://wortschatz.uni-leipzig.de>)

Faux départ

Der Fehlstart

Fehl|start, der: **1.** (Leichtathletik) *regelwidriger, verfrühter Start*. **2.** (Flugw., Technik) *missglückter Start*: das Flugzeug, die Rakete hatte einen F. (DÜW)

Faux filet

faux-filet *m.* [cuis.] die Lende, das Lendenstück (<http://pda.leo.org/frde?search=faux+filet>)

Lende 2. (*beim Schlachtvieh*) *Fleisch der Lendengegend*: ein Stück L.; die L. braten. (*Duden - Deutsches Universalwörterbuch*).

On peut ajouter aussi *das Lendensteak*.

Faux frais

Alors que le *Dictionnaire économique, commercial et financier* de Böelke Straub et Thiele, se contente de *die Unkosten*, *Sachs-Villatte* est plus détaillé : *Nebenkosten, zusätzliche Kosten, Ausgaben, Auslagen ; Spesen* (tous ces substantifs au pluriel).

Les choix des traducteurs corroborent partiellement :

<p>Er brachte die Post. Einen eingeschriebenen Brief aus der Hauptstadt, der monatliche Zuschuß für die entlegene Station, neben dem Ruhegeld, das der Orden den alten Missionaren auszahlte, eine Summe, die alle geringeren Unkosten deckte; (B. Kirchhoff, <i>Infanta</i>, p.168)</p>	<p>Il apportait le courrier. Une lettre recommandée de la capitale, l'allocation mensuelle pour cette mission éloignée, somme qui, avec la retraite que l'ordre versait aux vieux missionnaires, suffisait à couvrir tous les faux frais (p.168)</p>
---	---

De même on trouve *Unkosten* dans des traductions de Sartre et de Benoziglio)

Mais :

<p>Je tentai de leur opposer les tarifs en première classe, le meilleur hôtel de la ville et une forte somme en liquide pour nos faux frais mais ils acceptèrent le tout d'un bloc, sans perdre le sourire. (Ph. Djian, <i>Vers chez les blancs</i>, p.127)</p>	<p>Ich versuchte sie mit den Tarifen der ersten Klasse, des besten Hotels der Stadt und einer hohen Summe in bar für unsere Spesen zu einem Rückzieher zu bewegen, aber sie nahmen alles in Kauf, ohne daß ihnen das Lächeln verging. (<i>Schwarze Tage, weiße Nächte</i>, p.116)</p>
--	--

Faux frère

Falscher Freund, falscher Fuffziger (*Pons, Sachs-Villatte*) (cf. *faul cul*)

Mais les traducteurs choisissent parfois d'autres voies :

<p>"Laß die Faxen", sage ich. "Komm raus mit der Sprache! Was soll das heißen, du Falschspieler?" „Falschspieler?“ erwidert Eduard mit gespielter Empörung. (H.M. Remarque, <i>Der schwarze Obelisk</i>, p.206)</p>	<p>- Allons, cesse de bouffonner et accouche une bonne fois. Que veulent dire tes allusions, faux frère? - Faux frère? répond Édouard avec un air de révolte amusée. (<i>L'obélisque noir</i>, p.133)</p>
<p>--Surtout n'ayez l'air que d'un fat qui voyage pour tuer le temps, lui dit-il avec amitié, au moment où il quittait le salon. Il y avait peut-être plus d'un faux frère dans notre assemblée d'hier soir. (Stendhal, <i>Le rouge et le noir</i>, p.411)</p>	<p>"Vor allem führen Sie die Maske eines Nichtstuers durch, der reist, um die Zeit totzuschlagen", bat er ihn freundschaftlich, als Julien den Salon verließ; "es gab gestern abend vielleicht mehr als einen Verräter in unserer Versammlung." (<i>Rot und Schwarz</i>, p.456)</p>

Et aussi *der falsche Bruder*

Puis Macquart, une fois lancé, ne s'arrêtait plus. "C'est comme cette petite vipère d'Aristide, disait-il, c'est un faux frère , un traître (E. Zola, <i>La fortune des Rougon</i> , Projet Gutenberg, s.p.)	Macquart war im Zuge, er hörte nicht mehr auf. »Genauso ist es mit dieser kleinen Natter, dem Aristide«, sagte er, »der ist ein falscher Bruder, ein Verräter. (<i>Das Glück der Familie Rougon</i> , DIBI, S. 388)
---	---

L'expression *faux frère* est d'origine chrétienne :

1. *Der falsche Bruder* désigne en effet quelqu'un qui ne croit pas sérieusement en la religion :

Falsche Brüder sind solche, welche es nicht aufrichtig mit der Religion meinen, 2 Cor. 11

2. C'est aussi : Ungenaue oder gänzlich unrichtige Übersetzungen aus einer Fremdsprache nennt man im Deutschen "**falsche Brüder**". Von denen haben sich im Laufe der Zeit ... (www.gluecklich-leben.de/articles/view)

3. C'est également un paronyme : Als **Paronyme** bezeichnet man verwechselbar ähnliche Worte innerhalb einer Sprache und ihrer Dialekte. Ein Paronym wird auch als **Falscher Bruder** bezeichnet in Analogie zu dem ähnlichlautenden *Falscher Freund*, der sich auf Fremdsprachen bezieht. (http://de.wikipedia.org/wiki/Falscher_Bruder)

Faux-fuyant

Die Ausflucht, die Ausrede, (prétexte) Vorwand.

On cherche un faux-fuyant: macht Ausflüchte, sucht eine Ausrede, weicht aus (Pons)

Un exemple:

Hier griff zum erstenmal der Verteidiger, der junge aus Birglar stammende Anwalt Dr. Hermes ein; er stellte Kirffel die Frage, wieso er als erfahrener Polizeimeister eine Lüge oder Ausflucht als das Wahrscheinlichere erwartet habe (H. Böll, <i>Ende einer Dienstfahrt</i> , p.21)	" C'est alors qu'intervint pour la première fois maître Hermès, le jeune avocat natif de Birglar : " Comment un policier aussi averti que vous pouvait-il s'attendre de notre part à un mensonge ou à un faux-fuyant (<i>Fin de mission</i> , p.27)
---	---

Faux jeton Cf. *faux cul*

Faux jour

1. pénombre : *das Zwiellicht*

2. éclairage défavorable: *schlechtes Licht, ungünstige Beleuchtung (Sachs – Villatte)*

voir sous un faux jour: falsch sehen

"Was macht Mina?" "Sie weint." "Einfältiges Kind! es ist doch nicht zu ändern!" "Freilich nicht; aber sie so früh einem andern zu geben .O Mann, du bist grausam gegen dein eigenes Kind." "Nein, Mutter, das siehst du sehr falsch. (Chamisso de Boncourt, <i>Peter Schlemihls wundersame Geschichte</i> , s.p.)	. » Que fait Mina ? Elle pleure. Quelle sottise enfant ! On ne peut pourtant rien y changer ! Sans doute, mais la donner si tôt à un autre... Oh ! cher mari, tu es cruel envers ta propre enfant. Non, maman, tu vois cela sous un faux jour. (<i>La merveilleuse histoire de Peter Schlemihl</i> , ebooks libres et gratuits, p.49)
--	---

Ou :

in einem falschen Licht sehen:

A chaque mariage manqué, la pauvre demoiselle, amenée à mépriser les hommes, dut finir par les voir sous un faux jour. (H. de Balzac, <i>La vieille fille</i> , p.27)	Bei jeder fehlgeschlagenen Heirat mußte das arme Mädchen in ihrer Verachtung bestärkt werden und schließlich dazu kommen, die Männer in einem ganz falschen Licht zu sehen. (<i>Die alte Jungfer</i> , p.64)
--	--

Faux jumeaux

Jumeaux dizygotes ou faux jumeaux Cette situation survient lorsque deux ovules fécondés par 2 spermatozoïdes nidifient sur les parois de l'utérus.

(<http://fr.wikipedia.org/wiki/Jumeau>)

Zweieiige Zwillinge

Zwillinge - **Wie zweieiige Zwillinge** entstehen

Etwa bei zwei Dritteln aller Zwillingengeburt kommen **zweieiige Zwillinge** zur Welt. Sie entstehen aus zwei Eizellen, die meistens in zwei verschiedenen Eierstöcken gereift sind und von zwei Spermien befruchtet wurden. Dabei muss die Befruchtung nicht zum selben Zeitpunkt stattfinden – es können Stunden oder auch Tage dazwischen liegen. Deshalb besteht die Möglichkeit, dass **zweieiige Zwillinge** zwei verschiedene Väter haben. Die Kinder können gleich- oder verschiedengeschlechtlich sein und ähneln sich nur wie normale Geschwister. **Zweieiige Zwillinge** haben zwei getrennte Mutterkuchen, es laufen also quasi zwei Schwangerschaften parallel ab. Allerdings können eng nebeneinanderliegende Mutterkuchen im Laufe der Schwangerschaft zusammenwachsen und sehen dann aus wie eine gemeinsame Plazenta. (<http://www.weltderwunder.de>)

Faux monnayage

Stricto sensu : *die Falschmünzerei, die Münzfälschung*

Plus généralement : *die Geldfälschung*

Falsch|mün|ze|rei, die; -: *Herstellung von Falschgeld, das Fälschen von Geld.*(DÜW)

Pour *die Münzfälschung*, le *Universalwörterbuch* renvoie à *Falschmünzerei*.

Le Meyers großes Taschenwörterbuch associe **Geld- und Wertzeichenfälschung**, Verstöße gegen die Sicherheit und Zuverlässigkeit des staatl. und internat. Geldverkehrs (§§146|152a StGB). Geschützt werden Metall- und Papiergeld aus dem In- und Ausland, amtl. Wertzeichen (z.B. Briefmarken) sowie Inhaber- und Orderschuldverschreibungen, Aktien, Investmentzertifikate, Reiseschecks, Eurochecks und Zahlungskarten. Bestraft wird das Nachmachen von Geld (Falschmünzerei) oder Wertpapieren in der Absicht, das Nachgemachte als echt in den Verkehr zu bringen, ferner das Verfälschen in der Absicht, den Anschein eines höheren Wertes hervorzurufen, sowie das Sichverschaffen von Falsifikaten in der Absicht, sie in Verkehr zu bringen.

Faux nez

Die Pappnase (Sachs-Villatte)

Pappnase

(Clownsnase), der menschl. Nase nachempfundenes dreidimensionales Formelement aus Papp (Papier), das der Mensch gezielt zur partiellen Vermummung seines Gesichts einsetzt. Sie wird vielfach darauf zurückgeführt, dass der Harlekin zuweilen mit rot gefärbter Nase aufzutreten pflegte. (*Meyers großes Taschenwörterbuch*)

Faux nom

Falscher Namen

Sous un faux nom: unter einem falschen Namen

Es ist illegal, zum Hotel **unter einem falschen Namen** zu gehen OREGON - Das Muskeltraining ist an den Frauen verboten ... (*freedancers.free.fr*)

unter falschem Namen:

Domainbetreiber hat sich unter falschem Namen **angemeldet** (<http://www.e-recht24.de/forum/413-domainbetreiber>)

Sous de faux noms: unter falschen Namen

Onlinedienste **unter falschen Namen** (<http://www.juraforum.de>)

Faux papiers

Falsche Papiere et Falschpapiere

Schon nach geltender Rechtslage wird wegen mittelbarer Falschbeurkundung bestraft, wer **falsche Papiere** im Rechtsverkehr benutzt. Nicht bestraft werden kann allerdings, wer einen falschen Namen nur angibt, ohne hierzu Dokumente vorzulegen. (<http://www.proasyl.info>)

Um ihre Identität geheimzuhalten, verwendeten sie Decknamen, Aliaspersonalien und **Falschpapiere** und hielten sich in Wohnungen auf, die aufgrund ihrer Lage die Gewähr der Anonymität der Bewohner boten. (<http://www.generalbundesanwalt.de>)

Google donne beaucoup plus d'exemples de *falsche Papiere* que de *Falschpapiere*.

Faux Pas

1. au sens propre : *Falscher Tritt, Tritt daneben*

faire un faux pas : stolpern, fehlreten, straucheln

2. sens figuré (*gaffe, impair, maladresse, manque de tact*)

der Fauxpas, die Taktlosigkeit

commettre un faux pas: einen Fauxpas, eine Taktlosigkeit begehen

Faux|pas [fo'pa], der; - [...pa(s)], - [...pas; frz. faux pas = Fehltritt, eigtl.= falscher Schritt, zu: pas < lat. passus = Schritt]: *Verstoß gegen gesellschaftliche Umgangsformen; Taktlosigkeit*: es war ein F. [von dir], das zu tun; ihm ist ein F. unterlaufen; er hat einen F. begangen. (DÜW)

Der Fehltritt associe sens propre et sens figuré :

Fehl|tritt, der: **a)** *falscher, ungeschickter Tritt*: ein F. im Gebirge kann das Leben kosten; **b)** (geh.) *[sittliche] Verfehlung*: einen F. tun, begehen; sich eines -s schuldig machen; **c)** (veraltehd) *(von der Gesellschaft verpönte) Liebesbeziehung einer Frau, aus der ein nicht eheliches Kind hervorgegangen ist.* (DÜW)

Faux passeport

Falscher Paß

Der falsche Pass kann eine Frage von Leben oder Tod sein! (<http://www.steueroasen.ch>)

Là aussi, *der Falschpass* existe, mais les occurrences sont encore rares:

Pretty Boy ist nämlich der **Falschpass**-König mit professioneller Druckerei und blauer Latzhose. Ein knallharter Geschäftsmann ("Macht's Euch bequem, Ihr bezahlt ja dafür"). (<http://www.horror-page.de>)

eine letzte Hoffnung ist sein ehemaliger Schulkollege Paul Röder. Paul war ein Glücksfall für Georg, denn er setzte alles daran, dass Georg die Flucht gelingt. Dank Paul und vielen anderen Helfern kann Georg bei dem Arzt Kress für 2 Tage untertauchen, bis für ihn **Falschpass** und Reisegeld organisiert worden sind. So gelingt ihm die Flucht nach Holland. Das siebte Kreuz bleibt leer. (www.amg-arts.ch)

FAUX PLAFOND

Die Zwischendecke (<http://pda.leo.org/frde>)

Zwi|schen|de|cke, die (Bauw.): *[zur Verminderung der Raumhöhe] zusätzlich eingezogene Decke zwischen zwei Stockwerken.* (Duden - Deutsches Universalwörterbuch= DÜW).

FAUX PLANCHER

Der Blindboden/der Doppelboden (<http://pda.leo.org/frde>)

Als **Doppelboden** bezeichnet man eine Systembodenbauart als aufgeständerte Bodenkonstruktion bestehend aus industriell hergestellten modularen Elementen, im wesentlichen Platten und Stützen. Die Doppelbodenplatten bestehen in der Regel aus [Holz](#) (hochverdichtete Flachpressplatten), [Zementfaser](#), [Anhydrit](#), [Gips](#) (faserverstärkte Gipsplatten), [Stahl](#) oder [Aluminium](#). Diese Platten liegen auf Doppelbodenstützen aus Stahl oder Aluminium auf. Die Stützen können an ihren Köpfen durch [Rasterstäbe](#) miteinander verbunden sein. (<http://de.wikipedia.org/wiki/Doppelboden>)

Als **Blindboden** bezeichnet man in der Bautechnik

- ein Konstruktionselement einer [Holzbalkendecke](#), auf dem zur Dämpfung unterhalb des Fußbodens eine Schüttung (beispielsweise Schlacke, Sand, Schutt) aufgebracht wird. Hier verwendet man auch den Ausdruck **Fehlboden**.
- ein kleines Raumvolumen in [Schrägdächern](#), das von keinem anderen Raum aus zugänglich ist und auch keine Fenster hat – meist unterhalb des [Firstes](#) oder am [Drem-pel](#). (<http://de.wikipedia.org/wiki/Blindboden>)

FAUX PLI

Die Knitterfalte (<http://pda.leo.org/frde?search=faux+pli>)

die **Knit|ter|fal|te** : *Knitter*.

Der Knit|ter, der; -s, - <meist Pl.> [zu knittern]: *unregelmäßige, durch Sitzen od. Drücken entstandene kleine Falte bes. in einem Stoff*: die Tischdecke ist voller K.; die K. ausbügeln. (DÜW)

Faux poids

Rien dans les dictionnaires

Mais *Das falsche Gewicht* est un roman de Joseph Roth.

Faux-pont

Das Orlopdeck, das Raumdeck (Dictionnaire militaire –marine, de Jean Aubertin, Berger–Levrault, 1958)

Orlopdeck : das untere Deck eines [Schiffes](#) mit mindestens drei [Decks](#). (<http://www.modellskipper.de>)

Orlopdeck, das unterste [Deck](#) der alten Segellinienschiffe und jetzt das unterste [Deck](#) eines transatlantischen [Dampfers](#). (<http://www.zeno.org/Lueger-1904/A/Orlopdeck>)

Raumdeck oder **Ladungsdeck** liegt bei sehr großen Handelsdampfern noch unter dem Orlopdeck, meist nur mit Laufplanken belegt. (<http://hometown.aol.de/marineakademie>)

FAUX PRÉTEXTE

Rien dans les dictionnaires

Der Scheinvorwand existe:

Unsere gesellschaftlichen Freiheitsrechte wurden in den letzten Jahrhunderten mit viel Blut erkämpft. Sicher nicht deshalb, um sie alle wegen Politikern ohne Geschichtsbewusstsein wie Busch und Schäuble innert paar Jahren **unter dem Scheinvorwand** von Terrorbekämpfung leichtfertig aufzugeben. Freiheit kann man nicht dadurch verteidigen, dass man uns die Freiheit raubt. (<http://antikorruption.ch>)

De même *der falsche Vorwand*

Die Leitung des Krieges war für sie nur ein Vorwand, ihn zu paralisieren und ihre Stellen zu behaupten. Und aus der Geschichte und Metamorphose **der falschen Vorwände**, worunter sie Krieg führten, schließt er erfolgreich, daß sie unter ebenso **falschen Vorwänden** Frieden schließen können. Nur über einen Punkt befindet er sich im Zwist mit seinen alten Kollegen. Er ist Out <in der Opposition>, sie sind In <in der Regierung>. *Falscher Vorwand*, gut für den Exminister, ist nicht falscher Vorwand gut für den Minister, obgleich Sauce für die Gans Sauce für den Gänserrich ist. (Karl Marx: [*"Neue Oder-Zeitung" Nr. 249 vom 1. Juni 1855*])

Faux problème

Das Scheinproblem: (Sachs-Villatte)

Schein|pro|blem, das: **1.** vgl. Scheinlösung. **2.** (Philos.) *Problem, dessen Lösung prinzipiell nicht möglich ist.* (DÜW)

Faux prophète

Falscher Prophet (Sachs-Villatte)

Falsche Propheten [[Bearbeiten](#)]

Schon das [Alte Testament](#) und auch [Jesus](#) sprechen vom Auftreten **falscher Propheten**, deren Auftrag nicht von Gott stammt, die aber große Anhängerschaft gewinnen können. Nach Moses im [Deuteronomium](#) 18,22 kann man **einen falschen Propheten** daran erkennen, dass das, was er weissagt, auch nicht eintritt. (<http://de.wikipedia.org/wiki/Prophet>)

FAUX RYTHME

Rien dans les dictionnaires. Rien dans mon corpus. *Google* donne 4 occurrences de *der Scheinrhythmus*.

De très nombreuses occurrences de *falscher Rhythmus*, mais qui pour la plupart correspondent plus à « rythme faux », « rythme erroné » qu'à ce que le français appelle « faux rythme », en sport, où il s'agit de donner l'apparence d'un rythme à ce qui n'en a pas.

FAUX SAUNIER : *Der Salzschnuggler*

Eine hohe Steuer war auch auf den Verbrauch von Salz gelegt. Damit die Bauern nicht auf das übermäßig teure Salz verzichteten, waren sie verpflichtet, jährlich für jede Person mindestens sieben Pfund zu kaufen "*für den Topf und das Salzfass*", d.h. zur Verwendung für Speisen. Zum Einsalzen und für das Vieh mussten sie noch besonders Salz kaufen. Damit die Bauern nicht Schmuggelsalz kauften, schickte man die Schmuggler für neun Jahre auf die Galeeren, d.h. zur Zwangsarbeit als Ruderer, die mit Ketten an ihre Bänke geschmiedet waren. Wurde **ein Salzschmuggler** erneut ergriffen, so hängte man ihn. Schwer bestrafte man auch die Bauern, die steuerfreies Salz gekauft hatten. (<http://www.glasnost.de>) Die Französische Revolution von 1789 bis 1794)

FAUX –SEINS

falsche Brüste

Haben Filmstars alle falsche Brüste? Man sieht ja im Fernsehen immer wie toll und super die Filmstars gebaut sind. Was natürlich auch durch Training erreicht wird. Aber ich glaube nicht das die alle von Natur so ausgestattet sind oder? Haben alle Filmstars **falsche Brüste** oder kann man von jemandem sicher sagen dass die echt sind? (<http://www.paradisi.de>)

FAUX SEMBLANT

Die Verstellung, bloßer Schein, falscher Schein

(<http://pda.leo.org/frde?search=faux+semblant>)

Ver|stell|lung, die; -, -en: **1.** (selten) *das Verstellen* (1-3, 4 a), *Sichverstellen*; *das Verstelltwerden*. **2.** *das Sichverstellen* (4 b): ihre scheinbare Trauer ist nur V. (DÜW)

Bloßer Schein: „1. Das Wertgesetz (...) ist nicht außer Kraft zu setzen“ (S. 152), also auch nicht die Warenproduktion und damit der Privatbesitz an Produktionsmitteln, die Lohnarbeit, der Warentausch, die „Sphäre der Warenzirkulation“, die „dafür vorhandenen Institutionen des Marktes“. Bereits ein so definierter Sozialismus kann keine wirkliche Alternative mehr sein zum Kapitalismus; er ist **bloßer Schein**, der dazu dienen mag, das kritische Publikum zu täuschen. (<http://www.proletarische-briefe.de>)

Falscher Schein :

„**Falscher Schein** .Unabhängige Finanzdienstleister sind längst nicht so neutral, wie sie gerne behaupten Die bekennenden Versicherungsvertreter im Stile der Werbefigur Günther Kaiser sind heutzutage fast verschwunden – die Verkäufer treten inzwischen gerne neutral klingend als „Finanzdienstleister“ auf, die permanent ihre Unabhängigkeit betonen. Die Idee ist durchaus gut. Statt nur die Verträge eines Provisionsgebers vermitteln zu können, werben die „Wirtschaftsberater“, „Finanzoptimierer“, „Vorsorgefachleute“ oder eben „Finanzdienstleister“ damit, sie könnten aus verschiedenen Angeboten das beste herauspicken – zum Wohle des Kunden.“(<http://www.zeit.de/2003/46/>)

Le contexte est clair : il ne s'agit pas ici de *falscher Schein* au sens de *faux billet* (*gefälschter Schein*), sens qu'il a le plus souvent. En raison même de cette ambiguïté, on préférera *die Verstellung* ou *der bloße Schein*.

FAUX- SENS

die Fehlübersetzung (<http://dict.leo.org>)
(*interprétation erronée*) *die Fehlinterpretation*; (*traduction erronée*) *der Sinnfehler* (Pons)

1. erreur de traduction:

der Sinnfehler, die Fehlübersetzung :

Fehler mit massiver Beeinträchtigung der Textbrauchbarkeit

R 3 Orthographiefehler/Interpunktionsfehler mit Sinnverfälschung oder solche, die blamabel sind (z.B. Reperatur), falsche Hersteller-, Marken-, Produktnamen; im Dt. gemäß DUDEN Rechtschreibung; es gilt *einheitlich* alte oder neue Rechtschreibung (je nach Übersetzungsauftrag)!

S3 3 Gravierender **Sinnfehler**; ZT-Aussage ist semantisch/logisch unplausibel, absolut inkohärent mit Ko oder Kontext (z.B. widerspricht gesundem Menschenverstand oder Naturgesetzen) aus „-Evaluierung von Translationsleistungen“ (<http://www.uni-leipzig.de>)

Folgenreiches Missverständnis durch **Fehlübersetzung** eines Pekinger Sagworts

Peking/Washington: Ein bekanntes Zitat aus Edgar Snows legendärem Interview mit Mao vor dem historischen ersten Besuch eines amerikanischen Präsidenten in der Volksrepublik China entpuppte sich im Nachhinein als grandiose **Fehlübersetzung**. Der amerikanische Journalist beschrieb Mao damals als „einsamen Mönch mit einem löchrigen Schirm“; er interpretierte Maos Äußerung als Metapher für dessen Einsamkeit. (<http://china-access.de>)

2. erreur d'interprétation

Fehl|in|ter|pre|ta|ti|on, die: *falsche, dem Sachverhalt nicht gerecht werdende Interpretation*: die F. einer Aussage, eines Verhaltens. (DÜW)

Spinne am Morgen...Das Sprichwort: "Spinne am Morgen bringt Kummer und Sorgen, Spinne am Abend erquickend und labend." bezieht sich nicht, wie meist fälschlich angenommen, auf die (Spinne), mit denen die Menschen teilweise ihr Zuhause teilen, sondern auf die schöpferische Tätigkeit des Spinnens. Die Vermutung, dass also eine des morgens gesehene Spinne Unglück brächte, ist reiner Aberglaube und unterliegt einer **Fehlinterpretation**. (<http://www.bluesdieart.com>)

FAUX TEMOIGNAGE

falsche Zeugenaussage, uneidliche Falschaussage (<http://pda.leo.org/frde>)

Hallo. Ich habe folgendes Problem: Ich habe bei der Polizei **eine falsche Zeugenaussage** gemacht und dies zugegeben. Zum Glück ging es in diesem Verfahren nur um eine Anzeige gegen unbekannt wegen versuchten Raub. Ich bin 21 Jahre alt. Was kann mir da blühen? (<http://www.123recht.net/Falsche-Zeugenaussage>)

Die uneidliche Falschaussage

§ 153 StGB [Falsche uneidliche Aussage]

Wer vor Gericht oder einer anderen zur eidlichen Vernehmung von Zeugen oder Sachverständigen zuständigen Stelle als Zeuge oder Sachverständiger uneidlich falsch aussagt, wird mit Freiheitsstrafe von drei Monaten bis zu fünf Jahren bestraft.

FAUX TEMOIN

Falscher Zeuge/falsche Zeugin (Pons)

Nichts als die Unwahrheit Sie behaupten, von Neonazis oder Sexualverbrechern überfallen worden zu sein. Geschichten, von denen oft kein Wort wahr ist. **Falsche Zeugen** werden für die Justiz zunehmend zum Problem. Leidtragende sind die echten Opfer Von Sabine Rückert © DIE ZEIT, 03.04.2008 Nr. 15

FAUX TITRE

En typographie : *der Schmutztitel (Pons)*

Als **Schmutztitel** (lat. Antiporta) – seltener *Schutztitel*, *Vortitel* oder *Vorsatztitel* – wird der meist griffige Kurztitel des Werkes bezeichnet, der auf einer gesonderten, dem eigentlichen Titelblatt vorangestellten Seite, aufgeführt ist. Diese zusätzliche Seite nennt sich **Schmutztitel**seite. (<http://de.wikipedia.org/wiki/Schmutztitel>)

FEINTE DE CORPS

Die Körpertäuschung, die Finte

Et pour faire une passe à l'autre bout du petit terrain, fallait la prendre, la baballe, comme on prend les seins d'une fille, avec délicatesse et amour. Avec tous ces gus entre toi et ton partenaire, fallait rudement biaiser. C'est comme ça que naissent les grands footballeurs sur les terrains vagues. **Une feinte de corps**, un supercontrôle, ça s'apprend pas pour la frime, mais par égoïsme, pour pouvoir se le garder, le ballon, dans la fourmilière. (M Charef, *Le thé au harem d'Archimed*, p.114)

Und um einen Steilpaß bis ans andere Ende des kleinen Platzes zu schlagen, mußte man das Ei nehmen, wie man die Brüste eines Mädchens nimmt, mit Feingefühl und Liebe. Bei all den Burschen zwischen dir und deinem Partner mußt du ganz schön tricksen. So werden die großen Fußballer geboren auf den unbebauten Grundstücken. **Eine Körpertäuschung**, eine Superdeckung, das lernt man nicht einfach so, sondern aus Egoismus, um sich das Leder in dem Ameisenhaufen zu sichern. (*Tee im Harem des Archimedes*, p.140)

FEMME À BARBE

Pas de traductions standard pour cette attraction de nos fêtes foraines

<p>L'homme n'aime de coeur que ce qu'il a d'abord désiré sensuellement chez la femme, c'est l'inverse : elle aime d'abord de coeur, et de là coule au désir. Les hommes laids sont aimés, les femmes laides ne le sont pas. Une femme qui aime ne s'occupe pas si son homme n'est pas rasé depuis deux jours. Tandis qu'aucun homme n'embrasserait la femme à barbe. " (H.de Montherlant, <i>Pitié pour les femmes</i>, p.98)</p>	<p>Der Mann liebt mit dem Herzen nur das, was er zunächst sinnlich begehrt hat; bei der Frau ist es umgekehrt: sie liebt zunächst mit dem Herzen, und von dort aus gleitet sie ins Begehren. Häßliche Männer werden geliebt, häßliche Frauen nicht. Eine liebende Frau kümmert sich nicht darum, ob ihr Mann seit zwei Tagen unrasiert ist. Während kein Mann eine Frau mit Bartstoppeln küssen würde." (<i>Erbarmen mit den Frauen</i>, p.279);</p>
<p>Bien que n'aimant pas les attractions de la fête, Blanche faisait une exception pour les monstres. Je n'avais pas besoin de lui demander de m'emmener voir la femme à barbe, ni la femme la plus grosse du monde, ni les nains, ni les animaux à deux têtes ou à trois pattes. (Régine Desforges, <i>Blanche et Lucie</i>, p. 97)</p>	<p>Im allgemeinen machte Claire sich nichts aus Jahrmarktsattraktionen mit einer Ausnahme, den Monstren, den Mißgeburten. Es bedurfte keiner Überredung, sie zur Frau mit dem Bart zu führen oder zur dicksten Dame der Welt, zu den Liliputanern, zu den Tieren mit zwei Köpfen oder drei Pfoten.(<i>Claire und Lucie</i>, p.99)</p>
<p>So milchig, glatt und gesund ihre Stirn sich auch wölbte, trug sie dennoch ihr Unglück deutlich im Gesicht. Vom Kehlkopf aufwärts übers runde kräftige Kinn, beide Wangen einbeziehend, hinterließ ein männlicher Bartwuchs, den die Unglückliche immer wieder zu rasieren versuchte, schlimme Spuren. Die zarte Haut vertrug wohl die Rasierklinge nicht. Ein gerötetes, gesprungenes, pickliges Unglück, in welchem der Damenbart immer wieder nachwuchs, beweinte Gudrun. (G. Grass, <i>Die Blechtrommel</i>, s.p.)</p>	<p>Elle était extrêmement soignée. Si laiteux, sain et lisse que fût son front, elle portait cependant sur son visage la trace lisible de son malheur. De la pomme d'Adam à la joue, en passant par le menton rond et fort, une barbe que la malheureuse tentait de raser laissait des traces abominables. L'épiderme délicat ne supportait sans doute pas le rasoir. Gudrun pleurait son malheur : des rougeurs, des crevasses, des points échauffés où sans trêve renaissait sa barbe de femme à barbe. (<i>Le tambour</i>, p.559)</p>

Curieux qu'on n'ait pas pensé à *bärtige Frau*. Google en donne de nombreux exemples et il existe même un « blog » : <http://de.wordpress.com/tag/bartige-frauen>.

Et 4 *Treffer* dans le corpus de Mannheim, dont celui-ci :

Berliner Morgenpost, [Tageszeitung], 27.03.1999, S. 32. - Originalressort: METROPOLIS; Ute Büsing: Weder lieb noch nett:

Letzter Seitensprung: der Auftritt bei "Diva gut" mit den Seelenschwestern Georgette Dee, Cora Frost und Mouron. Mit ihren ureigenen Phantasiekreationen widersetzt sich die Betancour schnellen Vereinnahmungen. "Ich bin kein Kobold, bin weder lieb noch nett, und eine Chansonette bin ich auch nicht!" Wie als Popette erfände sie sich auch als Frau immer wieder neu - der "Damenbart" sei ihr bisher "gewagtster" Zugriff. Wie der Untertitel schon sagt, geht es bei der haarigen Angelegenheit mehr um den "Bart im Kopf" als um faktische Backengewächse. ie Popette nähert sich knallhart dem Tabubruch. Ihre virtuellen Assoziationen kreisen um das Statussymbol Bart, den Bart als Alibi, die "bedrohliche" **bärtige Frau** aus

dem Kuriositätenkabinett und die Kabarettistin Liesl Karlstadt, die in Bart- und Hosenrollen am stärksten auftrumpfte.

FEMME AUTEUR

Le mot est né de la difficulté en français de donner un féminin aux substantifs en „eur“. Entre temps, on a adopté une autre solution: *une auteure*.

die Autorin, die Schriftstellerin

Sachs-Villatte donne aussi *die Verfasserin* et il faudrait ajouter *die Schreiberin* (<http://dictionnaire.sensagent.com/Verfasserin/de>)

Hallo und herzlich willkommen auf der Homepage **der Autorin**, Kunsthistorikerin, Germanistin und freien Journalistin Dr. phil. Karin Jäckel (alias Anna Benthin, Karin Voss) (<http://www.karin-jaeckel.de>)

Mit ihrem ersten Roman, Wahl der Waffen, wurde Judith Kuckart 1990 als **Schriftstellerin** bekannt. Es folgten Die schöne Frau, Der Bibliothekar, Lenas Liebe und die Erzählungen Die Autorenwitwe. (<http://www.judithkuckart.de>)

Il semblerait que *die Verfasserin*, comme *die Schreiberin*, ne désigne pas une profession en général mais « l’auteure » d’une œuvre particulière:

Zur Person der **Verfasserin**: Friederike Weimar ist Kunsthistorikerin und beschäftigt sich seit 1999 intensiv mit der "Hamburgischen Sezession" (<http://www.hamburgische-sezession.de/verfasserin.htm>)

FEMME D’ESPRIT

Geistreiche Frau, geistvolle Frau (Sachs-Villatte)

Daher auch augenblicklich die Intrigue die Hauptrolle übernimmt und sich ausbildet, wo halbwegs interessante und **geistreiche Frauen** in einen häufigeren Verkehr treten. Bei minder geistreichen und gemeineren Naturen artet es in die weit berühmte, in alle Verhältnisse Unheil oder wenigstens Mißstimmung bringende Klatschsucht. Aus *Die Frau* anonym, 1859)¹(http://de.wikisource.org/wiki/Die_Frau)

Motto: Eine gute Frau inspiriert einen Mann, eine **geistvolle Frau** fesselt ihn, eine schöne Frau begeistert ihn und eine teilnehmende Frau bekommt ihn. (<http://www.friendscout24.De/z/de>)

FEMME DE CHAMBRE

Die Kammerfrau: die Kammerzofe, das Zimmermädchen, die Zofe

Die Kammerfrau est vieilli:

Kam|mer|frau, die (früher): *Dienerin für die persönlichen Dienste, Zofe einer Fürstin, einer hoch gestellten Dame.*(DÜW)

De même *die Kammerzofe* :

Kam|mer|zo|fe, die (früher): *Zofe einer Fürstin, einer hoch gestellten Dame.*(DÜW)

Et de même *die Zofe*:

Zo|fe, die; -, -n [älter: Zoffe, wohl zu md. zoffen= hinterhertröten] (früher): *weibliche Person, die für die persönliche Bedienung einer vornehmen, meist adligen Dame da war.* (DÜW)

L'allemand moderne conserve *das Zimmermädchen*

Zim|mer|mäd|chen, das: *Angestellte in einem Hotel o.Ä., die die Zimmer (1) sauber macht u. in Ordnung hält* (DÜW.)

FEMME DE JOURNEE

Die Tagelöhnerin, die Taglöhnerin (le premier est plus fréquent que le second, d'ailleurs absent du *Duden Universalwörterbuch*)

Le mot apparaît comme le féminin de *Tagelöhner* et désigne ou désignait surtout des *Landarbeiterinnen*, employées et payées à la journée

19° Catharina Sturm, *Taglöhnerin*, 36 Jahre. alt, gebürtig aus Luxemburg, ... 26° Magdalena Weber, *Taglöhnerin*, 17 Jahr. alt, gebürtig aus Luxemburg,

(<http://www.legilux.public.lu/adm/b/archives/1857>)

FEMMES DE LETTRES

Die Literatin

Geschichte: 225. Geburtstag der Literatin Karoline von Günderrode

Unter dem Pseudonym Tian legte die junge **Literatin** 1804 ihre erste Publikation "Gedichte und Phantasien" vor, folgten 1805 die "Poetischen Fragmente" und die dramatische Dichtung "Melete". (<http://www1.karlsruhe.de/Aktuell>)

FEMME DE MAUVAISE VIE

Liederliches Frauenzimmer (*Sachs-Villatte*, entrée : *mauvais*)

Beaucoup de « femmes de mauvaise vie » dans mon corpus et d'autres traductions :

Ce Gendrin, artiste profondément immoral, rentrait avec des femmes de mauvaise vie et rendait l'escalier impraticable ! (Balzac, <i>César Birotteau</i> , s.p.)	Gendrin sei ein durch und durch unsittlicher Mensch; er käme mit liederlichen Dirnen nach Hause und hätte die Treppe verbarrikadiert! (s.p.)
L'infâme Monarchie renversée par l'héroïsme populaire était une femme de mauvaise vie avec laquelle on pouvait rire et banqueter; mais la Patrie est une épouse acariâtre et vertueuse, il nous faut accepter, bon gré, mal gré, ses caresses compassées. (Balzac, <i>La peau de chagrin</i> , s.p.)	Die vom Heldenmut des Volkes gestürzte schändliche Monarchie war eine Frau von schlechtem Lebenswandel , mit der man scherzen und prassen konnte: aber das Vaterland ist eine tugendhafte, mürrische Gattin: wir müssen wohl oder übel ihre kühlen Zärtlichkeiten hinnehmen. (<i>Das Chagrinleder</i> , Projekt Gutenberg, s.p.)

<p>Alfred Boucher vient régulièrement donner des conseils mais, Dieu ! qu'elle voudrait pénétrer dans un vrai atelier de sculpteur. Toute seule elle ne peut pas. On la prendrait pour un modèle ou une " femme de mauvaise vie " comme dit la vieille Hélène. (Anne Delbée, <i>Une femme</i>, p. 103)</p>	<p>" Alfred Boucher besucht sie zwar regelmäßig und gibt ihr Ratschläge, aber, mein Gott, wie brennend gern wäre sie in einem richtigen Bildhaueratelier. Ganz allein kann sie das nicht. Man würde sie für ein Modell oder für eine "Frau von schlechtem Lebenswandel" halten, wie die alte Hélène zu sagen pflegt. (<i>Der Kuß</i>, p. 75)</p>
<p>La police en a ouvert quelques-unes, mais n'y a rien compris : il y est souvent question d'un certain " grand projet ", d'une certaine " tache blanche ", d'une certaine femme de mauvaise vie dont le nom devait servir à on ne sait trop quoi. La police pense qu'il doit s'agir de lettres codées. (D. Decoin, <i>Docile</i>, p.239)</p>	<p>Die Polizei hat einige geöffnet und gelesen, aber nichts verstanden: Es ist da immer die Rede von einem >großen Projekte von einem >weißen Fleck<, von einer gewissen Frau mit zweifelhaftem Lebenswandel, deren Name zu Gott weiß was dienen soll. Die Polizei meint, es handelt sich um verschlüsselte Nachrichten." (<i>Die schöne Buchhändlerin</i>, p.208)</p>
<p>Vous êtes une femme de mauvaise vie, continue l'autre, une briseuse de ménage, chez vous, c'est un lupanar! (Victoria Thérème, <i>Bastienne</i>, p. 192)</p>	<p>«Sie sind ein schlechtes Frauenzimmer», sagt die andere, «eine Ehebrecherin, Ihr Zuhause ist das reinste Bordell.» (p.170)</p>
<p>Es gibt Menschen, die in Autoreifen leben, sogar eine schwangere Frau. Unanständige und arme Frauen sind hier oft ein und dasselbe, sagt man. Aber das stimmt nicht. (B. Kirchhoff, <i>Infanta</i>, p. 263)</p>	<p>Il y a des gens qui vivent dans des pneus de voiture, il y a même une femme enceinte. On dit souvent ici que les femmes de mauvaise vie et les pauvresses ne sont qu'une seule et même chose. Mais ce n'est pas vrai. (p.265)</p>

FEMME DE MÉNAGE

Die Putzfrau, die Zugehefrau, die Zugehdame, die Raumpflegerin, die Reinmachefrau, die Reinigungskraft, die Besorgerin (= la ménagère dans le tableau de Chardin)

Ironique: *die Fußbodenkosmetikerin*

Die Putzfrau, étant le plus court, est le plus employé. C'est à elle que s'adresse la blague de l'éloge funèbre :

Was steht auf dem Grabstein einer Putzfrau? "Sie kehrt nie wieder"

FEMME DE PETITE VERTU

Leichtes Mädchen

D'où le jeu de mots: Im Peterwagen saßen schwere Jungen und leichte Mädchen.

FEMME DE SERVICE

Die Reinmachefrau

et à la cantine: *die Kantinenangestellte (Pons)*

on a d'autres traductions pour d'autres occupations:

Le pauvre garçon, s'écria Mathilde et elle rit aux éclats. Sa mère et une femme de service furent éveillées tout à coup on lui adressa la parole à travers la porte. (Stendhal, <i>Le rouge et le noir</i> , p. 425)	Bei dieser Vorstellung lachte Mathilde laut auf. Ihre Mutter und eine der Kammerfrauen wurden wach plötzlich richtete man durch die Tür das Wort an sie. (<i>Rot und Schwarz</i> , p.425)
Mais elle a une vraie famille. Son père est ouvrier aux cimenteries Lafarge. Sa mère, femme de service à l'hôpital Nord. (J.-C. Izzo, <i>Total Cheops</i> , p.210)	Aber sie hat eine richtige Familie. Ihr Vater ist Arbeiter in der Zementfabrik Lafarge. Ihre Mutter Stationshilfe im Krankenhaus Nord. (p.179)
C'est grand'mère elle-même qui m'a conduit pendant huit jours, le neuvième je suis tombé malade. Au milieu de l'après-midi, la femme de service m'a ramené. (Céline, <i>Mort à crédit</i> , p.102)	Großmutter selbst hat mich acht Tage lang hingebacht, am neunten wurde ich krank. Mitten am Nachmittag brachte mich die Schuldnerin nach Hause ...(<i>Tod auf Kredit</i> , p.68)
D'un geste, il congédia la femme de service et referma la porte de la cuisine dans son dos. (Ph. Djian, <i>Vers chez les blancs</i> , p.258)	Mit einer Handbewegung schickte er das Hausmädchen hinaus und machte die Küchentür hinter sich zu. (<i>Schwarze Tage, weiße Nächte</i> , p.238)

Il n'y a donc pas de solution standard: l'allemand adapte la traduction à la fonction précise que remplit cette femme dans le contexte.

FEMME DU MONDE

Dame von Welt, weltgewandte Frau (Pons) et Sachs-Villatte ajoute : *die Welt-dame*

Welt|da|me, die: *weltgewandte u. welterfahrene Frau, Dame [die Überlegenheit ausstrahlt].* (Duden- Deutsches Universalwörterbuch= DÜW)

Les femmes du monde peuplent les romans du 19ème siècle. Mais on en trouve aussi au 20ème

La politesse méticuleuse, par exemple, qu'ils affectaient dans leurs moindres rapports avec autrui, comme aussi certain respect de la personne humaine qui les faisait parler à une servante sur le même ton qu'à une femme du monde . (G. Simenon, <i>En cas de malheur</i> , p. 62)	Sie waren zum Beispiel peinlich höflich im Umgang mit anderen, wenn er auch noch so flüchtig war. Sie hatten eine solche Achtung vor dem Menschen, daß sie mit einem Dienstmädchen im gleichen Ton wie mit einer Frau von Welt sprachen. (<i>Mit den Waffen einer Frau</i> , p.55)
--	--

FEMME DU PEUPLE

Die Volksfrau existe :

Anna Magnani Sie ist die Heldin des Neorealismus gewesen, aber auch die Soubrette der Vorabendshows der dreißiger Jahre. Sie galt als Muse namhafter Theaterregisseure, war jedoch auch Bühnenpartnerin ausgezeichneter Komödianten. Sie hat in sinnbildlicher und entschlossener Art und Weise den stolzen und rebellischen Geist der römischen **Volksfrau** verkörpert und durch großartige, internationale Filmproduktionen, die ihr einen Oscar als beste Hauptdarstellerin erbrachten, auch Weltruf erreicht. (<http://www.iicbelgrado.esteri.it>).

Mais on préfère *Frau aus dem Volke*, comme dans cette description du tableau de Delacroix: *Die Freiheit führt das Volk auf die Barrikaden (La Liberté guidant le peuple)*:

Die junge Frau verkörpert die Freiheit, welche das Volk über die Barrikaden und in den Kampf leitet. Einerseits ist sie **eine Frau aus dem Volk** - ihre Kleidung ist einfach, die Füße sind schmutzig - und andererseits eine Göttin, wie ihre Nacktheit, der sie gleich einer Aureole umgebende Rauch und ihr an eine antike Münze erinnerndes Profil nahe legen. :(http://www.ceryx.de/kunst/hb_delacroix)

FEMME ENCEINTE

Eine schwangere Frau

Il y a aussi *gesegneten Leibes sein* (veraltet)

Et *eine Frau in anderen Umständen*

FEMME ENTRETENUE

Eine ausgehaltene Frau

Das Paar rezitiert gemeinsam, sie proben und beginnen zu filmen. Das Drehbuch ist eine Version des *La Traviata/Camille* Stoffs, **eine ausgehaltene Frau im** neunzehnten Jahrhundert verliebt sich in einen jungen Mann. Die Beziehung würde seinen gesellschaftlichen Ruin bedeuten, und so trennt sie sich schweren Herzens von ihm, indem sie ihm vortäuscht, sich nicht mehr für ihn zu interessieren. Die dramatische Situation und die Sprache sind gefühlsbetont, eindringlich, ein bisschen schwülstig. (<http://www.wsws.org/de>)

FEMME GALANTE

eine Kokotte (Sachs-Villatte) :veraltet für eine elegante [Prostituierte](#) oder [Halbweltdame](#) im [19. Jahrhundert](#) (<http://de.wikipedia.org/wiki/Kokotte>)

Le livre de Brantôme : *Vie des dames galantes* a pour traduction *Das Leben der galanten Damen*. A noter toutefois que « dames galantes » n'avait pas au XVI^{ème} siècle la même signification que « femme galante » au XIX^{ème}.

Toutefois:

Ist etwas trauriger anzusehn, als das Altern des Lasters, zumal bei einer Frau? Es versagt ihr jede Würde und flößt nicht die geringste Anteilnahme ein. Die ewige Reue, die sie empfindet - weniger über den schlechten Lebenswandel, den sie einschlug, als über falsche Berechnungen und schlecht angewandtes Geld - ist eines der niederziehendsten Schauspiele, die man erleben kann. Ich kannte eine solche altgewordene **galante Frau**: von ihrer Vergangenheit blieb ihr nichts als eine Tochter, die beinahe ebenso schön war wie ehemals, nach Aussagen ihrer Zeitgenossen, die Mutter. (Autor: Dumas (fils), Werk: Die Kameliendame, (Quelle: www.der-groschen-faellt.de)

FEMME LÉGÈRE

Leichtes Mädchen

Et du côté gauche : Cheveux clairs, femme légère (M. Tournier, <i>La goutte d'or</i> , p.250)	Und die linke Seite: Lichtes Haar, leichtes Weib (<i>Der Goldtropfen</i> , p.272)
--	---

FEMME MARIÉE

Verheiratete Frau

Eine verheiratete Frau (französischer Originaltitel: *une femme mariée*) ist ein französischer **Spielfilm** aus dem Jahr 1964 des französische Filmemachers Jean-Luc Godard. (http://de.wikipedia.org/wiki/Eine_verheiratete_Frau)

Ehefrau correspond plutôt à *épouse*. Ainsi : **Verwirrter Franzose vergisst Ehefrau an Raststätte** (<http://www.spiegel.de/reise/europa>)

Toutefois : „Heut' Noch Werd' Ich Ehefrau“ aus der Operette“ : *Der Graf von Luxemburg*

FEMME MÉDECIN

Le mot doit son existence à la difficulté qu'éprouve le français à féminiser les noms de métiers. L'allemand ne connaît pas ce problème grâce au suffixe *in*: *Die Ärztin*. De même, la femme policier : *die Polizistin*, la femme soldat (la « trouffione ») *die Soldatin*.

FER À CHEVAL : *Das Hufeisen*

Ein gefundenes **Hufeisen** galt neuzeitig als Glücksbringer, wenn es mit der Öffnung nach oben aufgehängt wird (*sonst fällt das Glück heraus*). **Das Hufeisen** bekam seine Bedeutung

als Glückssymbol durch den früheren Transport von Liebesbriefen mit Postkutschen und berittenen Kurieren. So findet man über manchen Türen zwei Eisen, eines mit der Öffnung nach unten, eines mit der Öffnung nach oben. (<http://de.wikipedia.org/wiki/Hufeisen>)

FER À REPASSER

Das Bügeleisen

Fer à repasser à vapeur : *Dampfbügeleisen*

FER À SOUDER

der LötKolben (Pons , Sachs-Villatte)

Löt|kol|ben, der [2: nach dem Bild des erhitzten rot glühenden LötKolbens (1)]: **1.** *Werkzeug aus einem isolierten Griff u. einem vorn zugespitzten Kupferstück, das [elektrisch] erhitzt wird u. dadurch das aufzutragende ¹Lot (5) an der vorgesehenen Lötstelle zum Schmelzen bringt. (DÜW)*

mais *das Löteisen* et *die Lötpistole* existent aussi.

A suivre/Fortsetzung folgt...

Critique du discours juridique en Europe et en Amérique. Approche inter-langues et lexicographique.

Un séminaire de linguistique juridique a été organisé le 8 mars 2010 au Centre de Ressources en Langues à l'Université Paris 7-Denis Diderot, sous l'égide du Centre de Linguistique Inter-langues, de Lexicologie, de Linguistique et de Corpus (CLILLAC). Dans une salle remplie d'enseignants-chercheurs, de spécialistes de linguistique française, allemande et anglaise, de traducteurs et rédacteurs techniques, de professionnels du droit, nous avons eu le plaisir d'accueillir (1.) Sophie Robin-Olivier, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Co-directrice du Centre d'Études Juridiques Européennes et Comparées (CEJEC), (2.) Mathieu Devinat, Professeur à l'Université de Sherbrooke (Québec), spécialiste de lexicographie juridique, et (3.) le Doyen Alain Guillaume, Professeur à l'Université Quisqueya (Haïti), miraculé du séisme qui a fait plus de 300.000 morts le 12 janvier dernier, spécialiste de droit constitutionnel et des aspects interculturels des textes législatifs aux Antilles. Nous rappelons ici les points forts de leurs communications dont nous avons apprécié la finesse des développements et les ouvertures interdisciplinaires initiées dans les débats.

1. Formulation du vocabulaire juridique en Europe

La construction européenne est souvent critiquée par les juristes spécialistes de droit privé (droit civil et droit commercial) qui ne reconnaissent aucune légitimité dans les institutions européennes chargées de définir de nouvelles notions et de nouveaux concepts juridiques supranationaux avant de s'imposer aux législations nationales pour bouleverser l'ordre interne des pays membres de l'Union européenne. Tel est le cas en France où la majorité de la pensée juridique a longtemps considéré qu'il n'y avait pas de droit privé européen faute de langue commune pour le droit, l'Europe étant une utopie pour les juristes positivistes.¹ Ces réticences découlent d'un certain nationalisme juridique qui s'est opposé au droit international dans l'histoire de la législation française, ne reconnaissant que très tardivement la supériorité des textes européens en droit administratif (1989, arrêt Nicolo du Conseil d'État)² ou en droit civil (1975, arrêt des Cafés Jacques Vabres de la Cour de Cassation).³ Or cette perte de cohérence et d'unité logique des textes européens pose non seulement le problème de la sécurité juridique si le locuteur, spécialiste ou non, ne connaît ni la grammaire ni la syntaxe du discours juridique dont la « pureté » est traditionnellement représentée par le Code Civil français qui sert d'exemple pour la codification des régimes juridiques étrangers. La démarche pragmatique, faisant fi du contexte définitoire dans lequel doit s'appliquer la norme, perturbe la traduction de l'ordre juridique européen dans les systèmes nationaux. Les relations jurilinguistiques entre législations nationales et européennes sont donc compliquées et ambiguës : le système européen oblige à l'absorption du droit supérieur mais aussi aux échanges entre législations nationales. Le Conseil d'État français a longtemps tiré l'alarme, faute de méthode d'interprétation des textes européens, notamment en cas de clarification nécessaire du contenu

¹ Cf. Jean Carbonnier, *Droit et passion du droit sous la Vème République*. Flammarion, Paris 2006 (réédition). Également connu pour sa citation : « *Il y a plus d'une définition dans la maison du droit* ».

² Par son arrêt d'Assemblée du 20 octobre 1989, *Nicolo* (Leb. p. 190, conclusions du commissaire du gouvernement Patrick Frydman), le Conseil d'État a pleinement reconnu la supériorité du droit international sur le droit interne.

³ L'arrêt *Société des cafés Jacques Vabre* est une décision de justice rendue par la Cour de cassation française le 24 mai 1975. Par cet arrêt, la juridiction suprême de l'ordre judiciaire reconnaît la primauté de l'ordre juridique communautaire, notamment le Traité de Rome, sur les lois nationales postérieures mais non les lois nationales antérieures. Pour ces dernières un contrôle sera possible à partir de 1989 et l'arrêt Nicolo du Conseil d'Etat (20 octobre 1989). A travers cette décision, la Cour de cassation admet la possibilité d'effectuer un contrôle de conventionnalité.

de la norme. La théorie de l'acte clair¹ n'étant pas suffisante, la Cour de Justice de l'Union Européenne a développé une théorie (fonctionnelle) d'interprétation téléologique² soucieuse du but poursuivi pour affiner les concepts abstraits et ce, notamment en droit social (discussions sur la notion de travailleur, de marché intérieur, de bonne foi, de temps de repos). Malgré l'autonomie recherchée par l'Union européenne dans son discours juridique, il existe cependant une certaine dépendance du droit européen vis à vis des cultures et législations nationales. C'est notamment la question de la réintégration des notions européennes qui se pose dans les textes européens fondés sur les droits nationaux. La démarche comparative utilisée par le législateur européen engendre de nombreuses transformations des systèmes juridiques en Europe dont la plus forte expression jurilinguistique se retrouve dans les conclusions des Avocats-Général à la Cour de Justice de l'Union Européenne chargés d'apporter une solution juridique documentée à la juridiction en comparant les formulations des législations nationales pour en tirer les critères de convergence et construire une Europe harmonisée. Le recours aux traditions juridiques a toute sa force pour renforcer le discours coopératif entre juges, justiciables et traducteurs, lesquels deviennent de véritables médiateurs entre langues, cultures juridiques nationales et objectifs communautaires.

2. Bilinguisme et bi-juridisme au Canada

L'une des caractéristiques principales du système juridique canadien qui explique l'intérêt pour les travaux jurilinguistiques au Canada provient du fait que le discours juridique fédéral et le droit provincial du Québec s'adressent à quatre auditoires différents : le droit civil en anglais/français et la common law en anglais/français. Cette réalité linguistico-juridique a contribué à la mise sur pied d'un certain nombre d'initiatives récentes en matière de rédaction et d'interprétation des lois. L'intervention de Mathieu Devinat, Professeur à l'Université de Sherbrooke, faisait état de certaines de ces initiatives, et plus particulièrement de celles qui visent à assurer l'harmonisation des lois fédérales avec le droit privé provincial. Comme pour les légistes, cette variété d'auditoires constitue un véritable défi pour le lexicographe canadien. En s'appuyant sur son expérience dans le cadre du projet *Dictionnaire de droit privé / Private Law Dictionary*, il démontrait comment la présence simultanée de deux traditions juridiques, chacune avec son propre vocabulaire, peut avoir une influence sur la façon d'appréhender la « pureté » d'un vocabulaire juridique, ainsi que sur la façon de concevoir le « sens juridique ». En 1997, le *Programme d'harmonisation des lois fédérales avec les règles et principes applicables en droit privé provincial* a été mis sur pied, donnant lieu, en 2001, à l'édiction de la *Loi n° 1 visant à harmoniser le droit fédéral avec le droit civil de la province de Québec et modifiant certaines lois pour que chaque version linguistique tienne compte du droit civil et de la common law*. Le Parlement canadien modifiait ainsi la *Loi d'interprétation*

¹ La théorie de l'acte clair est une théorie du droit communautaire. Selon cette théorie, le juge doit renvoyer une disposition pour interprétation lorsque cette dernière est obscure et pose un sérieux problème d'interprétation. C'est ce que l'on appelle la question préjudicielle. Le Conseil d'État a appliqué cette théorie de manière extensive en droit international. Selon cette dernière, lorsqu'il se trouve confronté à un problème d'interprétation d'une norme internationale, il faudra qu'il renvoie à la cour de justice le problème d'interprétation. Seulement, le Conseil d'État décide que l'interprétation qu'en donne la cour de justice vaudra pour l'avenir pour toutes les décisions qui concerneront les mêmes normes. Il n'aura pas à demander plusieurs fois à la cour de refaire une nouvelle interprétation de la norme obscure.

² Principalement utilisé en Droit, l'argument téléologique se rapporte à la science des fins, à la connaissances des finalités ; se dit de l'interprétation qui prend pour principe qu'une règle doit être appliquée de manière à remplir ses fins et interprétée à la lumière de ses finalités, principe d'interprétation extensive et évolutive. *Exemple : l'interprétation téléologique, en faveur à la Cour de justice, commande de retenir le sens qui donne un effet utile au droit communautaire.*

fédérale en y ajoutant l'article 8.1. Cet article¹ affirme, d'une part, l'égale autorité des systèmes juridiques de droit civil et de common law et dispose, d'autre part, qu'en cas de recours aux règles ou notions de droit privé dans l'application de la législation fédérale, celle-ci doit être interprétée de manière à être compatible avec le droit privé appliqué dans les différentes provinces. La *Loi d'harmonisation* ajoutait également l'article 8.2 dont l'objet consiste à assurer un arrimage conceptuel² entre les termes et expressions employés dans les lois fédérales et le droit privé provincial.³ Ces articles consacrent ainsi le rapport de complémentarité entre le droit fédéral et le droit privé des différentes provinces, même si leur mise en œuvre est susceptible de porter atteinte à l'uniformité de l'application des lois fédérales d'une province à l'autre⁴. Son intervention s'est concentrée sur les principes d'interprétation applicables aux lois fédérales bijuridiques, pour démontrer jusqu'à quel point ils se distinguent de ceux qui guident l'interprétation des autres lois bilingues *unijuridiques*. C'est à partir de sa propre expérience dans le cadre du projet d'élaboration du *Dictionnaire de droit privé / Private Law Dictionary*, qu'il a pu apprécier les enjeux soulevés par la rédaction d'un dictionnaire bilingue « civiliste », dont le vocabulaire évolue dans un environnement bijuridique. Dans un contexte où deux systèmes juridiques distincts se côtoient quotidiennement, les mots et les expressions juridiques propres à un système juridique, le sens véhiculé, peuvent exercer une influence sur l'autre vocabulaire juridique. La tâche du lexicographe canadien consistant à déterminer à quel point ce métissage peut être appréhendé à l'intérieur d'un dictionnaire juridique censé décrire le sens technique du vocabulaire juridique.

3. Expression créole du droit et la réduction de la fracture juridique en Haïti

La société haïtienne est marquée par toute une série de dichotomies qui ont aussi des manifestations juridiques à travers un bilinguisme inégalitaire et une forme particulière de bijuridisme. L'intégration juridique de la Nation passe par le discours créole du droit et la prise en compte dans le droit écrit des normes coutumières, démarches complémentaires susceptibles d'enrichir le droit substantiel haïtien mais dont la mise en œuvre se révèle complexe. Le Doyen Alain Guillaume, Professeur à l'Université de Port-au-Prince, caractérise la société haïtienne par l'évocation des dichotomies bi-séculaires qui la marquent. Elles opposent des classes possédantes aux masses survivant dans l'extrême pauvreté, les religions chrétiennes au vaudou, le français au créole, le monde urbain au monde rural qualifié de «pays en dehors»,⁵ une culture élitiste fortement européanisée à une culture populaire tributaire des héritages

¹ « 8.1 Le droit civil et la common law font pareillement autorité et sont tous deux sources de droit en matière de propriété et de droits civils au Canada et, s'il est nécessaire de recourir à des règles, principes ou notions appartenant au domaine de la propriété et des droits civils en vue d'assurer l'application d'un texte dans une province, il faut, sauf règle de droit s'y opposant, avoir recours aux règles, principes et notions en vigueur dans cette province au moment de l'application du texte. »

² « 8.2 Sauf règle de droit s'y opposant, est entendu dans un sens compatible avec le système juridique de la province d'application le texte qui emploie à la fois des termes propres au droit civil de la province de Québec et des termes propres à la common law des autres provinces, ou qui emploie des termes qui ont un sens différent dans l'un et l'autre de ces systèmes. »

³ L'article 8.2 de la *Loi d'interprétation fédérale* fait référence à la technique de rédaction qui consiste à insérer un terme de common law et un terme de droit civil dans chacune des versions d'un article d'une loi.

⁴ Par exemple : 9041-6868 *Québec inc. c. Canada (Ministre du revenu national)*, (2005) CAF 334, au paragraphe 6 : « Il se peut, il est même probable dans la plupart des cas, qu'un contrat semblable amènerait une qualification semblable, que l'on applique les règles du droit civil ou celles de la *common law*. Mais l'exercice n'en est pas un de droit comparé et l'objectif ultime n'est pas l'obtention d'un résultat uniforme. L'exercice, au contraire, et c'est là le vœu même du Parlement canadien, est de s'assurer que la démarche du tribunal se situe à l'intérieur du système applicable et l'objectif ultime est de préserver l'intégrité de chacun des systèmes juridiques. »

⁵ Gérard Barthélémy, *Le Pays en dehors*, Éditions Henry Deschamps, 1989

africains et dans une certaine mesure une minorité mulâtre à une majorité noire. Cette configuration sociale n'est pas sans affecter les structures juridiques du pays puisqu'on est en présence d'une véritable fracture juridique avec des normes formulées en français destinées à une réalité urbaine propre à une certaine frange de la société et d'autres normes non écrites mais correspondant au vécu de l'immense majorité de la population. Le bi-juridisme haïtien renvoie à une situation de cohabitation de deux cultures juridiques, deux traditions juridiques, deux discours juridiques : l'un écrit et exprimé de préférence en français et l'autre oral, coutumier et utilisant le créole comme véhicule linguistique. Il peut également être qualifié d'inégalitaire en ce sens qu'il consacre la domination, ou tout au moins la volonté de domination, du second par le premier. Cette domination se manifeste principalement par la négation du droit coutumier qualifié d'informel¹ censé être dépourvu de toute réelle valeur juridique bien qu'elle régisse des pans entiers du corps social. Notre collègue haïtien a démontré les liens entre bi-juridisme et bilinguisme juridique inégalitaires en Haïti et souligné les difficultés de la réalisation d'une véritable intégration juridique de la Nation par la prise en compte des apports coutumiers et discours créoles de la norme juridique. Cette présentation a permis d'évaluer la richesse des apports coutumiers et créoles au droit substantiel écrit.

Le système juridique d'un pays n'est jamais dénué de liens avec sa réalité culturelle y compris socio-linguistique. Le bi-juridisme existe dans des États formés de différents groupes linguistiques, souvent du fait de la colonisation.² La situation haïtienne présente un intérêt majeur du fait que les groupes linguistiques concernés ne sont pas foncièrement éloignés puisqu'il s'agit de locuteurs du français, tous bilingues (français et créole), et des usagers exclusifs d'un créole à base lexicale française. On pouvait donc croire que ces deux groupes aient en commun le même système juridique, ce n'est pourtant pas exactement ainsi. Le français comme le droit substantiel écrit ayant été instrumentalisé comme un mécanisme d'exclusion à l'égard des masses, celles-ci ont conçu pratiquement comme un moyen de résistance un droit informel, non écrit et donc difficilement appréhendable. Ce droit utilise le créole comme vecteur linguistique. L'intégration juridique de la Nation haïtienne passe, selon notre collègue, par la formalisation du droit coutumier informel et l'expression créole de la règle de droit. Comme le droit formel ambitionne de s'appliquer à l'ensemble du corps social, il doit à la fois intégrer certaines pratiques coutumières afin de se faire accepter par les groupes majoritaires mais aussi emprunter leur langue qui est le créole. Particulièrement au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, des efforts ont été faits en vue de la prise en compte des particularismes coutumiers dans les textes de loi formels (Législation sur le plaçage,³ les diverses autres situations de famille,⁴ le vaudou⁵ etc.). Parallèlement, l'utilisation du créole comme vecteur de la norme juridique écrite est devenue impérative aux termes de l'article 40 de la Constitution de 1987.⁶ De plus, tout en reconnaissant le statut officiel aux deux langues, la Constitution, en son article 13 reconnaît que le créole est la seule langue qui

¹ Jacquelin Montalvo Despeignes, *Le droit informel haïtien : approche socio-ethnographique*, PUF, 1976

² On pourrait citer les exemples canadien, mauricien et saint-lucien notamment.

³ Sur cette forme de conjugalité propre au droit coutumier haïtien voir Serge Henri Vieux, *Le plaçage, droit coutumier et famille en Haïti*, Publisud, 1989

⁴ On peut citer à cet égard la prise en compte des situations de concubinage notoire pour le droit au congé de paternité (Décret du 17 mai 2005 portant révision du statut de la fonction publique)

⁵ Arrêté du 4 avril 2003 dont la constitutionnalité est toutefois remise en question.

⁶ Cet article dispose : «Obligation est faite à l'État de donner publicité par voie de presse parlée, écrite et télévisée, en langues langues créole et française aux lois, arrêtés, décrets, accords internationaux, traités, conventions, à tout ce qui touche la vie nationale, exception faite pour les informations relevant de la sécurité nationale».

unit l'ensemble des Haïtiens, ce qui est analysé par les spécialistes comme manifestant une certaine supériorité juridique de la langue traditionnelle.¹

L'expression créole du droit comme démarche d'intégration juridique de la Nation haïtienne se heurte néanmoins à des difficultés pratiques dont Alain Guillaume a souligné la portée, notamment dans la perspective du légiste. La créolisation du droit nécessite de fixer les concepts juridique en créole sans sombrer dans une simple «créolisation» des termes. L'Académie haïtienne instituée par l'article 213 de la Constitution pour fixer la langue créole et favoriser son développement scientifique a un rôle de premier plan dans ce domaine. Le travail législatif doit lui aussi évoluer dans ses modalités pratiques puisque chaque loi devra être adoptée et publiée dans les deux versions linguistiques, ce qui implique des coûts additionnels non négligeables pour l'administration en ruine d'un pays anéanti. Ces difficultés expliquent, nonobstant la survivance d'une logique discriminatoire, qu'il n'y a eu, jusqu'à présent, ni adoption ni publication systématique des textes normatifs en créole. Ceux-ci demeurent donc inaccessibles à la grande majorité de la population, ce qui pose un problème de droits de l'homme évident.

La richesse de la culture haïtienne est notoire.² La complexité du vécu quotidien de l'Homme haïtien est notamment rapportée dans une production littéraire assez abondante et fortement appréciée outremer.³ Pourtant le fait de ne pas prendre en compte dans la Législation la situation réelle de la majorité des Haïtiens la rend pratiquement inapplicable, du fait d'une réaction de rejet, et la prive en même temps d'apports intéressants. Dans des domaines tels que le droit foncier, les régimes matrimoniaux, le droit des successions ou la résolution des différends, ce droit dit «informel » a conçu des mécanismes innovants de régulation sociale. Parallèlement, le créole (avec ses charges symboliques, certains vocables et raisonnements demeurés non traduits) peut contribuer à enrichir le discours juridique et résoudre certains problèmes propres à la société haïtienne. Le bilinguisme juridique souvent perçu comme un handicap pour certains États se manifeste aux Antilles comme un grand atout, notamment en matière d'interprétation et de traduction de textes normatifs. Alain Guillaume soulignait enfin que beaucoup de concepts typiquement haïtiens exprimés uniquement en créole n'ont pas fait l'objet de prise en compte par le droit écrit, ce qu'il déplore. Leur réception par ce droit conduirait pourtant à le rendre beaucoup plus efficient au niveau des couches majoritaires, ce que pratiquent déjà certains magistrats de la justice étatique ou officiers ministériels dans plusieurs régions du pays, sans pouvoir nécessairement justifier leur choix par rapport au droit qu'ils sont supposés appliquer, mais motivés par un souci de justice.

Ce séminaire interdisciplinaire a favorisé de nouvelles coopérations jurilinguistiques et lexicographiques en France, en Allemagne, au Danemark et ailleurs. Un projet de recherche sur les langues et les cultures juridiques a été concrétisé avec Haïti, le Québec et l'Université française. Il encourage nos collègues à développer cet axe de recherche et à reconstruire l'Université haïtienne, tout particulièrement la **Faculté de Linguistique Appliquée** qui s'est effondrée sur ses étudiants faisant plus de 200 morts, sans parler de la disparition des bibliothèques et des archives sous les décombres, alors que s'annonce la saison des pluies et celle des ouragans... - *Philippe Gréciano*.

¹ En ce sens, Camille Fièvre, L'information juridique, intervention dans le Colloque organisé par l'Association pour la promotion du droit (PROMODROIT) et la Coopération française en 2005.

² Voir entre autres Jean Rosier Descardes, Dynamique vaudou et droit de l'Homme en Haïti : Droits de l'Homme et diversité culturelle, ANRT, 2001, Laënnec Hurbon, Dieu dans le vaudou haïtien, Payot, Paris, 1972

³ On peut notamment mentionner les noms de Jacques Stephen Alexis, René Deprestre, Edwige Danticat et Dany Laferrère.

L'enseignement des langues régionales en France aujourd'hui : état des lieux et perspectives.
Revue TRÉMA (IUFM Montpellier) N° 31/ septembre 2009.

Carmen Alen Garabato et Micheline Cellier, MCR à l'IUFM de Montpellier viennent de faire paraître un excellent numéro de la revue TRÉMA¹ consacré à un état des lieux des langues régionales en France.

Cet état des lieux est bienvenu si l'on sait que le dernier à avoir été publié figure dans les actes de l'Université d'automne d'octobre 2002². Le scorpis de cet numéro est constitué de 9 contributions, rédigées par 12 auteurs, sur l'enseignement de neuf langues de France, dans l'ordre : le breton, le gallo, le basque, le catalan, l'occitan, le corse, le tahitien et les langues polynésiennes, la langue régionale d'Alsace et des Pays mosellans, le créole réunionnais et sur les enjeux actuels.

Par cette publication, l'intention des éditrices – soutenues dans leur projet par tout le groupe de recherches Didaxis-DIPRALANG (<http://recherche.univ-montp3.fr/dipralang/>) - est de combattre le désaveu qui ici ou là pèse encore sur des langues pourtant officiellement reconnues comme « langues de France », « [d'] aller à l'encontre d'une idéologie vieille de plus de deux siècles et affronter représentations et stéréotypes négatifs » (page 1) et finalement de contribuer à « donner une vraie existence juridique » (ibid.) à ces langues.

L'état des lieux sur les 9 langues régionales est précédé d'une mise en perspective historique. James Costa (INRP) retrace l'histoire des langues dans le contexte éducatif de près de 150 années, du déni total à la lente remise en honneur. Après des débats houleux, dont témoigne la *Revue pédagogique* vers la fin du XIX^e siècle, les langues régionales sont écartées de l'enseignement en 1925 par la circulaire Monzie du 14 août 1925. Toutes, sauf une, l'allemand en Alsace et en Moselle³. L'abandon du dogme de l'unicité de la langue nationale dans la Loi Deixonne de 1951⁴ (Code de l'éducation L. art. L 312-10), puis dans les décrets Savary de 1982 et 1983, remet de fait en honneur la variation dans le cadre de la sociolinguistique scolaire. Les projets de recherche (p. 11) que l'INRP dirige ou dans lesquels l'INRP est impliqué (Centre européen pour les langues vivantes, de Graz) s'inscrivent dans cette « dynamique de revitalisation linguistique » ainsi que dans le développement de didactiques du plurilinguisme et de l'intercompréhension.

Le deuxième angle d'attaque est bibliographique. Afin de soutenir les efforts des enseignants, Pierre Boutan et Micheline Cellier décrivent la base de données *Enlancuret* (<http://193.48.221.13/BcdiWeb/enlancuret.htm>), (ENseignement des LANgues et CUltures

¹ L'enseignement des langues régionales en France aujourd'hui : état des lieux et perspectives.
Revue TRÉMA (IUFM Montpellier) N° 31/ septembre 2009. – 16 / 24 cm. 144 p. (13 euros)
<http://www.montpellier.iufm.fr/internet/site/>

² Bothorel –Witz Arlette, Morgen Daniel et Colinet Jean –Christophe (2004) : *Enseigner en classe bilingue, Former les enseignants des classes bilingues français-langues régionales. Actes de l'Université d'automne du 24 au 27 octobre 2002 à Guebwiller (IUFM d'Alsace)*. Ministère de l'Éducation nationale. Direction de l'enseignement scolaire. Juin 2004. (Pages 261 à 275).

³ Le fait n'est pas connu.

⁴ La loi 2005 – 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, art. L 312-10.

<http://www.legifrance.gouv.fr/> (Code de l'éducation) a abrogé la Loi Deixonne, à laquelle plusieurs contributions continuent de se référer.

REgionales et de leurs Territoires). Après un historique du projet, ils décrivent les modes de recherche dans la base documentaire (p. 18 – 20) et convainquent le lecteur de son utilité. Elle fédère les variétés dialectales (par ex. celles de l'occitan), dépiste les erreurs, favorise les prescriptions de lecture et de recherche (p. 21). Le recensement qu'elle opère va s'avérer d'une nette utilité aussi pour la recherche sur les productions en langue régionale et sur ce qu'ils appellent joliment « l'identité éditoriale d'un pays ». Les langues régionales concernées par cette base de données sont l'alsacien et le mosellan ; le breton, le basque et le catalan, le corse et l'occitan.

Mais l'intérêt le plus évident de ce numéro est de permettre aux chercheurs et aux enseignants de suivre le développement actuel des langues régionales dans la société et dans l'enseignement. Il est frappant à cet égard de constater que plusieurs articles abordent la description par un cadrage sociolinguistique dont les langues sont étroitement tributaires. L'adoption par les différents auteurs d'un cadrage unique va énormément faciliter la tâche de ceux qui, dans les universités, dans les académies, pourront en dégager des informations globales sur le développement des langues et en tenir le « tableau de bord » national. Par contre, l'absence dans cette publication de contributions sur les créoles de la Guadeloupe et de la Martinique, voire sur les langues kanakes ne peut que nous inquiéter.

Parmi les constantes, l'une d'entre elles semble jouer un rôle fondamental, c'est le rôle de la Collectivité territoriale, qui peut être soit une Région, soit un département, soit des communes, soit l'émanation de ces instances. La création d'un Groupement d'intérêt public, l'Office public de la langue basque (p. 50), en est l'exemple le plus significatif. L'Office – qui associe étroitement l'État et les collectivités - gère le développement de la langue basque et la carte scolaire des enseignements. Ailleurs, c'est la Région (Alsace, Aquitaine, Bretagne) ou la Collectivité territoriale de Corse, dotée de prérogatives supplémentaires, qui assure ce suivi en partenariat avec le Recteur. Sauf en Catalogne et dans l'académie de Montpellier, le degré d'implication des autorités scolaires semble proportionnel à l'engagement des Collectivités. L'existence d'une convention est un élément réel de dynamisation. À l'opposé, on peut s'interroger sur les chances de développement en l'absence d'un tel accord entre l'État et les Collectivités et s'interroger, comme Marie-Jeanne Verny (p. 80), sur le désengagement de l'État.

Une autre constante est le rôle joué par l'existence ou non d'une norme et d'un codage bien établis et acceptés. Plus que l'absence de norme, l'absence de codage joue en défaveur de la langue, par ex. en défaveur du créole réunionnais. À l'opposé, un code polynomique (p.91) est accepté même en l'absence de norme unique, pourvu qu'il corresponde à l'image que les locuteurs corses ont de leur langue. En Bretagne, le breton unifié ou *peurunvan* est à présent bien accepté, alors qu'il semblait encore faire des problèmes aux locuteurs voici dix ans, et ne gêne pas l'intercompréhension. Dans les régions occitanes, la graphie classique se généralise, la standardisation respecte les six variétés suprarégionales (tableau page 70). Enfin, les auteurs de l'article sur le catalan signalent avec fierté que leur langue a toujours été acceptée comme telle (p. 57). L'Alsace et la Moselle non plus n'ont jamais eu de difficulté pour prendre appui sur une *Hochsprache*.

Une troisième constante est le paramètre sociolinguistique, celui des représentations que les locuteurs ont de leurs langues régionales. Les pratiques disent la fierté des locuteurs (l'improvisation chantée basque ou *bertsù*, entre autres). Pour la première fois, nous trouvons

des informations sur la situation de l'enseignement de langues « à bas bruit » qui évitaient de faire parler d'elles : le gallo – langue d'oïl qui a profité de l'effet d'entraînement de la Charte culturelle de Bretagne- , le créole réunionnais, le tahitien et les langues polynésiennes. En l'absence de politique régionale, l'enseignement fait le minimum, qui lui est prescrit par la loi sur l'Outre-Mer (Réunion) ou par le statut d'autonomie (Polynésie française). Mais quand les représentations des locuteurs elles-mêmes discréditent la langue (en l'occurrence le créole réunionnais), seule une politique volontariste d'information peut espérer faire évoluer les choses.

Ajoutons à notre plaisir celui procuré par les illustrations, qui tantôt montrent des perceptions heureusement oubliées des langues régionales, tantôt des images modernes de ces langues (avec des *gestes* en catalan), et tantôt complètent heureusement l'information donnée dans les contributions (par ex. pour le breton ou le gallo). Y figurent par exemple les premiers éléments de l'anatomie en breton pour les petits garçons et les petites filles (p.25-26), ou les pages d'albums de Tintin en gallo (p. 38). Un regret, que la carte des langues de France ne mette pas en relief la valeur transfrontalière de la langue régionale d'Alsace et de Pays mosellans.

Les pages 134 à 137 présentent des résumés pour chaque article, en bilingue français-anglais (!) pour tous les articles sauf celui de D. Morgen et A. Zimmer qui est bilingue français-allemand. Au total, une publication de haute tenue et des contributions convergentes. -Anemone Geiger-Jaillet, Université de Strasbourg/ IUFM d'Alsace. EA 1339 /GEPE & Daniel Morgen.

« Langues régionales, cultures et développement Étude de cas en Alsace, Bretagne et Provence. » Travaux réunis par Dominique Huck et René Kahn. (2009). Paris : l'Harmattan = Espaces discursifs.

Dominique Huck et René Kahn (Université de Strasbourg) viennent de faire paraître aux éditions l'Harmattan un ouvrage pluridisciplinaire, fruit d'une coopération entre économistes et sociolinguistes, qui analyse sous un jour neuf les liens entre le développement économique et les langues et cultures régionales. L'idée centrale de l'ouvrage est que ces liens ont été transformés de l'intérieur et ne s'exercent plus de la même façon. Quelles en sont alors les nouvelles logiques ?

L'économie et les langues régionales évoluent de concert. Leur relation féconde ne tombe pas du ciel ni même d'une vision politique, mais doit être négociée avec les partenaires. Les enquêtes et études de cas documentent sur ces évolutions, qui, la plupart du temps ne sont ni univoques, ni définitives, puisqu'un projet en cours analyse les pratiques réelles dans les entreprises (DYLAN¹, Truchot : 292).

Toutes deux rigoureuses, la construction de l'ouvrage et la méthodologie des enquêtes - même si, dans certaines d'entre elles, le nombre de personnes interrogées est réduit - ainsi que les résultats des observations, font de cet ouvrage une production novatrice. La sociolinguistique n'économise pas ses moyens pour mettre à notre disposition des outils conceptuels originaux (minoration-majoration, valuation) dans un outil de travail pour tous ceux qui, dans les académies scolaires, dans les universités, dans les collectivités territoriales s'intéressent au devenir des langues vivantes et régionales.

¹ Dynamiques linguistiques et gestion de la diversité.

Rendre compte d'un tel ouvrage sur les liens entre la « culture du développement » et les langues régionales avec leurs cultures propres conduit à s'interroger sur la pertinence de ces liens et leur nouveauté. Si l'on accepte que la culture de la vigne en Alsace a été introduite par les Romains ou leurs affidés, cela signifie que les Romains ont apporté à la fois des éléments de leur savoir-faire et de leur savoir-vivre et contribué en même temps à modifier ou à développer les échanges commerciaux. Mais, dans la conclusion de l'ouvrage, les auteurs ont prévu et prévenu cette objection : « *On pourrait nous rétorquer que le constat est bien banal et qu'il en a probablement toujours été ainsi. Le présent ouvrage entend démontrer que non.* » (Kahn : 305). La présentation des contributions (Huck : 30 à 36) reprend les questions que se pose le linguiste : les effets des langues sur l'économie et de l'économie sur les langues. Quelles conclusions peuvent en être tirées pour les politiques linguistiques ?

Dans le corps même de l'ouvrage, deux ensembles de contributions vont répondre à cette question : la première fait l'inventaire des liens au sein d'une région entre la culture et l'économie ; la seconde, celui des liens entre les langues et l'économie. Une troisième partie centrale souligne ensuite l'effet de l'économie sur la place et la pratique des langues. D'emblée, cette construction et sa traduction dans la table des matières mettent en évidence la démarche pédagogique de vulgarisation : dans une présentation initiale de la problématique, Dominique Huck et René Kahn nous font entrer progressivement dans la problématique avant de nous amener à en tirer les conclusions, éclairées à la fois par une démarche pluridisciplinaire. Si Arlette Bothorel regrette que « *la recherche commune [n'ait] pas pu franchir le seuil de l'interdisciplinarité* » (p. 44), le lecteur, plus généraliste, ne s'en plaindra pas et se demande si une intégration plus poussée des concepts ne lui aurait pas rendu la lecture plus difficile. Quoiqu'il en soit, la construction de l'ouvrage, organisée autour d'un fil rouge sécurisant, facilite la lecture. Mais pourquoi est-elle aussitôt parasitée par un découpage en chapitres qui défait la trame patiemment tissée ?

Les liens entre l'économie et la culture sont abordés dans les études de cas à « dominante culturelle non linguistique » menées dans deux régions, la Bretagne, la Provence). Celles-ci mettent en évidence ce qui est de l'ordre du symbolique ou de la « mise en mythes » (Delavigne : 137), à savoir la création d'une image, celle d'un patrimoine familial ou régional, de potentiels et de savoir-faire régionaux, d'une sociabilité spécifique ou de l'image attachée à la région (Stervinou, Lê : 167). Nulle part mieux que dans l'article de Laurent Fournier (138 à 164), on ne perçoit la difficulté à discriminer ce qui est de l'ordre de la culture de ce qui est de l'ordre de l'économie. On est passé, avec l'olivier, d'une ressource culturelle à une ressource culturelle. Cette évolution véhicule les mots clefs d'initiative, d'inventivité, de potentiel.

« *Il semble bien qu'il existe une dynamisation mutuelle entre l'activité économique et l'identité culturelle linguistique [..]* » (Blanchet : 206). Les « études de cas à dominante linguistique » le mettent constamment en relief quand elles analysent la mise en valeur de la langue régionale dans la publicité, dans la signalétique qui s'inscrit, toujours selon Blanchet, dans « *un marketing sociolinguistique* » (Blanchet : 197) et transmet un message économique. En Bretagne, l'image culturelle transmise est même perçue comme une image assez élitaire, ce qui permet de parler d'un service de développement et de partage de la connaissance (Le Squère : 220, 222). Elle incite à un renouveau du breton en général et à l'école en particulier.

Faut-il s'en étonner ? Les études menées en Alsace par des chercheurs, dont on perçoit la similitude d'approche et la collégialité, se préoccupent encore davantage de la langue régionale dans le contexte binational et européen. En même temps qu'elle analyse la démarche pluridis-

ciplinaire (pp. 46 à 50), Arlette Bothorel-Witz situe, à travers des entretiens menés auprès d'un panel de cadres, la présence des langues dans l'entreprise. Dominique Huck et Frédéric Mekaoui observent la demande de langues sur le marché de l'emploi. Claude Truchot situe la pratique déclarée des langues dans l'entreprise, à l'université, dans la recherche et dans les institutions supranationales de Strasbourg. Dans les déclarations recueillies, la nette percée de l'anglais dans l'entreprise ne semble pas faire trop de tort au français, relativement protégé par la loyauté des locuteurs, ni même au dialecte, mais davantage à l'allemand, considéré à présent comme un atout relatif. S'il reste dominant dans les offres d'emploi de la presse régionale, les offres d'emploi allemandes expriment une demande d'anglais à 90%. La demande d'anglais devient majoritaire, surtout en Allemagne. Le dialecte fonctionne encore comme une valeur ajoutée, éventuellement comme une substitution à l'allemand, mais dans des emplois moins qualifiés. La variabilité du processus de minoration – majoration est la plus forte pour le dialecte, valorisé pour ses aspects culturels (sociabilité, sentiment d'appartenance, intérêts stratégiques) mais dévalorisé dans l'esprit même de ses locuteurs. L'ensemble du constat amène à dire qu'il est sans doute judicieux de prendre appui sur d'autres paramètres que le marché des langues pour consolider une politique linguistique.

La valorisation des produits relève autant de l'économique que du symbolique. Ce que disent moins les auteurs, c'est que cette dynamique est dans le même rapport de force que les langues, dans un rapport de minoration et de majoration (Bothorel : 47). La culture valorise l'économie, qui, en retour en valorise certaines images. Mais l'économie dévalorise aussi la culture, elle en donne une image révolue. L'exemple du bois d'olivier est à cet égard frappant : mise en valeur du produit, mais hors contexte régional et culturel authentique, porté par des *bobos* néo-ruraux. « *Le marquage bilingue [doit être] envisagé à la fois comme un moyen d'entretenir le patrimoine linguistique et culturel mais aussi comme un objet à utiliser précautionneusement.* » (Le Squère : 227). Enfin, la recevabilité du message culturel semble inversement proportionnelle au sentiment d'appartenance et le sentiment d'un exotisme déplacé, certes minoritaire, existe bel et bien. Certes, le renouveau culturel des langues régionales incite au développement de leur enseignement. Mais l'ambivalence prévaut : l'impact culturel a son revers, l'impact économique qui guide le choix parental des classes bilingues. (Churiki, 2007 : 378¹).

Les liens entre l'économie et la culture ont bel et bien été transformés. Quelles en sont alors les nouvelles logiques. Celles de l'art populaire, qui les associait parfaitement par « *la domination de la valeur d'usage sur la valeur marchande* » (Kahn : 313), ne sont plus transférables à notre monde. La culture du développement, tout comme l'identité culturelle et linguistique, est le résultat d'un processus en cours, d'une construction, d'un projet et de l'existence d'une cohésion et des ressources collectives (Kahn : 319). **Daniel Morgen.**

¹ Churiki Eri (2007) ; Quel enseignement bilingue en Alsace. *Nouveaux Cahiers d'allemand* 2007/ 4 Pages 369 à 388.

Beate Baumann, Sabine Hoffmann, Martina Nied Curcio Hrsg., *Qualitative Forschung in Deutsch als Fremdsprache*, = "Deutsche Sprachwissenschaft international" Band 4 (herausgegeben von Rudolf Hoberg und Claudio Di Meola), Peter Lang, Frankfurt/Main, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien, 2009

Der vorliegende Band stellt die Ergebnisse der gleichnamigen Arbeitsgruppe der 3. Tagung der deutschen Sprachwissenschaft in Italien (Universität Sapienza/Februar 2009) vor. Er gibt Einblick in die auf diesem Gebiet offensichtlich sehr rege Forschung in Italien, erfasst aber bewusst auch Lernprofile und Lerngruppen anderer Länder. Die verschiedenen Beiträge vermitteln Informationen über spezifische Lernverhalten und individuelle bzw. kollektive Lernvorhaben und Lernprozesse, die die Entwicklung von Sprachfertigkeiten bei Studierenden an Hochschulen steuern. Qualitative Forschung kann und soll so im DaF-Bereich dazu beitragen, konkrete Formen des Lehrens und Lernens nicht nur zu erforschen, sondern auch die nötigen Anregungen und Impulse zu liefern, um diese zu verändern, das heisst, Lehr- und Lernprozesse zu optimieren.

Der Band strukturiert sich nach einer Einleitung zum Thema "qualitative Fremdsprachenforschung" in zwei nah verwandte Abschnitte: "Qualitative Fremdsprachenforschung" und "Qualitativ-quantitative Fremdsprachenforschung". Karin Aguado (Universität Kassel) weist diesbezüglich erklärend auf die weitgehende Überwindung der Abgrenzungsdebatte zwischen qualitativer und quantitativer Forschung und die entsprechende progressive Auflösung der Frontenbildung hin, die es schrittweise erlaubt hat, über mehrmethodische Herangehensweisen Einsicht in die subjektiven Perspektiven der untersuchten Lernpersonen zu gewinnen. Die Entwicklung von neuen pädagogischen Ansätzen erfolgt hierbei über verschiedene Ausgangspunkte: die Untersuchung von Lernprofilen und Lernprozessen am Beispiel von personenspezifischen Übersetzungsstrategien (hier vom Norwegischen ins Deutsche) im Zusammenspiel (oder nicht!) von L2 und L3 (Beate Lindemann, Universität Tromsø) oder auch durch methodische Überlegungen zur Projektarbeit (Sabine Hoffmann, Universität Palermo/Goethe-Institut) als Szenario zur Überwindung der im Fremdsprachenunterricht so häufigen Redehemmung und dem Erwerb von Kommunikationskompetenz, die zunehmend als relevantes Kriterium für die Beherrschung einer Fremdsprache erkannt und herangezogen wird. Hoffmann weist dabei berechtigterweise auf das Paradox einer Mündlichkeit hin, die auch weiterhin immer wieder als offizielles, aber in der Klasse nur beschränkt primäres Lernziel erscheint. Am besonderen Beispiel des Falles eines Studierenden unterstreicht sie in der Folge, wie die Überwindung des reinen Regelwissens zur aktiven Kommunikationskompetenz führen kann. Videoaufzeichnungen werden eingesetzt, um Lernhaltungen und Lernkompetenzen zu enthüllen: Was verbal nicht zum Ausdruck kommt, bringt die Videoaufnahme an den Tag... Claudia Zech (Universität Catania) bedient sich ihrerseits der Transkriptanalyse zur Erforschung von Lehr- und Aneignungsprozessen rezeptiver Sprachkompetenz im Rahmen des Einzelunterrichts, ein Verfahren, an Hand dessen sie das Zusammenspiel von Wissen, Erinnern und Können im Verlauf des Aneignungsprozesses bestimmter sprachlicher Phänomene nachweist. Die Komplexität realer Lernprozesse wird so durch die Dekonstruktion/Reproduktion der Handlungsabläufe verdeutlicht. Ähnlich wie Hoffmann identifiziert Beate Baumann (Universität Catania) das Schreiben als weiterhin wirkende Schlüsselkompetenz, das heisst als Qualifikations- und Leistungsnachweis im deutschen Hochschulwesen, das angeblich so prioritäre Mündliche gern vernachlässigt und die Textarbeit nach wie vor in den Mittelpunkt stellt. Eine Konstante, die, wie Baumann feststellt, Probleme mit sich bringt, die oft weniger einer mangelnden Fremdsprachenkompetenz, sondern vielmehr einer global unzureichenden Textkompetenz in L1 zuzuschreiben sind. Zu diesem Rückschluss gelangt sie über

eine Untersuchung (Fragebogenerhebung) zum Thema Umgang mit wissenschaftlichen Textsorten im L1 und DAF - Bereich (Rezeption und Produktion): Jahresübergreifend identifiziert sie ein ausgeprägtes Sprachbewusstsein der Studierenden, die Sprach- und Textsortenkompetenz, thematisches Wissen, Synthese und Analysefähigkeit zwar als Kriterien zur Erreichung des Lernziels zitieren, jedoch aber ein problematisches Verständnis des Begriffs "Textsorten" erkennen lassen, das sich als Hemmschuh erweist. Für die Überwindung der reinen Textarbeit und im Sinne der Ausbildung effizienter Erwerbungsverfahren kommunikativer Kompetenz unterstreicht nun Kristina Peuschel (Universität Catania) das Interesse eines projektorientierten Unterrichts, zu dem sie das Lernszenario "Radioprojekt" vorstellt: Vierzehn Studierende der Karlsuniversität erarbeiteten unter ihrer Leitung für Deutschhörende eine Sendung zum Thema "tschechische Musikszene". Die Reichweite eines solchen Programms über UKW oder podcast gibt diesem Bedeutung über das Klassenzimmer hinaus, und ermuntert den Umgang mit nicht "didaktisch gefilterter" (Dietrich, 1995) Fremdsprache. Enza Beatrice Licciardi (Universitäten Catania und Enna) untersucht abrundend das Deutschlandbild italienischer DAF-Studierender, deren Wissenshintergrund sie als ersten Schritt zur interkulturellen Kompetenz wertet, und vom dem ausgehend sie den Landeskundeansatz in DaF-Unterricht qualitativ erforscht und weiterentwickelt.

Ziel ist der Veröffentlichung ist generell, die Brauchbarkeit der qualitativen Forschung, die sich seit den neunziger Jahren zum Anliegen gemacht hat, die "Sicht der Beforschten zur Grundlage von wissenschaftlichen Untersuchungen werden zu lassen", für den Bereich DaF zu prüfen. Nicht alle Beiträge überzeugen gleichermaßen davon. Die Publikation gibt jedoch interessante Einsichten in die Arbeit mit den Lernenden und deren oft überraschende Motivationen. Und somit werden Aneignungsstrategien und Aneignungsmechanismen erkennbar, die für die Weiterentwicklung von Lehransätzen von nicht unbeträchtlichem Interesse sind. - Ingeborg Rabenstein-Michel

Korakoch Attaviriyapap, *Hochdeutsch als zweite Fremdsprache. Spracherwerb von thailändischen Immigrantinnen in der Schweiz*, Peter Lang, Frankfurt/Main, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien, 2009

Die von Korakoch Attaviriyapap, Dozentin an der Silpakorn University in Nakhon Pathom, vorgelegte und sehr umfassende Querschnittuntersuchung zum Thema *Hochdeutsch als zweite Fremdsprache. Spracherwerb von thailändischen Immigrantinnen in der Schweiz* versteht sich als Beitrag zur Zweitsprachenerwerbsforschung bei Erwachsenen. Das Thema, seit den siebziger Jahren u.a. in Deutschland ("Gastarbeiterdeutsch") bzw. der Schweiz aktuell, ist heute nach Angaben der Autorin eine beliebte Forschungsorientierung. Dem Zweitspracherwerb bei Muttersprachlern einer isolierenden Sprache/Tonsprache (wie es für das Thailändische der Fall ist) wurde jedoch bisher nur wenig Beachtung geschenkt: Attaviriyapap verweist auf eine Magisterarbeit (Ngaosuwan/1978), eine Dissertation (Tmangraksat/1985) und eine 1991 erschienene Untersuchung von Britta Hufeisen. Ihre eigenen Überlegungen, Überarbeitung ihrer 2007 abgeschlossenen Doktorarbeit, beruhen auf drei grundlegenden Fragestellungen: Stellt auf der Grundlage einer isolierenden Muttersprache die Formenbildung als solche möglicherweise unabhängig vom abstrakten Verständnis der zu erwerbenden Kategorien ein Problem da? Welcher Zusammenhang in diesem Kontext zwischen Morphologie – Phonologie? Und zwischen dem Erwerb der Verbmorphologie und dem Erwerb der Syntax? In einer 2000 unternommenen Erhebung lag Thailändisch auf Platz 16 der Hauptsprachen der Schweiz, was auf einen nicht unerheblichen Anteil dieser Bevölkerungsgruppe im Aufnahme-land hinweist. Der sprachsystembedingte Unterschied zwischen Thailändisch und Deutsch ist allerdings so gross, dass der Schritt von der Muttersprache zur Zweitsprache mit erheblichen

Schwierigkeiten verbunden ist. Diesem Problem geht Attaviriyapap nach einer sehr detaillierten Erläuterung ihres theoretisch-methodischen Rahmens nach, indem sie die zahlreichen Divergenzen der Gesamtstrukturen der beiden Sprachen vergleicht: Phonologie/Phonetik (Silbenstruktur, Abweichungen im Vokal- und Konsonanteninventar, Töne...), Morphologie (Adjektiv/Adverb, Artikel, das im Deutschen nicht vorhandene Prinzip des Klassifikators, Höflichkeitspartikel, Personalpronomen, Wortbildung, Deklination, Numerus, Kasus, Konjugation usw.) oder auch Syntax (Wortsstellung als Markierung im Thailändischen, Temporalität durch Hilfsverben aber nicht als obligatorische grammatische Kategorie usw.). Konkret ergänzt wird diese Analyse durch einen empirischen, an Abbildungen und Tabellen reichen Teil, Resultat der Auswertung der mündlich erhobenen Daten (Beobachtungen und Interviews + Transkriptanalyse, da die thailändischen Immigrantinnen die lateinische Schrift meist nicht beherrschen) zum Thema personen- und gruppenspezifische Sprachaneignung. Als Ergebnis stellt sich für die Informantinnen eine Mischform von gesteuertem (Sprachinstitute usw.) und natürlichem (private/öffentliche Sphäre) Erwerb heraus, wobei der informelle Erwerb über die Alltagskommunikation vorwiegt. Die Fokussierung der Untersuchung auf die thailändische Heiratsimmigrantinnen (Attaviriyapaps Informantinnen sind weder Arbeitsimmigrantinnen noch Studentinnen) und deren speziellen Hochdeutscherwerb in einem spezifischen sozialen Umfeld ist dabei ein zusätzlicher Parameter, der im Zusammenhang mit der diglossischen Situation der Schweiz erklärt, dass diese Gruppe von Immigrantinnen oft die Mundart, nicht aber die Standard- bzw. Hochsprache erwirbt, die im Aufnahmeland aber gerade als zentrales Kriterium für Integration gilt und dementsprechend explizit gefördert wird. Attaviriyapaps Arbeit ist somit ein Beitrag zur Sprachvergleichsforschung wie auch zum komplexen Phänomen der Zweitspracherwerbsforschung: Die Übersicht über die wichtigsten theoretischen Grundpositionen seit den 50er Jahren (Behaviorismus, Nativismus, Kognitivismus, Interaktionismus...), Hypothesen (Kontrastivhypothese, Identitätshypothese, Interlanguage-Hypothese) bzw. Theorien (Monitor-Theorie, Pidginisierungstheorie) mündet in eine Analyse der verschiedenen Datenerhebungsformen (Langzeituntersuchung, Beobachtung, Interview...), in der die methodischen Probleme immer wieder Beachtung finden. Von Interesse des Buches ist auch die sehr umfassende Bibliographie.

Ihre Untersuchung zum Hochdeutscherwerb der spezifischen Gruppe der thailändischen Heiratsimmigrantinnen versteht Attaviriyapap somit als einen Beitrag zu einer neuen Forschungsorientierung, die mehreren Themen den Weg ebnet: zum Beispiel der Frage, ob diglossische Situationen des Aufnahmelandes den Fremdspracherwerb erschweren oder ob bestimmte pädagogische Lehrmodelle es ermöglichen könnten, die Varietäten parallel zu erwerben und sich in diesem Fall gegenseitig zu unterstützen. Auch system- und psycholinguistische bzw. soziolinguistische Ansätze scheinen ihr für diese Themenkreise nicht nur zulässig, sondern auch vielversprechend. - Ingeborg Rabenstein-Michel .

Jürgen Kreft (2009): *Aufsätze zum Deutschunterricht und zur Literaturdidaktik* = „Beiträge zur Geschichte des Deutschunterrichts“ Band 64 (herausgegeben von Botho Lecke), Peter Lang

Von 1972, also vom Beginn des Jahrzehnts an, in denen die Fachdidaktik sich als Wissenschaft zu konstituieren begann, bis 2004 reichen die dreizehn in diesem Band veröffentlichten Aufsätze Jürgen Krefts. Wie er in seiner Einleitung erklärt, soll dieser Rückblick auf dreissig Jahre engagierte Forschungsarbeit „davor warnen, alte Fehler nicht zu wiederholen und Vergessenes zu erinnern, das es vielleicht verdient, wieder aufgenommen zu werden“ (S.7). Fachdidaktik, die ihren Namen verdient, versteht er grundsätzlich als ein Zusammenspiel von

Fachwissenschaft und Erziehungswissenschaften (Bildungstheorie, Allgemeine Didaktik, pädagogische Psychologie usw.). Dazu kommt im spezifischen Fall des Deutsch- bzw. Literaturunterrichts der Erwerb praktisch-kommunikativer Kompetenzen und ästhetischer Kategorien. Deutsch unterscheidet sich so von den auf rein theoretische Wissenschaften bezogenen Schulfächern. Der zentrale Begriff der Kompetenz erlaubt dabei, fundamentale Lernzielkomplexe in fast allen Bereichen des Deutschunterrichts zu definieren. Die Deutsch- bzw. Literaturdidaktik sind bei Krefts Theorie, die immer auf Praxis reflektiert.

Global betreffen Krefts Betrachtungen dementsprechend drei Themenkreise, die oft fließend ineinander übergehen: die Entwicklung der Ausbildung der Deutschlehrer, Status und Rolle der Fachdidaktik, der Deutsch- und Literaturunterricht. Die dreizehn Artikel enthalten, wie kaum zu vermeiden, Wiederholungen und Überschneidungen. Aus diesem Grund sollen sie hier synthetisch in Hinblick auf diese drei Aspekte besprochen werden.

Die kritischen Überlegungen Krefts zu didaktischen Ansätzen (hauptsächlich der sechziger und siebziger Jahre: Helmers, Kügler, Geissler, Hartwig, Dahrendorf u.a.) gipfeln im Vorwurf, das auf Lebenspraxis bezogene/zu beziehende Fach Deutsch zu wissenschaftstheoretisch zu gestalten. Die zunehmende Umstellung von den Geisteswissenschaften auf „science“ (sic) hat hier nach Krefts eine bis heute nicht überwundene Kluft zwischen Universität und „vernünftiger (Deutsch)Lehrerbildung“ eröffnet. Die durch eine tiefe Legitimationskrise des Deutschunterrichts ausgelöste und im Rahmen einer fachdidaktischen Legitimationsdiskussion im Kontext von Reformen „von oben“ weitergeführte Neudefinition der Lernziele für die Ausbildung der Deutschlehrer hatte zu einem verhängnisvollen Paradox geführt. Mit der (falschen) Forderung nach Verwissenschaftlichung wurde Pädagogik zu Pädagogismus, Literaturunterricht zu Literaturwissenschaftsunterricht usw. Der Deutschunterricht begann so immer mehr andere, vorrangigere Aufgaben und Ziele zu vernachlässigen: Sprachpraxis, Identitätsgewinnung, Herausbildung von moralischen und ästhetischen Grundkompetenzen. Der Vergleich mit der Ausbildung von Musik- und Kunstlehrern ist hier aufschlussreich: deren „nützliche Fähigkeiten“ gegen die halbverstandenen Theorien der Deutschlehrer... Ein Stück Literatur liefert Krefts hier übrigens mit der boshaft-zutreffenden Darstellung des Weges eines „typischen“ Deutschlehrers, den er 2000 wie folgt skizziert: Von der Dissertation (werkimmanent, von Existenzialismus und Heidegger bestimmt) über Marx, Adorno, Marcuse, Lukàcs und Benjamin zu Habermas. Dann Strukturalismus und Semiotik (Jakobson, Eco, Barthes), kombiniert mit „Emanzipationsrhetorik und eher behavioristischen Auffassungen von Lernen“. Chomsky nicht vergessen. Die Inhalte: die progressiven Autoren (Brecht, Heinrich Mann, Böll, Weiss usw.). Danach Nietzsche und Psychoanalyse, und nach dem Zusammenbruch des Sozialismus Lacan, Foucault, Derrida und Kristeva... und dann? (siehe S.211). Karikatur, doch trotz allem sicher ein Körnchen Wahrheit...

Die Verbindung der wissenschaftstheoretischen Fragestellung mit der gesellschaftstheoretischen, die nach wie vor aktuelle Frage nach der Funktion von Literatur in der Gesellschaft bleibt für Krefts ein Anliegen. Davon abgeleitet seine Überlegungen zu den Möglichkeiten und Grenzen des Deutsch- bzw. Literaturunterrichts. Die bereits in seinem ersten Artikel (1972) formulierte Forderung nach Praxisbezogenheit bleibt eine Konstante. Ziel eines innovativen, kreativen Deutschunterrichts ist für ihn, dem Schüler als individuellem Subjekt gerecht zu werden, dessen Ich-Entwicklung und Identitätsbildung zu unterstützen. Die Entwicklung von nicht-theoretischen, nicht-wissenschaftlichen, sondern praktischen-kommunikativen Grundkompetenzen, die sinnvolle Beschäftigung mit Texten (im Gegensatz zu einem theoretischen Herauspräparieren von Textstrukturen) bezeichnet Krefts in diesem Zusammenhang auch in seinem letzten Artikel (2004) als zentral. In der Übertragung der (verwissenschaftlichten) curricula der Lehrerbildung in den Schulbereich sieht Krefts den Ursprung eines Deutsch-

bzw. Literaturunterrichts, der „vor seinem primären Aufgaben desertiert hat“ (S.195). Nicht mehr die Produktion, sondern die Rezeption als „theoretisches“ Tun geht, als Wissenschaft und nicht mehr als „existentielle Applikation der Texte auf die eigene Lebenspraxis“ (S.194) steht im Mittelpunkt. Im Fokus von Krefts Kritik global die Fachdidaktik, die seiner Ansicht nach als kritische Instanz versagt hat.

In seinem letzten Artikel (2004) präsentiert Kreft abschliessend den von ihm ausgearbeiteten Standard-Typ einer Sequenz des Literaturunterrichts für die er vier in dialektischer Beziehung stehende Phasen unterscheidet: Bornierte Subjektivität (werkimmanenter Ansatz) – Objektivierung/Überprüfung (Einbeziehung des Kontextes ohne jedoch auf einem direkten Kausalzusammenhang zu bestehen) – Reflektierte Subjektivität – Applikation. Theorie also, die wie eingangs gefordert, auf Praxis reflektiert. Krefts *Aufsätze zum Deutschunterricht und zur Literaturdidaktik* geben so nicht nur Einblick in eine langjährige Polemik zum Kapitel Deutschunterricht, sondern auch Anstoß zur weiteren wissenschaftlichen und praktischen Auseinandersetzung mit diesem nach wie vor aktuellen Thema.-Ingeborg Rabenstein-Michel

Neubauer, Skadi (2009). „*Gewinkt oder gewunken - Welche Variante ist richtig?*“ *Tendenzen von Veränderungen im Sprachgebrauch aus Sicht der Sprachberatungsstelle der Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg.* (= *Wittenberger Beiträge zur deutschen Sprache und Kultur* 6), Frankfurt am Main [u.a.]: Peter Lang, 215 p.

Ce travail est issu de la thèse de Mme Skadi Neubauer, soutenue en 2008 à l'université de Halle-Wittenberg. Dans la préface, Mme Ingrid Kühn, directrice de recherche de l'auteure et éditrice des *Wittenberger Beiträge zur deutschen Sprache und Kultur*, souligne que cette étude contribue à mettre en lumière la diversité et le dynamisme actuels de la langue allemande.

Dans une première partie, l'auteure présente succinctement son objet d'études et l'objectif de son travail (pp. 13-15). Se basant sur un large corpus constitué de 7063 questions adressées au service de consultation linguistique (« Sprachberatungsstelle ») de l'université de Halle de 1993 à 2004, elle souhaite dégager quelques tendances actuelles de l'usage dans les nouveaux länder.

Dans une seconde partie, l'auteure soulève le problème de la « Sprachkritik » et de la norme et en souligne l'importance pour l'activité de conseil linguistique (pp. 17-32).

Cette activité fait l'objet d'une présentation détaillée dans la troisième partie (pp. 33-46). Mme Neubauer revient sur les objectifs de ce type de conseils linguistiques, qui ne vise pas uniquement à dissiper les doutes des locuteurs sur tel ou tel point mais également à aiguïser leur intérêt pour la langue, et sur les exigences requises pour atteindre ces objectifs, notamment la prise en considération de l'usage et des besoins spécifiques du demandeur (p. 37-38).

Dans la quatrième partie sont présentés quatre organes de consultation linguistique, répartis de manière égale entre les anciens et les nouveaux länder: celui du Duden à Mannheim, celui de la « Gesellschaft für deutsche Sprache » à Wiesbaden, celui du département de germanistique de l'université de Halle et le « Grammatisches Telefon Postdam ». L'auteure nous renseigne sur l'histoire et les activités de ces antennes ainsi que sur les différents profils et demandes des utilisateurs (pp. 47-62).

La partie suivante est consacrée à l'examen des demandes enregistrées par le service de consultation de l'université de Halle de 1993 à 2004 (pp. 63-129). Après quelques remarques d'ordre quantitatif, l'auteure propose un classement des questions selon quatorze rubriques (grammaire et ponctuation, sémantique, orthographe, etc.). Elle relève ensuite les

sous-catégories posant le plus fréquemment problème aux demandeurs (cf. liste en annexe p. 211 et sv.) et les illustre au moyen de quelques questions extraites du corpus. Les incertitudes concernent en priorité la grammaire et, fait peu surprenant au vu des réformes des dernières années, l'orthographe. Cette présentation est complétée par l'analyse de quelques réponses apportées par le service de consultation, illustrant la volonté de sensibiliser le demandeur aux phénomènes linguistiques induits par la question posée (changement linguistique, existence de variantes, importance de la situation et/ou du contexte, etc.).

Il s'ensuit une comparaison succincte des activités du service de consultation de l'université de Halle avec celles des trois autres organes évoqués dans la quatrième partie, les points communs étant manifestement plus nombreux que les différences (pp. 131-136).

Dans la dernière partie, Mme Neubauer revient sur la problématique annoncée au début de l'ouvrage, à savoir les tendances éventuelles de l'usage qui se manifestent par les questions des locuteurs (pp. 137-178). Elle commence par celles causées par la réunification, qu'elle illustre à l'aide d'exemples très éclairants (*Kollektiv/Team, Plaste/Plastik, territorial/regional*, etc.) et poursuit par une présentation de quelques tendances actuelles bien connues, ne se limitant pas aux nouveaux länder, telles que la disparition du *zu* avec *brauchen*, l'emploi du datif après des prépositions régissant traditionnellement le génitif ou la structure V2 après *weil*).

Les résultats de cette étude sont résumés dans la dernière partie (pp. 179-183), dans laquelle l'auteure revient tout particulièrement sur l'intérêt pratique, encore insuffisamment exploité, de ces services de consultation, notamment dans le cadre de la / des réformes de l'orthographe.

Le travail de Mme Neubauer est intéressant à plusieurs titres : dans son approche, originale dans la mesure où le changement linguistique y est abordé par l'une de ses conséquences les plus directes, l'incertitude qu'il provoque chez les locuteurs, dans la présentation des services de consultation, dont les activités sont encore peu connues, et dans sa visée, l'auteure appelant de ses vœux une interaction plus poussée entre la recherche en linguistique, l'enseignement de la langue et les services de consultation, qui contribuerait à l'émergence d'une « linguistique appliquée » (« *Angewandte Linguistik* » ; p. 183). Le titre de l'ouvrage peut néanmoins prêter à confusion dans la mesure où il annonce une réflexion sur les tendances actuelles de l'usage alors que celles-ci ne sont analysées en détail que dans la dernière partie.

Les nombreuses illustrations sous forme de diagrammes permettent une lecture agréable ainsi qu'une meilleure visibilité des données analysées. La présence presque systématique de résumés en fin de chapitres est également louable, bien qu'elle accentue l'impression de longueurs et de redites. Si les répétitions sont inévitables dans ce type de travail, il est gênant de retrouver des parties de phrases, voire des phrases entières reprises à l'identique (pp. 13/33, 13/63, 31/34, 43/69/135). De même, la lecture est quelque peu entravée par un certain nombre de coquilles (*Buchs[t]aben* p. 94, *Sprachgebrauch* p. 113, *hat [ge]zeigt* p. 183, etc.), par un manque d'uniformisation de l'orthographe de certains mots (*zu Grunde* p. 131, *zugrunde* p. 135) ainsi que par un renvoi erroné aux annexes (p. 65).

Ce travail n'en reste pas moins un bel hommage à toutes celles et tous ceux qui, au sein de ces services de consultation, rendent accessibles au plus grand nombre les résultats des recherches en linguistique dans le but d'améliorer la compétence communicative des locuteurs et de promouvoir une réflexion constructive sur les normes langagières qui laisse la place à la tolérance.- *Vincent Balnat*.

Mathieu Guidère (2010), *Traduction et médiation humanitaire*, Le Manuscrit, Paris, 2010, 212 p.

La traduction connaît une évolution importante au cours de ce siècle marqué par la globalisation et la montée de l'insécurité dans le monde. Elle poursuit son cheminement vers une plus forte médiation interculturelle au sein de notre société soucieuse d'actions de paix. Le médiateur est celui qui favorise le règlement de différends juridiques, techniques, administratifs entre usagers et institutions. C'est « l'homme des doléances », le procureur du citoyen, le *Volksanwalt* ou l'*Ombudsman* dans le monde germanique. A l'échelle internationale, l'institution du médiateur humanitaire a été présentée pour la première fois à Londres, en 1998, par un rassemblement d'ONG britanniques visant à créer une instance internationale, neutre et indépendante, chargée d'une mission d'intermédiaire entre les différents bénéficiaires d'aides humanitaires. Le renforcement de l'action humanitaire s'est concrétisé aux Nations Unies, avec la mise en place d'un bureau de coordination (*United Nations Office for Coordination of Humanitarian Affairs, OCHA*), ainsi qu'au niveau de l'Union européenne (*European Community Humanitarian Office, ECHO*). Cette internationalisation et (inter)professionnalisation permet le recrutement et la formation de spécialistes en langues et cultures étrangères capables d'intervenir en zones de conflits et de crises. Ils prennent en compte les positions et perceptions des populations locales dans leur diversité en œuvrant pour une mission de paix dans le monde.

Le présent ouvrage est un recueil de contributions sur l'intermédiation multilingue. Il regroupe une série d'études concernant les différentes facettes du travail de ces intermédiaires lors des missions humanitaires encore insuffisamment connues. En offrant aux interlocuteurs un égal droit à la parole et au respect, les médiateurs permettent de rapprocher des points de vue et des positions divergentes en traduisant un message qui se veut universel sous une forme localement appropriée.

Le livre se décompose en trois parties. La première est consacrée à la présentation des enjeux de la traduction moderne et de ses liens avec le monde professionnel international à travers l'exemple des actions humanitaires dans le monde (p.11-69). Mathieu Guidère (Genève) présente les enjeux humanitaires dans nos sociétés diversifiées et souligne le choc des perceptions qui anime nos civilisations occidentales dans ses relations avec le monde musulman, depuis l'ère G.W. Bush notamment. La recherche d'une universalité des droits humains tient compte de plus d'humanité dans les échanges internationaux, en respectant les diversités linguistiques et culturelles des citoyens du monde (cf. *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, UNESCO, 2001). La médiation humanitaire apparaît alors comme un moyen de communication fondé sur la parole échangée, et aide à gérer les conflits en instaurant un mode de dialogue négocié.

La seconde partie (p. 69-137) évoque les défis interdisciplinaires des missions humanitaires. Le Dr. Pierre Micheletti (Grenoble), ancien président de Médecin du Monde, lance un appel pour la modernisation des modes de gestion multilingues et interprofessionnels par les Organisations Non Gouvernementales. Le monde d'aujourd'hui est marqué par un nombre grandissant d'affrontements internationaux (Irak, Afghanistan, Corée, Palestine) et de violences sur le terrain (Jamaïque). La gestion de l'insécurité nécessite une adaptation de la capacité d'intervention dans un monde interculturel et multilingue évolutif. Elle doit tenir compte de la diversité des acteurs internationaux mobilisés dans les actions de paix. James Archibald (Montréal) expose les directives éthiques et les politiques menées dans le domaine de la médiation humanitaire multilingue. Il rappelle les règles de conduite professionnelle des médiateurs soucieux de fiabilité et d'efficacité, car « la nouvelle donne de la situation (en zone de

conflit) est le dialogue », ce devoir interactionnel de s'engager dans une nouvelle voie humanitaire en épousant une action sociale motivée. La dernière partie (p. 137-209) est consacrée aux aspects linguistiques et culturels de l'action humanitaire et aux fonctions du traducteur-médiateur dans ces missions de paix. Bassam Baraké (Beyrouth) montre les différences communicationnelles dans les parties du monde marquées par les conflits, en expliquant les malentendus linguistiques (connotation et énonciation) ou non-linguistiques (gestes, regards) renvoyant aux différences culturelles méconnues (Ladmiral et Lipiansky, 1989 :151) et à une certaine identité. La communication doit être un « lieu commun », un « espace de croyance mutuel » qui englobe l'information et le savoir, mais cela présuppose l'existence d'un système de pensée, une manière de vivre. Carine Chadarévian (Dubai) montre que le rôle et la place du médiateur suscitent de nos jours beaucoup d'interrogations chez les traductologues et les professionnels de la santé. La médiation humanitaire ne devrait pas être une fin en soi mais plutôt un moyen d'aider les patients à devenir autonomes dans l'avenir. C'est aussi un métier dans lequel les interprètes et traducteurs ont toute leur place dans la relation entre médecins et malades pour éviter que les tabous linguistiques et culturels ne soient mal perçus par les personnes concernées. Anahit Gulsadian (Genève) montre à travers l'exemple des demandes d'asile une application concrète du métier d'interprète-traducteur communautaire. Une communauté étrangère se fonde sur différents critères (origine, terre, ethnie, religion, couleur) mais elle se réfère surtout à la langue de ses locuteurs qui expriment leur appartenance et leur identité. La médiation dans ce domaine humanitaire vise à reconnaître l'identité de l'autre, l'accepter pour faciliter les revendications identitaires, administratives et sociales par un travail de médiation culturelle en toute neutralité. Cette mission d'humanité donne au métier d'interprète communautaire toute sa force et toute sa légitimité. Lynne Franjié (Grenoble) fait un compte-rendu de son expérience comme traducteur-médiateur au sein d'Organisations Non Gouvernementales en relation avec les pays du monde arabe, soulignant les difficultés de dialogue sur la santé mentale ou la sexualité dans les zones de conflit. La recherche d'humanité est nécessaire, selon l'experte, les Organisations Non Gouvernementales et les médias jouant un rôle déterminant dans le sens d'une meilleure communication et d'une meilleure pédagogie. Par la richesse et la diversité de ses contributions, l'ouvrage fait un lien utile entre la traduction et les différentes formes de discours spécialisés. Il constitue un complément d'information utile sur les pratiques professionnelles des traducteurs-interprètes internationaux. Il renforce enfin l'attractivité des enseignements en langues étrangères appliquées et permet aux étudiants d'orienter leurs spécialisations (inter)professionnelles vers ce domaine insuffisamment exploré dans l'université française. - *Philippe Gréciano*

READHESION ET/OU REABONNEMENT *

Mme/Mlle/M. Prénom : Nom :

Adresse : n° rue ou lieu dit

Code postal: 1 1 1 1 1

Ancienne adresse (en cas de changement récent) :

- Se réabonne aux NCA pour l'année 2010 tarif ordinaire : 22 €;
tarif étudiant (joindre photocopie de carte étudiant) : 17 €;
tarif pour les institutions : 35 €
- Commande « initiation au commentaire grammatical capes » 6° édition, revue et augmentée 1995, de René Métrich : 12 €
 - Commande « Les invariables difficiles », dictionnaire allemand-français des particules, interjections et autres mots de la communication, (les 4 tomes 44€)
 - Commande *Principes de métrique allemande* de Jean Fourquet : 10 €
- Commande *Des Racines et des Ailes, Mélanges en l'honneur de Jean Petit* : 10 €
- Commande *Didascalies. Mélanges en l'honneur d'Yves Bertrand* 12€
Participation aux frais de port pour toute commande de livre: 2 €
- Renouvelle son adhésion à l'association des Nouveaux Cahiers d'Allemand : cotisation 4 €

Date et signature.

La liste des articles parus dans les numéros des années précédentes peut être envoyée sur demande (joindre un timbre au tarif en vigueur).

Adresser le chèque global libellé à l'ordre de l'association des Nouveaux Cahiers d'Allemand, avec le présent bulletin, à Madame METRICH,
18, rue d'Iéna, 54630 RICHARDMENIL.

PRIX DE VENTE AU NUMERO 10 €

* Rayer les mentions inutiles

Nouveaux Cahiers d'allemand

Les N.C.A. paraissent quatre fois l'an et sont administrés par l'association des Nouveaux Cahiers d'Allemand (A.N.C.A.) dont le Conseil d'Administration comprend

- R. MÉTRICH, Université de NANCY 2, Président ;
- F. AURIA, Président de l'ADEAF, Vice-président ;
- E. FAUCHER, Université de NANCY 2, Secrétaire ;
- Mme R. MÉTRICH, Trésorière ;
- Y. BERTRAND, Professeur des universités émérite ;
- M. KAUFFER, Université de NANCY 2
- F. SCHANEN, Université de MONTPELLIER ;
- D.Morgen, I.P.R. honoraire.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, adresser la correspondance au président de l'A.N.C.A., Université II, BP 3397, 54015 NANCY Cedex ; pour l'administration : Mme MÉTRICH, adresse ci-après.

Les N.C.A. paraissent sous le double sigle "ANCA" et "ADEAF" en vertu d'une convention de coopération entre les deux associations, dont le texte figure page 267 du n° 1983/4.

ABONNEMENTS

Adresser le titre de paiement (libellé à l'ordre des Nouveaux Cahiers d'Allemand, CCP 1016 13 B NANCY) à Mme MÉTRICH, 18, rue d'Iéna, 54630 RICHARDMÉNIL.

Abonnement 2010 (particuliers) : 22 euros

Institutions : 35 euros

Tarif Etudiants (photocopie carte d'étudiant) 17 euros

Prix de vente au n° 10 euros

ADHESION A L'ASSOCIATION

COTISATION 2010: 4 euros, reçue à l'adresse des NCA.